



Loire
FOREZ
Agglo

Plan Local d'urbanisme intercommunal

5.1 Règlement écrit

5.1.2 Annexe au règlement

Approuvé le 13 décembre 2022
Modification simplifiée n°1 approuvée le 12 décembre 2023
Modification n°1 lancée le 17 octobre 2023
Modification n°2 lancée le 15 octobre 2024

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

Sommaire

Sommaire	3
1-Lexique	4
2-Destinations et sous-destinations du code de l'urbanisme	13
3-Liste des emplacements réservés	19
4-Secteurs de mixité sociale	29
5-Liste des changements de destination pour la création d'un nouveau ~~du~~ logement	32
6-Liste des changements de destination (autre que destination logement)	35
7-Recommandations pour la construction dans les zones d'aléa retrait gonflement des argiles	37
8-Fiche de prescriptions « Petit Patrimoine » (L 151-19)	38
9-Essences végétales recommandées	52
10-Recommandations pour l'insertion des bâtiments dans la pente	58
11-Zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles	70
12-Zones de présomption archéologique	78
13-Entités archéologiques issues de la carte archéologique nationale	82
14-Rappel de la réglementation anti-endommagement des réseaux lors de travaux	104

1- Lexique

Accès : L'accès est un des éléments de la desserte d'un terrain formant jonction avec une voie ouverte à la circulation publique, que cette voie soit publique ou privée. L'accès doit permettre notamment aux véhicules et aux piétons de pénétrer sur le terrain et d'en sortir en toute sécurité.

Activité agricole : au sens du code rural et de la pêche maritime « sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Les activités de cultures marines sont réputées agricoles, nonobstant le statut social dont relèvent ceux qui les pratiquent. Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle. Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant de ces exploitations ».

Activité existante : il s'agit d'une activité économique qui existait déjà à la date d'approbation du présent PLUi (cf date de la délibération du conseil communautaire d'approbation). Les locaux autorisés dans le règlement de la zone lui sont nécessaires pour se maintenir sur l'unité foncière qu'elle occupe déjà.

Adaptations mineures (CU. art 152-3) : assouplissements qui peuvent être apportés à certaines règles d'urbanisme, sans aboutir à un changement du type d'urbanisme et sans porter atteinte au droit des tiers. Ces adaptations excluent tout écart important entre la règle et l'autorisation accordée.

Affouillement et exhaussement du sol : Modification du niveau du sol par déblai ou remblai.

Albédo : pouvoir réfléchissant d'une surface.

Alignement bâti : correspond à la détermination de l'implantation des constructions par rapport aux espaces collectifs publics ou privés, afin de satisfaire aux soucis esthétiques, urbains, de salubrité, de sécurité, de circulation.

Aménagement : Mode d'action volontaire pour développer ou de transformer un espace, public ou privé, ou une construction existante.

Annexe : Une annexe est une construction secondaire, de dimension réduite et inférieure à la construction principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction principale (garage, abri de jardin, cellier, piscine, ...). Elle doit être implantée selon un éloignement restreint entre les deux constructions afin de marquer un lien d'usage. Elle peut être accolée ou non à la construction principale avec qui elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès direct depuis la construction principale. L'annexe est nécessairement située sur la même unité foncière que la construction principale à laquelle elle est liée.

Attiques : Petit étage supplémentaire servant d'amortissement à une façade.

Bassin d'infiltration ou bassin de rétention : ~~Il s'agit essentiellement d'un espace artificiel peu profond conçu pour infiltrer les eaux pluviales à travers des sols perméables dans l'aquifère souterrain. Les bassins d'infiltration ne libèrent pas d'eau, sauf par infiltration, évaporation ou débordement d'urgence en cas d'inondation.~~

Bassin d'infiltration : Un bassin d'infiltration est un ouvrage visant à évacuer les eaux pluviales dans le sous-sol. La faisabilité de l'infiltration est liée à la capacité du sol à absorber les eaux pluviales. Des sondages et des tests de perméabilité permettent de juger de la faisabilité d'infiltration et de dimensionner les ouvrages en conséquence. Les bassins d'infiltration ne libèrent pas d'eau, sauf par infiltration, évaporation ou débordement d'urgence en cas d'inondation.

Bassin de rétention : Il s'agit d'un dispositif de rétention et de régulation permettant, au cours d'un évènement pluvieux, de réduire le débit rejeté à l'exutoire. Un orifice de régulation assure une évacuation permanente des eaux collectées à un débit défini. Le dimensionnement de l'ouvrage est fonction de la pluie et de la superficie du projet. L'ouvrage de rétention ne permet pas une réutilisation de l'eau collectée.

Carrière : Lieu d'exploitation de pierres, de sables et de minéraux non métalliques, ni carbonifères.

Césure : Interruption du bâti sur toute sa hauteur (hors sous-sol) et sur toute sa profondeur. Une césure doit présenter une largeur au moins égale à 3 mètres et inférieure à 5 mètres. Des jonctions de type passerelle entre les deux parties d'une construction peuvent être réalisées dans une césure. ~~La césure doit comporter des ouvertures secondaires~~ La césure peut comporter des ouvertures, à conditions d'être secondaires (baies constituant l'éclaircissement secondaire d'une pièce principale ou baie d'éclaircissement d'une pièce secondaire) sans face à face et doit être, si possible, le lieu de distribution de la cour ou du jardin, ou accueillir d'autres usages.

Clôture : Barrière construite ou végétale, qui délimite une parcelle vis-à-vis d'une propriété mitoyenne ou de l'espace d'usage collectif, lorsque leur séparation n'est pas assurée par un bâtiment.

Clôture opaque : Clôture qui ne laisse pas passer la lumière, telles que murs pleins, panneaux de bois jointifs, haies épaisses et occultantes.

Coefficient de biotope par surface (CBS) : Le CBS est un coefficient qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surface éco-aménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle. Le calcul du CBS permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle, d'un îlot, d'un quartier, ou d'un plus vaste territoire. Il intègre une pondération selon la nature des surfaces éco-aménagées, en fonction de leur degré de perméabilité, de leur contribution à la biodiversité et à la présence de la nature en ville, de leur contribution à la régulation du microclimat.

Cœur d'îlot : partie interne d'un îlot urbain*. Un cœur d'îlot peut être constitué d'une cour ou d'un espace vert, mais il peut être également être construit.

Construction : Édifice ou ouvrage fixe et pérenne, comportant ou non des fondations et générant un espace utilisable par l'Homme en sous-sol ou en surface. La liaison entre deux constructions ne peut être assurée que par des éléments construits au-dessus du niveau du sol existant créant de la surface de plancher.

Construction à titre précaire : construction temporaire autorisée par un permis de construire. La construction temporaire est vouée à être détruite à échéance du délai fixé dans le permis ou à la demande de l'autorité compétente.

Construction existante : Une construction est considérée comme existante si elle est reconnue comme légalement construite et si la majorité des fondations ou des éléments hors fondations déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage remplissent leurs fonctions (**déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) déposée**). Une ruine ne peut pas être considérée comme une construction existante.

Construction légère : Construction ayant recours à des matériaux et éléments légers pour créer la structure du bâtiment, et de petite taille.

Cours d'eau : Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales. Les fossés d'accompagnement des voies ne constituent pas des cours d'eau.

Démolition : Travaux consistant à détruire ou déconstruire volontairement une construction dans sa totalité ou en partie.

Dénaturation (patrimoine architectural) : Action de modifier les qualités ou les caractéristiques d'un bâtiment en profondeur en changeant sa nature, son apparence ou sa présentation jusqu'à remettre en cause son aspect originel.

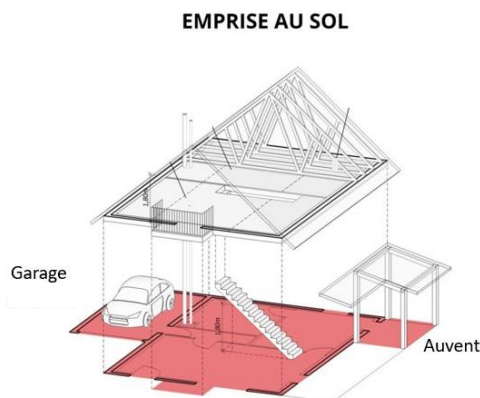
Dispositif ajouré ou à claire-voie : Dispositif de clôture qui, contrairement à une clôture pleine, laisse passer l'air et la lumière (en lames ajourées, espaces vides entre les lames, grillages, etc.).

Emprise au sol : L'emprise au sol correspond à la projection verticale du volume de la construction. Sont inclus dans le calcul de l'emprise au sol :

- Les piscines couvertes et non couvertes ainsi que leurs surfaces d'accompagnement hors sol naturel (margelles, plages, ...)
- Les bassins d'ornement,
- Toute construction ou partie de construction maçonnée, quelle que soit sa hauteur : terrasses couvertes, perrons, rampes d'accès de parkings et garages, etc.

Sont exclus du calcul de l'emprise au sol :

- Les éléments architecturaux non clos, tels que balcons, ...,
- Les éléments d'isolation par l'extérieur des constructions existantes (dans la limite de 0,30 mètres d'épaisseur maximum).
- Les terrasses de plain-pied



Entrepôt : sont considérés comme des entrepôts les bâtiments ou constructions dont le stockage constitue la fonction principale. Lorsqu'ils sont liés à une autre fonction (artisanat, commerce,

industrie...) et à condition de représenter moins des 2/3 de la superficie des locaux dévolus à cette autre fonction, ils en constituent un local accessoire et ne sont donc pas considérés comme entrepôts.

Essence caduque : espèce végétale qui perd ses feuilles à l'automne.

Exploitation agricole (définition INSEE) : unité économique et de production remplissant les trois critères suivants :

- Avoir une activité agricole.
- Atteindre une certaine dimension (superficie, production, nombre d'animaux).
- Avoir une gestion courante indépendante.

Ce seuil a été défini de la façon suivante :

- une superficie agricole utilisée au moins égale à un hectare ;
- ou une superficie en cultures spécialisées au moins égale à 20 ares ;
- ou une activité suffisante de production agricole, estimée en cheptel, surface cultivée ou volume de production.

Elle s'identifie à un établissement doté d'une unité juridique unique (numéro SIREN), correspondant soit à une personne physique (exploitation individuelle), soit à un groupe de personnes physiques (GAEC), soit une personne morale (EARL, SCEA ou autre forme sociétaire).

Exploitation forestière : Processus de production mis en œuvre par des professionnels de la filière sylvicole et s'appliquant à un ensemble d'arbres en vue de leur coupe et acheminement vers un site de valorisation.

Exemplarité énergétique : Une construction remplit les critères d'exemplarité énergétique lorsque l'un des critères suivants est atteint :

- Sa consommation conventionnelle d'énergie est inférieure au moins de 20 % à la consommation conventionnelle d'énergie requise par le code de la construction (1^{er} art. R111-20).
- La construction produit autant d'énergie renouvelable ré injectée dans le réseau que sa consommation d'énergie non renouvelable (bâtiment à énergie positive certifié).

Extension : L'extension consiste en un agrandissement de la construction existante présentant des dimensions inférieures à celle-ci. L'extension peut être horizontale ou verticale (par surélévation, excavation ou agrandissement), et doit présenter un lien physique et fonctionnel avec la construction existante, par un accès direct depuis la construction principale.

Frontage : terrain compris entre la base d'une façade et la chaussée. Il est soit privé soit public.

Front bâti ou front urbain : désigne l'alignement des façades principales des constructions donnant sur les espaces collectifs publics ou privés.

Gravière : Une gravière est une carrière produisant des granulats. Durant son exploitation elle est souvent responsable d'un cône de rabattement de nappe puis en fin de vie, elle évolue souvent en mare ou en étang.

Habitat individuel pur : bâtiment d'habitation ne comportant qu'un seul logement, ne disposant d'aucune mitoyenneté avec un autre logement et bénéficiant d'une entrée particulière.

Habitat individuel groupé : bâtiment d'habitation comportant plusieurs logements accolés (minimum un mur mitoyen avec un autre logement ou ses annexes) et bénéficiant d'une entrée particulière.

Habitat intermédiaire : bâtiment d'habitation à mi-chemin entre de l'habitat individuel et de l'habitat collectif, comportant plusieurs logements. Il se caractérise principalement par un groupement de logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel : accès individualisé aux logements et espaces extérieurs privatifs pour chaque logement.

Habitat collectif : forme d'habitat rassemblant plusieurs logements au sein d'un même bâtiment. Sa hauteur et sa forme sont variables mais ils disposent d'espaces communs aux différents logements (espace extérieur, espace de circulation intérieur, ...).

Haie bocagère / haie champêtre : Une haie est une unité linéaire de végétation ligneuse continue (à la différence des alignements d'arbres) d'une largeur maximale de 10 mètres et ne présentant pas de discontinuité supérieure à 5 m de long. Elle peut être située en limite parcellaire, dans un champ ou en bordure de cours d'eau. Elle peut être implantée à plat, sur talus ou sur creux, avec présence d'arbustes, et, le cas échéant, présence d'arbres et/ou d'autres ligneux (ronces, genêts, joncs, ...).

Hauteur : La hauteur totale d'une construction, d'une façade ou d'une installation correspond à la différence de niveau entre son point le plus haut et son point le plus bas situé à la verticale. Elle s'apprécie par rapport au niveau du terrain existant avant travaux, à la date du dépôt de la demande. Le point le plus haut à prendre comme référence correspond au faitage de la construction, ou au sommet de l'acrotère, dans le cas de toiture-terrasse ou de terrasse en attique. Les installations techniques (antennes, cheminées, dispositifs relatifs aux ascenseurs, chaufferies, climatisation, gardes corps, ...) sont exclues du calcul de la hauteur.

Ilot urbain : c'est une portion de terrain qui accueille des constructions et qui est délimité par des voies de circulation.

Imperméabilisation : recouvrement permanent d'une parcelle de terre et de son sol par un matériau imperméable tel que l'asphalte ou le béton.

Infiltration traditionnelle (des eaux pluviales) : ouvrages perméables enterrés ou aériens permettant l'infiltration des eaux pluviales et non végétalisés (ces ouvrages peuvent être de type : tranchée d'infiltration, puits d'infiltration, bassin d'infiltration...).

Implantation du bâti en ordre continu : implantation des différentes constructions selon un recul identique afin de créer une continuité urbaine. L'implantation peut se faire par la construction principale ou ses annexes. L'ensemble des constructions ne doivent pas forcément être accolée.

Activités industrielles : activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché.

Activités industrielles dites « lourdes » : type d'industrie située à l'amont de la chaîne de production, dédiée à l'extraction et la première transformation des matières premières.

Limite séparative : La limite séparative est constituée par les limites du terrain d'assiette du projet avec un autre terrain ne constituant pas une ~~emprise publique ou une~~ voie ~~ou emprise d'usage collectif~~. Les limites séparatives latérales situées de part et d'autre de l'accès principal et recoupant l'axe de la voie sur laquelle se fait l'accès.

Locaux techniques et industriels des administrations publiques et ~~ou~~ assimilés : Constructions des équipements collectifs de nature technique ou industrielle. Exemple : constructions techniques nécessaires au fonctionnement des services publics, constructions techniques conçues spécialement pour le fonctionnement de réseaux ou de services urbains, constructions industrielles concourant à la production d'énergie, aires de covoiturage

Mail piéton : une voie piétonnière de grande largeur, le plus souvent arborée, dans une zone urbaine, un quartier.

Marcescent : se dit d'une espèce végétale dont les feuilles se fanent et se dessèchent sans se détacher de la plante.

Modes actifs / modes doux : Modes de déplacement alternatifs aux véhicules motorisés. Les principaux sont la marche et le vélo.

Mur de soutènement : un mur de soutènement est un mur qui soutient le terrain naturel.

Nécessaire à l'exploitation agricole : cette notion s'inscrit dans une démarche de pérennisation de l'activité agricole. La nécessité pour l'exploitation doit être justifiée au regard d'un besoin nouveau lié à une évolution survenue dans l'exploitation (technique, économique...) et à laquelle les bâtiments existants ne peuvent répondre. Le projet devra être réfléchi de façon à répondre aux besoins de l'entreprise, garantir la vocation agricole du siège d'exploitation, et ce dans un souci de gestion économe de l'espace agricole.

Noues : Une noue est une dépression du sol servant au recueil, à la rétention, à l'écoulement, à l'évacuation et/ou à l'infiltration des eaux pluviales. Peu profonde, temporairement submersible, avec des rives en pente douce, elle est le plus souvent aménagée en espace vert, mais pas exclusivement.

Ombrière : Structure destinée à la protection solaire d'une aire de stockage ou de stationnement, liée à un projet autorisé de façon régulière à proximité.

Opération/projet (d'aménagement) d'ensemble : opération sur laquelle l'urbanisation doit porter sur la totalité des terrains concernés pour en garantir la cohérence. Cela ne fait pas référence à une procédure d'urbanisme particulière.

Pignon : partie supérieure d'un mur formant la façade principale ou une façade latérale d'un édifice, surtout quand cette partie se termine en pointe.

Qualité architecturale : se dit d'un projet de construction prenant en compte le paysage environnant, les bâtiments existants à ses abords et, son contexte historique local.

Recul : Distance séparant la construction de l'emprise publique existante ou à créer, ou de la voie, qu'elle soit publique ou privée. Il se mesure horizontalement et perpendiculairement à la limite d'emprise publique ou de voie, en tous points ~~de la façade~~ de la construction.

Réfection : Remise en état d'un bâtiment ou d'une partie du bâtiment (toiture, façade, etc.).

Réhabilitation : Toute opération visant à réutiliser un bâtiment existant, avec ou sans changement de destination ou de sous-destination, dans le respect de sa volumétrie, de ses structures et de ses éléments porteurs. Ce terme peut également désigner le réaménagement général d'un quartier, d'une rue, d'un espace vert.

Renouvellement urbain : forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncières. Souvent cette évolution passe par une étape de démolition.

Restructuration : action de réaménager l'espace, un quartier ou un bâtiment

Rétention stricte : La rétention permet de tamponner temporairement les eaux pluviales en vue de leur restitution à débit limité dans un exutoire donné (réseau d'eaux pluviales, fossé, cours d'eau...). Cet ouvrage est tout le temps vide sauf en cas de gros orage. La rétention stricte peut être de type cuve étanche préfabriquée enterrée ou tout type d'ouvrage étanchéifié (type noue étanche, tranchée drainante étanche...) avec un débit de fuite (orifice calibré, généralement 25 mm de diamètre pour un débit de fuite de 2 L/s, situé en bas de l'ouvrage).

Réutilisation des eaux pluviales : La réutilisation des eaux pluviales consiste à récupérer et stocker temporairement les eaux pluviales afin de les réutiliser (généralement pour l'arrosage et/ou l'alimentation des toilettes sous conditions). Elle peut se faire via une cuve de récupération hors sol ou une cuve enterrée.

Revêtement/surface perméable : Sont considérées comme perméables, les revêtements de type enrobés perméables, bétons perméables, résines perméables, dalles alvéolaires pavées ou enherbées ou gravillonnées ou mousse, béton drainant, pavés béton à joints larges, dalles bétons alvéolaires gravillonnées ou enherbées, platelage bois, permettant l'infiltration des pluies intenses de type pluie trentennale.

Revêtement/surface non-perméable : Sont considérés comme non-perméables, les revêtements classiques de type enrobés noirs, enrobés de couleur, résine pépète, béton désactivé roulé ou concassé, béton sablé, béton bouchardé, galets éclatés ou sciés, pavés granit sur mortier ou encore les pavés autobloquants.

Revêtement/surface semi-perméable : Sont considérés comme semi-perméables, les revêtements contenant des fines de type 0/31.5, les concassés, les revêtements en stabilisé ou encore le ghorre, le béton ou l'enrobé drainant ...

Ripisylve : La ripisylve décrit l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau.

Second rideau : construction située derrière d'autres constructions par rapport aux voies et aux emprises d'usage collectif.

Show-room : espace commercial qui peut être un espace de vente, mais dont la finalité première est la mise en valeur, voire la démonstration, de tout ou partie des produits d'une ou de plusieurs entreprises.

Site patrimonial remarquable : terme définissant une servitude d'utilité publique visant à conserver, restaurer, réhabiliter ou mettre en valeur les bâtiments, quartiers ou ensembles paysagers d'une commune, d'une ville ou d'un village compte tenu de leur intérêt public d'un point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager.

Solution fondée sur la nature : Tout ouvrage de gestion des eaux pluviales permettant de redonner à l'espace des fonctions « naturelles » susceptibles de rendre des services écosystémiques : filtration des eaux pluviales, support de biodiversité, de bien-être pour les habitants, etc. Ces techniques peuvent être de type noue végétalisée, jardin de pluie, tranchée de Stockholm, fosse d'arbre ou encore espace inondable végétalisé.

Surélévation : Surélever un immeuble, une maison ou sa toiture, c'est l'élever d'un ou plusieurs niveaux. On parle également d'exhaussement. Contrairement à l'extension en plan, l'élévation permet d'augmenter la surface habitable sans modifier l'emprise au sol.

Surface de vente : Pour un commerce donné, il s'agit de la somme des surfaces correspondant aux espaces affectés :

- à la circulation de la clientèle pour effectuer ses achats,
- à l'exposition des marchandises proposées à la vente et à leur paiement,
- à la circulation du personnel pour présenter les marchandises à la vente (hors réserves, laboratoires et surfaces de vente de carburants).

Ne sont pas compris les réserves, les cours, les entrepôts, ainsi que toutes les zones inaccessibles au public, les parkings, etc. Sont exclues les surfaces correspondant à des formes de vente non sédentaires, en stand ou par correspondance.

Surface végétalisée verticale : Surfaces pour lesquels les espèces végétales sont implantées verticalement dans un substrat quel qu'il soit. Les plantes grimpantes enracinées au sol ne sont pas considérées comme des surfaces végétalisées verticales.

Talweg : correspond à la ligne formée par les points ayant la plus basse altitude.

Tènement : îlot de propriété d'un seul tenant, composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire. L'unité foncière ne tient donc pas compte des divisions cadastrales.

Terrain naturel (TN) : La hauteur des constructions projetées se calcule à partir du niveau du sol existant avant tous travaux d'exhaussement ou d'affouillement exécutés en vue de la réalisation du projet. La mesure du terrain naturel se fait ~~en tout point de la construction. en milieu de façade principale.~~

~~Pour les façades supérieures à 15 mètres de long, elles sont divisées en sections de 15 mètres en partant du point le plus bas dans le cas d'un terrain en pente et en partant de l'angle dans le cas d'un terrain situé à l'angle de deux voies ou espaces publics.~~

~~Lorsque le TN est à un niveau inférieur à l'espace public, la mesure du TN est celle du niveau de la voie ou de l'espace public au droit de la façade considérée.~~

~~Lorsque le terrain est en pente, le terrain naturel retenu est le point le plus bas.~~

Terrasse agricole : surface horizontale aménagée sur un terrain en pente pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement et leur infiltration dans le sol, pour lutter contre l'érosion et permettre de disposer de surfaces planes de faible largeur.

Terrasse en attique : toiture terrasse accessible et aménagée en espace de terrasse.

Unité foncière : îlot de propriété d'un seul tenant, composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ~~ou à la même indivision~~. L'unité foncière ne tient donc pas compte des divisions cadastrales.

Voies et emprises d'usage collectif : Emprises publiques et privées affectées aux déplacements quel que soit le mode d'utilisation (piéton, deux roues, véhicules automobiles particuliers, transports de voyageurs et de marchandises, etc.), ainsi que les espaces qui les accompagnent (stationnement, espaces végétalisés paysagers, ...). Les voies ferrées et fluviales, les parcs et jardins ouverts au public, les chemins piétons d'une largeur inférieure à 3 mètres ne constituent pas des emprises publiques ou voie.

Zone humide : terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (plantes se développant dans les milieux humides et servant d'indicateur à ce type de milieu) pendant au moins une partie de l'année.

2- Destinations et sous-destinations du code de l'urbanisme

DG 1.1 – Destinations des constructions

DEFINITION DES NOUVELLES DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS	
Définition (arrêté du 10 novembre 2016)	Précisions fiche technique
EXPLOITATION AGRICOLE ET FORESTIERE	
Exploitation agricole	
Constructions destinées à l'exercice d'une activité agricole ou pastorale, notamment les constructions destinées au logement du matériel, des animaux et des récoltes.	Toutes constructions concourant à l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L. 3111-1 du code rural et de la pêche maritime.
Exploitation forestière	
Constructions et entrepôts, notamment de stockage du bois, des véhicules et des machines permettant l'exploitation forestière.	Notamment les scieries, maisons forestières, etc.
HABITATION	
Logement	
Constructions destinées au logement principal, secondaire ou occasionnel des ménages (à l'exclusion des hébergements couverts par la sous-destination « hébergement »), notamment les maisons individuelles et les immeubles collectifs.	Inclut : - Tous les statuts d'occupation (propriétaire, locataire, occupant à titre gratuit, etc.) et tous les logements, quel que soit le mode de financement, - Les « résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs » (ex : yourtes, tipis, etc.), - Les chambres d'hôtes (limitées à cinq chambres et quinze personnes, art. D. 324-13 du code du tourisme), - Les meublés de tourisme ne proposant pas de prestations hôtelières, au sens du b) du 4° de l'article 261-D du code général des impôts.
Hébergement	

DEFINITION DES NOUVELLES DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Définition (arrêté du 10 novembre 2016)	Précisions fiche technique
Constructions destinées à l'hébergement dans des résidences ou foyers avec service, notamment les maisons de retraite, résidences universitaires, foyers de travailleurs et résidences autonomie.	Constructions à vocation sociale ou à vocation commerciale, destinées à héberger un public spécifique. Inclut les centres d'hébergement d'urgence, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA).
▪ COMMERCE ET ACTIVITES DE SERVICE	
Artisanat et commerce de détail	
Constructions commerciales destinées à la présentation et à la vente de bien directe à une clientèle ainsi que les constructions artisanales destinées principalement à la vente de biens ou services.	Inclut tous les commerces de détail, notamment les épiceries, les supermarchés et les points permanents de retrait par la clientèle tels que les « drives ». Inclut également l'artisanat avec activité commerciale de vente de biens (boulangeries, charcuteries, etc.) et l'artisanat avec activité commerciale de vente de services (cordonneries, salon de coiffure, etc.).
Restauration	
Constructions destinées à la restauration ouverte à la vente directe pour une clientèle commerciale.	N'inclut pas la restauration collective (salariés ou usagers d'une entreprise ou administration).
Commerce de gros	
Constructions destinées à la présentation et à la vente de biens pour une clientèle professionnelle.	Toutes constructions destinées à la vente entre professionnels.
Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle	

DEFINITION DES NOUVELLES DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Définition (arrêté du 10 novembre 2016)	Précisions fiche technique
Constructions destinées à l'accueil d'une clientèle pour la conclusion directe de contrat de vente de services ou de prestation de services et accessoirement la présentation de biens.	Inclut : - Les constructions où s'exerce une profession libérale (médecin, avocat, architecte, etc.) ; - Toutes les constructions permettant l'accomplissement de prestations de services fournies à des particuliers ou à des professionnels : assurances, banques, agences immobilières, agences de location de véhicules, salles de sport, magasins de téléphonie mobile, etc.
Hébergement hôtelier et touristique	
Constructions destinées à l'hébergement temporaire de courte ou de moyenne durée proposant un service commercial.	Inclut tous les hôtels et toutes les constructions démontables ou non destinées à délivrer des prestations hôtelières au sens du b) du 4 ^e article 261-D du code général des impôts (réunissant au moins trois des prestations suivantes : petit-déjeuner, nettoyage régulier des locaux, fourniture de linge de maison, réception, même non personnalisée, de la clientèle. Inclut notamment : les résidences de tourisme, les villages résidentiels de tourisme, les villages et maisons familiales de vacances et les bâtiments nécessaires au fonctionnement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs.
Cinéma	
Toute construction répondant à la définition d'établissement de spectacles cinématographiques mentionnée à l'article L212-1 du code du cinéma et de l'image animée accueillant une clientèle commerciale.	Toute construction nécessitant d'obtenir une autorisation d'exploitation et l'homologation de la salle et de ses équipements de projection.
▪ EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS	
Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés	

DEFINITION DES NOUVELLES DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Définition (arrêté du 10 novembre 2016)	Précisions fiche technique
Constructions destinées à assurer une mission de service public (pouvant être fermées au public ou ne prévoir qu'un accueil limité du public), notamment les constructions de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs groupements ainsi que les constructions des autres personnes morales investies d'une mission de service public.	- Constructions des porteurs d'une mission de service public, que l'accueil du public soit une fonction principale du bâtiment (mairie, préfecture, etc.) ou une annexe (ministère, services déconcentrés de l'Etat) ou une maison de service public ; - Constructions permettant d'assurer des missions régaliennes de l'Etat (commissariat, gendarmerie, caserne de pompiers, établissements pénitentiaires, etc.) - Bureaux des organismes publics ou privés, délégataires d'un service public administratif (Acoss, Urssaf, etc.) ou d'un service public industriel et commercial (SNCF, RATP, régie de transports publics, VNF, etc.)
Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés	
Constructions des équipements collectifs de nature technique ou industrielle, notamment les constructions techniques nécessaires au fonctionnement des services publics, les constructions techniques conçues spécialement pour le fonctionnement de réseaux ou de services urbains, les constructions industrielles concourant à la production d'énergie.	- Equipements d'intérêt collectif nécessaires à certains services publics (fourrières automobiles, dépôts de transports en commun, stations d'épuration, déchetterie, etc.) ; - Constructions permettant la production d'énergie reversée dans les réseaux publics de distribution et de transport d'énergie, locaux techniques nécessaires comme les transformateurs électriques, les ouvrages RTE, les antennes relais, etc.)
Etablissements d'enseignement, de santé et d'action sociale	

DEFINITION DES NOUVELLES DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Définition (arrêté du 10 novembre 2016)	Précisions fiche technique
Equipements d'intérêt collectif destinés à l'enseignement ainsi que les établissements destinés à la petite enfance, les équipements d'intérêt collectif hospitaliers, les équipements collectifs accueillant des services sociaux, d'assistance, d'orientation et autres services similaires.	- Etablissements d'enseignement (maternelle, primaire, collège, lycée, université, grandes écoles), établissements d'enseignement professionnel et technique, établissements d'enseignement et de formation pour adultes ; - Hôpitaux, cliniques, maisons de convalescence, maisons de santé privées ou publiques (art. L6323-3 du code de la santé publique) assurant le maintien de services médicaux dans les territoires sous-équipés (lutte contre les déserts médicaux).
Salles d'art et de spectacles	
Constructions destinées aux activités créatives, artistiques et de spectacle, musées et autres activités culturelles d'intérêt collectif.	Salles de concert, théâtres, opéras, etc.
Equipements sportifs	
Equipements d'intérêt collectif destinés à l'exercice d'une activité sportive, notamment les stades, gymnases, piscines ouvertes au public.	- Stades dont la vocation est d'accueillir du public pour des événements sportifs privés (stades de football...) ; - Equipements sportifs ouverts au public en tant qu'usager (piscines municipales, gymnases, etc.).
Autres équipements recevant du public	
Equipements collectifs destinés à accueillir du public afin de satisfaire un besoin collectif ne répondant à aucune autre sous-destination définie au sein de la destination « équipement d'intérêt collectif et services publics », notamment les lieux de culte, salles polyvalentes, aires d'accueil des gens du voyage.	Autres équipements collectifs dont la fonction est l'accueil du public à titre temporaire pour pratiquer un culte (églises, mosquées, temples...) pour tenir des réunions publiques, organiser des activités de loisirs ou de fête (salles polyvalentes, maisons de quartier..., assurer la permanence d'un parti politique, d'un syndicat, d'une association, pour accueillir des gens du voyage.
■ AUTRES ACTIVITES DES SECTEURS SECONDAIRE OU TERTIAIRE	
Industrie	
Constructions destinées à l'activité extractive et manufacturière du secteur primaire, les	Constructions industrielles ou artisanales affiliées à l'industrie (construction automobile,

DEFINITION DES NOUVELLES DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Définition (arrêté du 10 novembre 2016)	Précisions fiche technique
constructions destinées à l'activité industrielle du secteur secondaire ainsi que les constructions artisanales du secteur de la construction ou de l'industrie, notamment les activités de production, de construction ou de réparation susceptibles de générer des nuisances.	construction aéronautique, ateliers métallurgiques, maçonnerie, menuiserie, peinture...).
Entrepôt	
Constructions destinées au stockage des biens ou à la logistique.	Constructions destinées au stockage des biens ou à la logistique et incluant notamment les locaux logistiques dédiés à la vente en ligne et les centres de données.
Bureau	
Constructions destinées aux activités de direction et de gestion des entreprises des secteurs primaires, secondaires et tertiaires.	Constructions destinées au travail tertiaire, les sièges sociaux des entreprises privées et les différents établissements assurant des activités de gestion financière, administrative et commerciale.
Centre de congrès et d'exposition	
Constructions destinées à l'événementiel polyvalent, l'organisation de salons et de forums à titre payant.	Constructions de grandes dimensions, notamment les centres, les palais et les parcs d'exposition, les parcs d'attraction, les zéniths, etc.

3- Liste des emplacements réservés

Communes	N° au document graphique	Objet	Destinataire	Surface (m²)
Bard	1	Extension STEP	LFa	3174
Bard	2	Espace de loisirs	Commune	1604
Boisset les Montrond	1	Réseau	LFa	125
Boisset les Montrond	2	Cheminement piéton	Commune	130
Boisset les Montrond	3	Carrefour	Commune	131
Boisset les Montrond	4	Réseau	LFa	261
Boisset les Montrond	5	Cheminement piéton	Commune	268
Boisset les Montrond	6	Bassin de rétention	LFa	1314
Boisset les Montrond	7	Parking	Commune	293
Boisset les Montrond	8	Aménagement de la place centrale	Commune	32
Boisset Saint-Priest	1	Parking	Commune	1269
Boisset Saint-Priest	2	Elargissement voirie	Commune	190
Boisset Saint-Priest	3	Parking	Commune	1134
Boisset Saint-Priest	4	Elargissement voirie	Commune	1692
Boisset Saint-Priest	5	Elargissement voirie	Commune	544
Boisset Saint-Priest	6	Carrefour	Commune	1602
Boisset Saint-Priest	7	Espace public	Département	197
Boisset Saint-Priest	8	Elargissement voirie	LFa	1670
Boisset Saint-Priest	9	Elargissement voirie	LFa	1147
Boisset Saint-Priest	10	Elargissement voirie	LFa	442
Boisset Saint-Priest	11	Elargissement voirie	Commune	222
Boisset Saint-Priest	12	Elargissement voirie	Commune	1842
Boisset Saint-Priest	13	Parking	Commune	1047
Boisset Saint-Priest	14	Extension d'école	Commune	1872
Bonson	1	Elargissement voirie	LFa	9193
Bonson	2	Carrefour	LFa	11
Bonson	3	Carrefour	LFa	681
Bonson	4	Elargissement voirie	LFa	361
Bonson	5	Création de voirie	LFa	194
Bonson	6	Cheminement piéton	Commune	2901
Bonson	7	Elargissement voirie	LFa	1074
Bonson	8	Espace public	Commune	1366
Bonson	9	Parking	Commune	7447
Bonson	10	Logement social	Commune	1633

Bonson	11	Bassin de rétention	LFa	12 835
Chambles	1	Cheminement piéton	Commune	6339
Chambles	2	Espace public	Commune	7670
Chambles	3	Elargissement voirie	Commune	369
Chambles	4	Elargissement voirie	Commune	1984
Chambles	5	Extension cimetière	Commune	2070
Chambles	6	Carrefour	Commune	1322
Champdieu	1	Parking	Commune	493
Champdieu	2	Equipeement sportif	Commune	16750
Champdieu	3	Elargissement voirie	Commune	1863
Châtelneuf	1	Extension de cimetière	Commune	3452
Châtelneuf	2	Parking	Commune	484
Chazelles-sur-Lavieu	1	Espace public	Commune	1755
Craintilleux	1	Extension école	Commune	4700
Craintilleux	2	Création de voirie	Commune	419
Craintilleux	3	Création de voirie	Commune	71
Craintilleux	4	Création de voirie	Commune	247
Craintilleux	5	Cheminement piéton	Commune	335
Ecotay-L'Olme	1	Protection milieux naturels	Commune	8572
Ecotay-L'Olme	2	Elargissement voirie	Commune	858
Ecotay-L'Olme	3	Parking	Commune	274
Ecotay-L'Olme	4	Elargissement voirie	Commune	101
Ecotay-L'Olme	5	Aire de retournement	Commune	203
Ecotay-L'Olme	6	Elargissement voirie	Commune	1334
Ecotay-L'Olme	7	Elargissement voirie	Commune	622
Ecotay-L'Olme	8	Elargissement voirie	Commune	186
Ecotay-L'Olme	9	Elargissement voirie	Commune	253
Ecotay-L'Olme	10	Elargissement voirie	Commune	14
Ecotay-L'Olme	11	Elargissement voirie	Commune	9
Essertines-en-Châtelneuf	1	Extension cimetière	Commune	1125
Essertines-en-Châtelneuf	2	Extension école	Commune	703
Essertines-en-Châtelneuf	3	Elargissement voirie	Commune	96
L'Hôpital-le-Grand	1	Parking	Commune	840
L'Hôpital-le-Grand	2	Extension cimetière	Commune	1508
L'Hôpital-le-Grand	3	Cheminement piéton	Commune	641
L'Hôpital-le-Grand	4	Cheminement piéton	Commune	375
Lézigneux	1	Carrefour	Commune	1325

Lézigneux	2	Elargissement voirie	Commune	59
Lézigneux	3	Elargissement voirie	Commune	207
Lézigneux	4	Création de voirie	Commune	203
Lézigneux	5	Cheminement piéton	Commune	98
Lézigneux	6	Espace public	Commune	282
Lézigneux	7	Elargissement voirie	Commune	722
Lézigneux	8	Cheminement piéton	Commune	694
Lézigneux	9	Elargissement voirie	Commune	194
Magneux-Haute-Rive	1	Espace public	Commune	247
Margerie-Chantagret	1	Elargissement voirie	Commune	1368
Margerie-Chantagret	2	Elargissement voirie	Commune	1472
Margerie-Chantagret	3	Elargissement voirie	Commune	1966
Margerie-Chantagret	4	Extension STEP	LFa	1867
Margerie-Chantagret	5	Cheminement piéton	Commune	574
Margerie-Chantagret	6	Cheminement piéton	Commune	412
Margerie-Chantagret	7	Cheminement piéton	Commune	516
Montbrison	1	Création de voirie	Commune	44669
Montbrison	2	Elargissement voirie	Commune	243
Montbrison	3	Elargissement voirie	Commune	1716
Montbrison	4	Elargissement voirie	Commune	1146
Montbrison	5	Elargissement voirie	Commune	1436
Montbrison	6	Elargissement voirie	Commune	375
Montbrison	7	Elargissement voirie	Commune	465
Montbrison	8	Création de voirie	Commune	16177
Montbrison	9	Elargissement voirie	Commune	1088
Montbrison	10	Elargissement voirie	Commune	1346
Montbrison	11	Elargissement et création de voirie	Commune	3233
Montbrison	12	Elargissement voirie	Commune	428
Montbrison	13	Elargissement voirie	Commune	1735
Montbrison	14	Elargissement voirie	Commune	382
Montbrison	15	Elargissement voirie	Commune	642
Montbrison	16	Elargissement voirie	Commune	902
Montbrison	17	Elargissement voirie	Commune	611
Montbrison	18	Elargissement voirie	Commune	3585
Montbrison	19	Elargissement voirie	Commune	720
Montbrison	20	Elargissement voirie	Commune	365
Montbrison	21	Elargissement voirie	Commune	778
Montbrison	22	Elargissement voirie	Commune	216
Montbrison	23	Elargissement voirie	Commune	1102

Montbrison	24	Elargissement voirie	Commune	349
Montbrison	25	Elargissement voirie	Commune	167
Montbrison	26	Elargissement voirie	Commune	494
Montbrison	27	Elargissement voirie	Commune	352
Montbrison	28	Elargissement voirie	Commune	486
Montbrison	29	Création de voirie	Commune	146
Montbrison	30	Création de voirie	Commune	139
Montbrison	31	Parking	Commune	2769
Montbrison	32	Elargissement voirie	Commune	710
Montbrison	33	Elargissement voirie	Commune	160
Montbrison	34	Elargissement voirie	Commune	792
Montbrison	35	Elargissement voirie	Commune	1503
Montbrison	36	Elargissement voirie	Commune	204
Montbrison	37	Elargissement voirie	Commune	870
Montbrison	38	Elargissement voirie	Commune	412
Montbrison	39	Création de voirie	Commune	497
Montbrison	40	Elargissement voirie	Commune	45
Montbrison	41	Elargissement voirie	Commune	262
Montbrison	42	Elargissement voirie	Commune	1123
Montbrison	43	Elargissement voirie	Commune	19
Montbrison	44	Elargissement voirie	Commune	1200
Montbrison	45	Elargissement voirie	Commune	118
Montbrison	46	Elargissement voirie	Commune	239
Montbrison	47	Elargissement voirie	Commune	313
Montbrison	48	Elargissement voirie	Commune	137
Montbrison	49	Cheminement piéton	Commune	469
Montbrison	50	Parking	Commune	1055
Montbrison	51	Équipement sportif	Commune	16774
Montbrison	52	Cheminement piéton	Commune	111
Montbrison	53	Elargissement voirie	Commune	17
Montbrison	54	Espace public	Commune	7129
Montbrison	55	Parking	Commune	2050
Montbrison	56	Cheminement piéton	Commune	1771
Montbrison	57	Cheminement piéton	Commune	15
Montbrison	58	Carrefour	Commune	841
Montbrison	59	Elargissement voirie	Commune	518
Montbrison	60	Elargissement voirie	Commune	713
Montbrison	61	Elargissement voirie	Commune	742
Montbrison	62	Elargissement voirie	Commune	32

Montbrison	63	Logement social	Commune	7476
Montbrison	64	Elargissement voirie	Commune	54
Montbrison	65	Elargissement voirie	Commune	55
Montbrison	66	Parking	Commune	1163
Montbrison	67	Cheminement piéton	Commune	580
Montbrison	68	Elargissement voirie	Commune	578
Montbrison	69	Cheminement piéton	Commune	1191
Montbrison	70	Parking et cheminement piéton	Commune	592
Montbrison	71	Parking et cheminement piéton	Commune	1297
Montbrison	72	Parking	Commune	944
Montbrison	73	Parking et cheminement piéton	Commune	511
Montbrison	74	Elargissement voirie	Commune	1080
Montbrison	75	Bassin de rétention	LFa	10682
Mornand-en-Forez	1	Cheminement piéton	Commune	198
Périgneux	1	Création de voirie	Commune	8820
Périgneux	2	Elargissement voirie	Commune	161
Périgneux	3	Elargissement voirie	Commune	1093
Périgneux	4	Elargissement voirie	Commune	66
Périgneux	5	Elargissement voirie	Commune	262
Périgneux	6	Elargissement voirie	Commune	158
Périgneux	7	Elargissement voirie	Commune	568
Périgneux	8	Elargissement voirie	Commune	160
Périgneux	9	Elargissement voirie	Commune	271
Périgneux	10	Carrefour	Commune	21
Périgneux	11	Elargissement voirie	Commune	321
Périgneux	12	Elargissement voirie	Commune	139
Périgneux	13	Elargissement voirie	Commune	196
Périgneux	14	Elargissement voirie	Commune	146
Périgneux	15	Elargissement voirie	Commune	281
Périgneux	16	Elargissement voirie	Commune	294
Périgneux	17	Elargissement voirie	Commune	59
Périgneux	18	Elargissement voirie	Commune	265
Périgneux	19	Espace public	Commune	946 863
Périgneux	20	Carrefour	Commune	97
Périgneux	21	Elargissement voirie	Commune	75
Périgneux	22	Elargissement voirie	Commune	46
Périgneux	23	Elargissement voirie	Commune	40

Périgneux	24	Elargissement voirie	Commune	946
Périgneux	25	Elargissement voirie	Commune	100
Périgneux	26	Elargissement voirie	Commune	82
Périgneux	27	Elargissement voirie	Commune	58
Périgneux	28	Parking-Espace public	Commune	445 20
Périgneux	29	Elargissement voirie	Commune	874
Périgneux	30	Elargissement voirie	Commune	79
Périgneux	31	Elargissement voirie	Commune	174
Périgneux	32	Elargissement et création voirie	Commune	2340
Périgneux	33	Elargissement voirie	Commune	231
Périgneux	34	Elargissement voirie	Commune	430
Périgneux	35	Elargissement et création voirie	Commune	385
Périgneux	36	Elargissement voirie	Commune	529
Pralong	1	Carrefour	Commune	209
Pralong	2	Cheminement piéton	Commune	333
Pralong	3	Cheminement piéton	Commune	673
Pralong	4	Cheminement piéton	Commune	214
Pralong	5	Cheminement piéton	Commune	1154
Pralong	6	Cheminement piéton	Commune	1019
Précieux	1	Espace public	Commune	1398
Précieux	2	Espace public	Commune	941
~~Saint-Cyprien~~	~~+~~	~~Extension école~~	~~Commune~~	~~560~~
Saint-Cyprien	2	Extension cimetière	Commune	5250
Saint-Cyprien	3	Parking	Commune	85
Saint-Cyprien	4	Voie cyclable	Commune	7641
~~Saint-Cyprien~~	~~5~~	~~Cheminement piéton~~	~~Commune~~	~~185~~
Saint-Cyprien	6	Création espace vert	Commune	851
Saint-Cyprien	7	Création de voirie	Commune	453
~~Saint-Cyprien~~	~~8~~	~~Création de voirie~~	~~Commune~~	~~1111~~
Saint-Cyprien	9	Elargissement voirie	Commune	405
Saint-Cyprien	10	Extension école	Commune	1411
Saint-Georges-Haute-Ville	1	Cheminement piéton	LFa	1812
Saint-Georges-Haute-Ville	2	Réseau	LFa	2715
Saint-Georges-Haute-Ville	3	Elargissement voirie	Commune	22
Saint-Georges-Haute-Ville	4	Création de voirie	Commune	422

Saint-Georges-Haute-Ville	5	Création de voirie	Commune	1205
Saint-Georges-Haute-Ville	6	Extension cimetière	Commune	1657
Saint-Georges-Haute-Ville	7	Réseau	LFA	1191
Saint-Georges-Haute-Ville	8	Cheminement piéton	Commune	252
Saint-Georges-Haute-Ville	9	Équipement municipal	Commune	575
Saint-Just-en-Bas	1	Parking	Commune	2970
Saint-Just-Saint-Rambert	1	Création de voirie	Commune	9525
Saint-Just-Saint-Rambert	2	Elargissement voirie	Commune	5368
Saint-Just-Saint-Rambert	3	Création de voirie	Commune	5673
Saint-Just-Saint-Rambert	4	Elargissement voirie	Commune	603
Saint-Just-Saint-Rambert	5	Elargissement voirie	Commune	1165
Saint-Just-Saint-Rambert	6	Cheminement piéton	Commune	66742
Saint-Just-Saint-Rambert	7	Espace public	Commune	1657
Saint-Just-Saint-Rambert	8	Cheminement piéton	Commune	313
Saint-Just-Saint-Rambert	9	Création de voirie	Commune	462
Saint-Just-Saint-Rambert	10	Elargissement voirie	Commune	430
Saint-Just-Saint-Rambert	11	Création de voirie	Commune	891
Saint-Just-Saint-Rambert	12	Parking	Commune	17375
Saint-Just-Saint-Rambert	13	Bassin de rétention	Lfa	2904
Saint-Just-Saint-Rambert	14	Espace public	Commune	586
Saint-Just-Saint-Rambert	15	Elargissement voirie	Commune	1008
Saint-Just-Saint-Rambert	16	Espace public	Commune	289
Saint-Just-Saint-Rambert	17	Cheminement piéton	Commune	7005
Saint-Just-Saint-Rambert	18	Elargissement voirie	Commune	2494
Saint-Just-Saint-Rambert	19	Elargissement voirie	Commune	608
Saint-Just-Saint-Rambert	20	Espace public	Commune	3540
Saint-Just-Saint-Rambert	21	Équipement municipal	Commune	9538
Saint-Just-Saint-Rambert	22	Création de voirie	Commune	1312
Saint-Just-Saint-Rambert	23	Espace public	Commune	78
Saint-Just-Saint-Rambert	24	Espace public	Commune	395
Saint-Just-Saint-Rambert	25	Cheminement piéton	Commune	102
Saint-Just-Saint-Rambert	26	Équipement municipal	Commune	5039
Saint-Just-Saint-Rambert	27	Elargissement voirie	Commune	13138
Saint-Just-Saint-Rambert	~~38~~ -28	Carrefour	Commune	5902
Saint-Just-Saint-Rambert	29	Elargissement voirie	Commune	3768

Saint-Just-Saint-Rambert	30	Elargissement voirie	Commune	477
Saint-Just-Saint-Rambert	31	Elargissement voirie	Commune	6956
Saint-Just-Saint-Rambert	32	Elargissement voirie	Commune	2189
Saint-Just-Saint-Rambert	33	Elargissement voirie	Commune	1471
Saint-Just-Saint-Rambert	34	Elargissement voirie	Commune	878
Saint-Just-Saint-Rambert	35	Elargissement voirie	Commune	5120
Saint-Just-Saint-Rambert	36	Elargissement voirie	Commune	842
Saint-Just-Saint-Rambert	37	Elargissement voirie	Commune	3171
Saint-Just-Saint-Rambert	38	Espace public	Commune	1173
Saint-Just-Saint-Rambert	39	Elargissement voirie	Commune	1443
Saint-Just-Saint-Rambert	40	Elargissement voirie	Commune	880
Saint-Just-Saint-Rambert	41	Espace public	Commune	1625
Saint-Just-Saint-Rambert	42	Extension cimetière	Commune	3300
Saint-Just-Saint-Rambert	43	Parking	Commune	779
Saint-Just-Saint-Rambert	44	Extension cimetière	Commune	4043
Saint-Just-Saint-Rambert	45	Elargissement voirie	Commune	474
Saint-Just-Saint-Rambert	46	Elargissement voirie	Commune	287
Saint-Just-Saint-Rambert	47	Elargissement voirie	Commune	205
Saint-Just-Saint-Rambert	48	Elargissement voirie	Commune	1430
Saint-Marcellin-en-Forez	1	Cheminement piéton	Commune	4516
Saint-Marcellin-en-Forez	2	Equipeement sportif	Commune	11524
Saint-Marcellin-en-Forez	3	Equipeement sportif	Commune	21071
Saint-Marcellin-en-Forez	4	Extension cimetière	Commune	5604
Saint-Marcellin-en-Forez	5	Equipeement sportif	Commune	14983
Saint-Marcellin-en-Forez	6	Elargissement voirie	Commune	350
Saint-Marcellin-en-Forez	7	Parking	Commune	6869
Saint-Marcellin-en-Forez	8	Cheminement piéton	Commune	2874
Saint-Marcellin-en-Forez	9	Elargissement voirie	Commune	925
Saint-Marcellin-en-Forez	10	Parking	Commune	452
Saint-Marcellin-en-Forez	11	Fossé	Commune	9130
Saint-Marcellin-en-Forez	12	Bassin de rétention	LFa	9793
Saint-Marcellin-en-Forez	13	Création de voirie	Commune	612
Saint-Marcellin-en-Forez	14	Extension d'école	Commune	1112
Saint-Marcellin-en-Forez	15	Création de voirie	Commune	605
Saint-Marcellin-en-Forez	16	Cheminement piéton	Commune	302
Saint-Romain-le-Puy	1	Création de voirie	Commune	2154
Saint-Romain-le-Puy	2	Cheminement piéton	Commune	2748
Saint-Romain-le-Puy	3	Extension école	Commune	2505-2168
Saint-Romain-le-Puy	4	Bassin de rétention	Commune	1732

Saint-Romain-le-Puy	5	Bassin de rétention	Commune	2868
Saint-Romain-le-Puy	6	Cheminement piéton	Commune	134
Saint-Romain-le-Puy	7	Cheminement piéton	Commune	86
Saint-Romain-le-Puy	8	Espace public	Commune	~~191 933~~ ~~190 964~~ ~~190 964~~ 181 405
Savigneux	1	Réseau	Commune	287
Savigneux	2	Réseau	Commune	704
Savigneux	3	Elargissement voirie	Commune	1159
Savigneux	4	Elargissement voirie	Commune	5072
Savigneux	5	Elargissement voirie	Département	1796
Savigneux	6	Elargissement voirie	~~Commune~~ Département	726
Savigneux	7	Elargissement voirie	~~Commune~~ Département	2591
Savigneux	8	Elargissement voirie	Département	975
Savigneux	9	Elargissement voirie	Commune	459
~~Savigneux~~	~~10~~	~~Création de voirie~~	~~Commune~~	~~481~~
Savigneux	11	Extension école	Commune	3436
Savigneux	12	Réseau	Commune	121
Savigneux	13	Parking et équipement public	Commune	6737
Savigneux	14	Parking	Commune	8860
Savigneux	15	Extension STEP	LFa	25937
Savigneux	16	Equipe ment sportif	Commune	28726
Savigneux	17	Equipe ment sportif	Commune	12423
Savigneux	18	Equipe ment sportif	Commune	10099
Savigneux	19	Elargissement voirie	Commune	381
Savigneux	20	Parking	Commune	2397
Savigneux	21	Bassin de rétention	LFa	24424
Sury-le-Comtal	1	Elargissement voirie	Commune	725
Sury-le-Comtal	2	Espace public	Commune	1469
Sury-le-Comtal	3	Elargissement voirie	Commune	3011
~~Sury-le-Comtal~~	~~4~~	~~Cheminement piéton~~	~~Commune~~	~~1548~~
Sury-le-Comtal	5	Extension cimetière	Commune	3906
Sury-le-Comtal	6	Cheminement piéton	Commune	1309
Sury-le-Comtal	7	Cheminement piéton	Commune	1522
Sury-le-Comtal	8	Cheminement piéton	Commune	1244
Sury-le-Comtal	9	Création de voirie	Commune	267
Sury-le-Comtal	10	Création de voirie	Commune	2539

Sury-le-Comtal	11	Déchetterie	Commune	2310
Sury-le-Comtal	12	Réseau	Commune	5405
Sury-le-Comtal	13	Elargissement voirie	Commune	856
Sury-le-Comtal	14	Elargissement voirie	Commune	1746
Sury-le-Comtal	15	Equipement municipal	Commune	13810
Unias	1	Espace public	Commune	4540
Unias	2	Elargissement voirie	Commune	642
Unias	3	Elargissement voirie	Commune	158
Unias	4	Cheminement piéton	Commune	1926
Unias	5	Elargissement voirie	LFa	1197
Unias	6	Protection milieux naturels	Commune	1298
Unias	7	Elargissement voirie	LFa	4256
Unias	8	Elargissement voirie	LFa	373
Unias	9	Création espace vert	LFa	543
Unias	10	Extension cimetière	Commune	3202
Unias	11	Cheminement piéton	Commune	655
Unias	12	Cheminement piéton	Commune	568
Unias	13	Parking	Commune	1231
Unias	14	Cheminement piéton	Commune	248
Veauchette	1	Espace de loisirs	Commune	54980
Veauchette	2	Cheminement piéton	Commune	3288
Veauchette	3	Espace public	Commune	844
Veauchette	4	Equipement sportif	Commune	5539
Veauchette	5	Elargissement voirie	Commune	2247
Veauchette	6	Elargissement voirie	Commune	67
Verrières-en-Forez	1	Elargissement voirie	Commune	542
Verrières-en-Forez	2	Parking	Commune	213

4- Secteurs de mixité sociale

COMMUNES	N° AU DOCUMENT GRAPHIQUE	POURCENTAGE ATTENDU
Bonson	1	40%
Bonson	2	40%
Bonson	3	430%
Bonson	4	100%
Bonson	5	100%
Bonson	6	100%
Chalain-d'Uzore	1	100%
Champdieu	1	30%
Craintilleux	1	25%
Craintilleux	2	100%
Craintilleux	3	25%
Ecotay-l'Olme	1	30%
Lézigneux	1	30%
Lézigneux	2	30%
Lézigneux	3	30%
Lézigneux	4	30%
Montbrison	1	100%
Montbrison	2	30%
Montbrison	3	25%
Montbrison	4	25%
Montbrison	5	100%
Montbrison	6	40%
Montbrison	7	100%
Montbrison	8	40%
Montbrison	9	100
Montbrison	10	30%
Montbrison	11	50%
Montbrison	12	100%
Montbrison	13	30%
Montbrison	14	100%
Montbrison	15	100%
Montbrison	16	100%
Montbrison	17	25%
Montbrison	18	50%
Montbrison	19	50%
Montbrison	20	30%

Montbrison	21	~~100~~ 30%
Montbrison	22	100%
Montbrison	23	100%
Montbrison	24	50%
Saint-Cyprien	1	30%
Saint-Cyprien	2	65%
Saint-Cyprien	3	25%
Saint-Cyprien	4	40%
Saint-Cyprien	5	~~30~~ 25%
Saint-Just-Saint-Rambert	1	50%
Saint-Just-Saint-Rambert	2	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	3	100%
Saint-Just-Saint-Rambert	4	100%
Saint-Just-Saint-Rambert	5	100%
Saint-Just-Saint-Rambert	6	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	7	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	8	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	9	50%
Saint-Just-Saint-Rambert	10	80%
Saint-Just-Saint-Rambert	11	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	12	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	13	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	14	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	15	100%
Saint-Just-Saint-Rambert	16	40%
Saint-Just-Saint-Rambert	17	40%
Saint-Marcellin-en-Forez	1	70%
Saint-Marcellin-en-Forez	2	50%
Saint-Marcellin-en-Forez	3	100%
Saint-Marcellin-en-Forez	4	50%
Saint-Marcellin-en-Forez	5	70%
Saint-Marcellin-en-Forez	6	100%
Saint-Marcellin-en-Forez	7	~~70~~ 100%
Saint-Marcellin-en-Forez	8	50%
Saint-Marcellin-en-Forez	9	50%
Saint-Marcellin-en-Forez	10	100%
Saint-Marcellin-en-Forez	11	30%
Saint-Marcellin-en-Forez	12	50%
Saint-Romain-le-Puy	1	100%

Saint-Romain-le-Puy	2	30%
Saint-Romain-le-Puy	3	30%
~~Saint-Romain-le-Puy~~	~~4~~	~~100%~~
Saint-Romain-le-Puy	5	100%
Saint-Romain-le-Puy	6	50%
Saint-Romain-le-Puy	7	100%
~~Saint-Romain-le-Puy~~	~~8~~	~~50%~~
Saint-Romain-le-Puy	9	40%
Saint-Romain-le-Puy	10	100%
Saint-Romain-le-Puy	11	50%
Saint-Romain-le-Puy	12	100%
~~Saint-Romain-le-Puy~~	~~13~~	~~60 %~~
~~Saint-Romain-le-Puy~~	~~14~~	~~80 %~~
Saint-Thomas-la-Garde	1	20%
Savigneux	1	40%
Savigneux	2	40%
Savigneux	3	30%
Savigneux	4	~~100%~~ 70%
Savigneux	5	20%
Savigneux	6	100%
Sury-le-Comtal	1	80%
Sury-le-Comtal	2	50%
Sury-le-Comtal	3	60%
Sury-le-Comtal	4	50%
Sury-le-Comtal	5	100%
Sury-le-Comtal	6	100%
Sury-le-Comtal	7	70%
Sury-le-Comtal	8	100%
Sury-le-Comtal	9	100%
Sury-le-Comtal	10	100%
Sury-le-Comtal	11	100%
Sury-le-Comtal	12	100%
Sury-le-Comtal	13	40%
Sury-le-Comtal	14	100%
~~Sury-le-Comtal~~	~~15~~	~~50%~~

5- Liste des changements de destination pour la création d'un nouveau du logement

COMMUNE	N° AU DOCUMENT GRAPHIQUE	DESTINATIONS AUTORISEES
Bard	1	Logement
Bard	2	Logement
Bard	3	Logement
Bard	4	Logement
~~Bard~~	~~5~~	~~Logement~~
~~Bard~~	~~6~~	~~Logement~~
Bard	7	Logement
Bard	8	Logement
~~Bard~~	~~9~~	~~Logement~~
Bard	10	Logement
Bonson	1	Logement
Bonson	2	Logement
Boisset-Saint-Priest	1	Logement
Boisset-Saint-Priest	2	Logement
Boisset-Saint-Priest	3	Logement
~~Chalain-d'Uzore~~	~~1~~	~~Logement~~
~~Chalain-d'Uzore~~	~~2~~	~~Logement~~
Chalain-d'Uzore	3	Logement
Chalain-d'Uzore	4	Logement
Chalmazel-Jeansagnière	1	Logement
Chalmazel-Jeansagnière	2	Logement
Chalmazel-Jeansagnière	3	Logement
~~Chambles~~	~~1~~	~~Logement~~
~~Chambles~~	~~2~~	~~Logement~~
Chambles	3	Logement
~~Chambles~~	~~4~~	~~Logement~~
~~Chambles~~	~~5~~	~~Logement~~
Châtelneuf	1	Logement
Châtelneuf	2	Logement
Châtelneuf	3	Logement
Châtelneuf	4	Logement
Châtelneuf	5	Logement
Chazelles-sur-Lavieu	1	Logement
Chazelles-sur-Lavieu	2	Logement

Chazelles-sur-Lavieu	3	Logement
Chazelles-sur-Lavieu	4	Logement
Chazelles-sur-Lavieu	5	Logement
Ecotay-l'Olme	1	Logement
Ecotay-l'Olme	2	Logement
Ecotay-l'Olme	3	Logement
Ecotay-l'Olme	4	Logement
Ecotay-l'Olme	5	Logement
Ecotay-l'Olme	6	Logement
Ecotay-l'Olme	7	Logement
Ecotay-l'Olme	8	Logement
Ecotay-l'Olme	9	Logement
Essertines-en-Châtelneuf	1	Logement
Essertines-en-Châtelneuf	2	Logement
Essertines-en-Châtelneuf	3	Logement
Essertines-en-Châtelneuf	4	Logement
Essertines-en-Châtelneuf	5	Logement
Lérigneux	1	Logement
Lérigneux	2	Logement
Lézigneux	1	Logement
Lézigneux	2	Logement
Margerie-Chantagret	1	Logement
Montbrison	1	Logement
Mornand-en-Forez	1	Logement
Palogneux	1	Logement
Palogneux	2	Logement
Palogneux	3	Logement
Palogneux	4	Logement
Palogneux	5	Logement
Périgneux	1	Logement
Périgneux	2	Logement
Périgneux	3	Logement
Pralong	1	Logement
Pralong	2	Logement
Précieux	1	Logement
Roche	1	Logement
Roche	2	Logement
Roche	3	Logement
Roche	4	Logement

Roche	5	Logement
Saint-Bonnet-le-Courreau	1	Logement
Saint-Bonnet-le-Courreau	2	Logement
Saint-Bonnet-le-Courreau	3	Logement
Saint-Bonnet-le-Courreau	4	Logement
Saint-Georges-en-Couzan	1	Logement
Saint-Georges-en-Couzan	2	Logement
Saint-Just-en-bas	1	Logement
Saint-Just-en-bas	2	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	1	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	2	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	3	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	4	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	5	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	6	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	7	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	8	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	9	Logement
Saint-Marcellin-en-Forez	10	Logement
Saint-Paul-d'Uzore	1	Logement
Saint-Just-Saint-Rambert	1	Logement
Saint-Thomas-la-Garde	1	Logement
Sauvain	1	Logement
Sauvain	2	Logement
Savigneux	1	Logement
Sury-le-Comtal	1	Logement
Sury-le-Comtal	2	Logement
Sury-le-Comtal	3	Logement
Veauchette	1	Logement
Verrières-en-Forez	1	Logement
Verrières-en-Forez	2	Logement
Verrières-en-Forez	3	Logement
Verrières-en-Forez	4	Logement
Verrières-en-Forez	5	Logement

6- Liste des changements de destination (autre que destination logement)

COMMUNE	N° AU DOCUMENT GRAPHIQUE	DESTINATIONS AUTORISEES
Bard	1	Hébergement touristique
Bard	2	Hébergement touristique
Chalain-d'Uzore	1	Restauration Hébergement touristique
Chalain-le-Comtal	1	Logement Hébergement touristique Restauration
Chalmazel-Jeansagnière	1	Restaurant Hébergement touristique
Chalmazel-Jeansagnière	2	Logement Hébergement touristique
Chalmazel-Jeansagnière	3	Restauration
Chalmazel-Jeansagnière	4	Restauration
Chalmazel-Jeansagnière	5	Restauration
Chalmazel-Jeansagnière	6	Restauration
Chalmazel-Jeansagnière	7	Logement Hébergement touristique
Chalmazel-Jeansagnière	8	Hébergement touristique
Chalmazel-Jeansagnière	9	Hébergement touristique
Chalmazel-Jeansagnière	10	Logement Hébergement touristique
Chalmazel-Jeansagnière	11	Activité artisanale
~~Champdieu~~	~~1~~	~~Logement~~ ~~Hébergement touristique~~
Champdieu	2	Logement Hébergement touristique
Châtelneuf	1	Logement Hébergement touristique
Chazelles-sur-Lavieu	1	Hébergement touristique
Ecotay-l'Olme	1	Hébergement touristique Equipement public
Ecotay-l'Olme	2	Equipement d'intérêt collectif
Essertines-en-Châtelneuf	1	Logement Restauration
Lérigneux	1	Logement Hébergement touristique

Lérigneux	2	Hébergement touristique
Lérigneux	3	Hébergement touristique
Lérigneux	4	Hébergement touristique
Margerie-Chantagret	1	Hébergement touristique
Montbrison	1	Logement Hébergement touristique
Montbrison	2	Logement Hébergement touristique
Montbrison	3	Equipement d'intérêt collectif
Saint-Bonnet-le-Courreau	1	Logement Hébergement touristique
Saint-Bonnet-le-Courreau	2	Hébergement touristique
Saint-Bonnet-le-Courreau	3	Hébergement touristique
Saint-Bonnet-le-Courreau	4	Hébergement touristique
Saint-Bonnet-le-Courreau	5	Hébergement touristique
Saint-Bonnet-le-Courreau	6	Hébergement touristique
Saint-Georges-en-Couzan	1	Hébergement touristique
Savigneux	1	Hébergement touristique
Savigneux	2	Hébergement touristique
Savigneux	3	Hébergement touristique
Savigneux	4	Hébergement touristique
Savigneux	5	Hébergement touristique
Savigneux	6	Hébergement touristique
Savigneux	7	Hébergement touristique
Savigneux	8	Logement Hébergement touristique
Savigneux	9	Hébergement touristique
Sury-le-Comtal	1	Hébergement touristique

7- Recommandations pour la construction dans les zones d'aléa retrait gonflement des argiles

https://www.loire.gouv.fr/contenu/telechargement/12594/93591/file/8-09_retrait_gonflement_des_argiles.pdf

8- Fiche de prescriptions « Petit Patrimoine » (L 151-19)

8-1- FERMES / JASSERIES

Général

La jasserie désigne un regroupement de bâtiments destinés à un usage agricole et d'habitation, liés à un terrain d'exploitation. Implantées très souvent à proximité d'une source d'eau, les jasseries adoptent généralement un plan rectangulaire simple et fonctionnel. Les bâtiments en longueur, peuvent mesurer jusqu'à quarante mètres de long, sur huit mètres de profondeur environ, selon la taille du troupeau. Les fermes, quant à elles, s'organisent traditionnellement en 'U' autour d'une cour. Les constructions sont en granit, joint à la terre et/ou à la chaux.

Déclinaisons



Jasserie parallèle à la voie
Photo : Archipat



Ferme en U avec cour fermée
Photo : Archipat



Ferme perpendiculaire à la rue
Photo : Archipat

Altérations fréquentes :

Maçonnerie :

- Altération ou disparition des enduits couvrants à la chaux naturelle
- Reprise au ciment artificiel

Baies :

- Création de baies aux proportions inadaptée aux caractéristiques architecturales du bâtiments, rompant les alignements existants
- Élargissement des encadrements d'origine
- Menuiserie non adaptée à la baie
- Remplacement des portes en bois
- Matériaux peu qualitatifs (PVC)

Toiture :

- Altération des bois de charpente (fuites, pourrissements)
- Mauvaise étanchéité des couvertures, tuiles usées / poreuses
- Changement du type de couverture (tuile mécanique)

Recommandations :

Maçonnerie :

- Piquage des reprises en ciment artificiel, inadapté
- Favoriser les enduits couvrants (à la chaux naturelle et sables locaux) pour protéger les maçonneries

Baies :

- Valorisation des encadrements en pierre de taille
- Respect de la trame et les proportions propres à chaque bâtiment
- Utilisation privilégiée des matériaux d'origine, durables (bois)
- Peinture des menuiseries dans les teintes existantes

Toiture :

- Vérification des bois de charpente
- Remplacement partiel des tuiles usées sur le modèle existant ou réfection complète sur le modèle d'origine (tuile creuse).

8-2- MAISON « A ÊTRE »

Général

Les maisons à être sont des éléments typiques de l'habitat rural, présentes dans le pays du Forez mais aussi en Auvergne ou en Bresse par exemple. Cette typologie, caractérisée par une galerie filante sur la façade, existe depuis le Moyen Âge. Les exemples qui subsistent aujourd'hui remontent probablement au XVIII^e siècle. Les galeries protégeaient la façade des intempéries et permettaient également le séchage de certaines denrées alimentaires. A l'origine très simples, les structures en bois ont pu se complexifier avec le temps, notamment dans le dessin des garde-corps.

Déclinaisons



Maison « à être »
Photo : Archipat



Maison « à être »
Photo : Archipat



Maison « à être »
Photo : Archipat

Altérations fréquentes :

Façade et toiture :

- Disparition des enduits couvrants et reprises ponctuelles au ciment artificiel
- Mauvaise étanchéité des couvertures, tuiles usées / poreuses
- Changement du type de couverture (tuile mécanique)

Galerie :

- Structure affaiblie (déformation des poteaux et/ou poutres)
- Altération ou lacune au niveau du garde-corps
- Disparition des peintures

Baies :

- Création de baies aux proportions inadaptées aux caractéristiques architecturales du bâtiment, rompant les alignements existants
- Élargissement des encadrements d'origine
- Menuiserie non adaptée à la baie

Recommandations :

Façade et toiture :

- Piquage des reprises en ciment et pose d'un enduit couvrant à la chaux naturelle
- Conserver la couverture d'origine (tuile creuse)

Galerie :

- Privilégier un remplacement ponctuel afin de conserver l'authenticité des ossatures en bois
- Restitution des parties manquantes sur le modèle de l'existant

Baies :

- Respecter la trame et les proportions propres à chaque bâtiment
- Conserver les matériaux d'origine (bois)
- Peinture des menuiseries dans les teintes existantes

8-3- PIGEONNIERS

Général

Les pigeonniers sont des petites constructions de plan carré (plus rarement circulaire ou semi-circulaire) qui abritent des pigeons, en liberté. Les exemples présents dans le Forez ont systématiquement une fuie en façade (ouverture par laquelle les oiseaux peuvent entrer et sortir), relativement simple (encadrement en bois), ainsi qu'une seconde en toiture (sous forme de lucarne ou clocheton). La majeure partie des constructions adopte un toit à deux pans, même si des exemples plus soignés peuvent être coiffés d'un toit en pavillon (4 pans). Les pigeonniers peuvent être isolés comme rattachés à un ensemble bâti. La plupart de ceux-ci sont construits en pisé, enduits et recouverts d'une toiture en tuiles creuses.

Déclinaisons



Pigeonniers de plan circulaire
Photo : Archipat



Pigeonniers de plan carré
Photo : Archipat



Pigeonniers de plan carré
Photo : Archipat

Altérations fréquentes :

Façade :

- Altération voire écroulement du pisé
- Désagrégation de l'enduit couvrant
- Modification des proportions ou bouchement des fuies
- Disparition de l'auvent de protection des fuies
- Remplacement des portes en bois

Toiture :

- Mauvaise étanchéité des couvertures, tuiles déplacées, usées / poreuses
- Changement du type de couverture
- Disparition des fuies en toiture

Environnement :

- Végétation alentour envahissante
- Développement de l'humidité au pied des murs

Recommandations :

Façade :

- Préservation du pisé de toute entrée d'eau : couverture, base isolée, enduit perspirant
- Reprise des enduits couvrants à la chaux naturelle et sables locaux (ciment incompatible avec respiration)
- Conservation et peinture des fuies (encadrement, auvent)
- Peinture des portes selon la teinte d'origine ou remplacement à l'identique

Toiture :

- Vérification des bois de charpente
- Réfection des couvertures et remplacement des tuiles usées sur le modèle existant (creuse, plate)
- Consolidation et peintures des fuies

Environnement :

- Entretien de la végétation pour éviter d'obstruer la vue des façades
- Aération des pieds de murs

8-4- LOGES DE VIGNES / LOGES MARAÎCHÈRES

Général

Les loges de vigne ou loges maraîchères constituent des éléments forts de l'identité forézienne. Très présentes dans le paysage, elles sont généralement construites sur deux niveaux avec, en rez-de-chaussée, un espace d'entrepôt des outils, et, à l'étage, une petite loge d'appoint. On trouve de nombreux exemples construits en pisé, bien que les constructions en brique et/ou pierre soient également bien représentées. Elles sont facilement identifiables par leur position en bord de voie, à proximité des anciennes vignes, ainsi que par leur toiture à deux pans en tuiles creuses.

Déclinaisons



Loge en pisé et soubassement pierre
Photo Inventaire général du patrimoine culturel



Loge en brique et pierre de pays
Photo Forez Histoire



Loge en pisé
Photo : Forez histoire

Altérations fréquentes :

Façade :

- Altération voire écroulement du pisé
- Déchaussement de la maçonnerie (fondation)
- Désagrégation de l'enduit couvrant
- Disparition ou remplacement des portes en bois

Toiture :

- Altération des bois de charpente (fuites, pourrissements)
- Mauvaise étanchéité des couvertures, tuiles déplacées, usées / poreuses
- Changement du type de couverture
- Disparition ou mauvais état des souches de cheminée

Environnement :

- Végétation alentour envahissante
- Treilles masquantes

Recommandations :

Façade :

- Préservation du pisé
- Re-scellement des pierres au mortier de chaux
- Reprise des enduits à la chaux naturelle et sables locaux
- Peinture des portes selon la teinte d'origine ou remplacement à l'identique

Toiture :

- Vérification des bois de charpente
- Réfection des couvertures et remplacement des tuiles usées sur le modèle existant (creuse, plate)
- Consolidation des souches existantes en brique. Maçonnerie émergente de la toiture pour contenir les conduits de fumée.

Environnement :

- Entretien de la végétation pour dégager les abords immédiats et éviter d'obstruer la vue des façades
- Dégagement des abords pour remettre en relation la loge avec son terrain

8-5- PORTAILS

Général

Les portails sont des éléments de fermeture de clôtures et/ou d'édifices participant à l'architecture et au caractère des bourgs. Les vantaux de portails (simples ou doubles) peuvent être pleins ou ajourés, pivotants sur gonds. Ces vantaux, par leurs dessins et leurs décors traduisent un style architectural, une époque en lien avec l'édifice auquel ils appartiennent.

Déclinaisons



Portail en fer forgé peint
Photo : Archipat



Portail en bois, encadrement en pierre
de taille
Photo : Archipat



Portail à bossage surmonté d'un
tympan
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Grilles métalliques :

- Oxydation des fers
- Oxydation perforante des panneaux pleins
- Surépaisseur de peinture ou peinture dégradée

Vantaux en bois :

- Parties manquantes (lames, plinthe)
- Peintures dégradées
- Teinte décontextualisée
- Disparition des éléments de quincaillerie (paumelle, crémone)

Piles / encadrement en pierre :

- Niveau de la rue réhaussé vis-à-vis des seuils en pierre
- Disparition des chasse-roues
- Végétation envahissante masquant les bossages, clefs sculptées, etc.

Recommandations :

Grilles métalliques :

- Traitement anti-corrosion
- Peinture dans les teintes d'origine

Vantaux en bois :

- Remplacement des éléments manquants par greffe
- Conservation de la quincaillerie en cas de changement des vantaux
- Reprise des teintes d'origine

Piles / encadrement en pierre :

- Consolidation et gommage au mortier de chaux naturelle
- Traitement adapté des sols vis-à-vis des portails (niveaux, matériaux, ...)

8-6- ENCADREMENTS DE BAIE EN PIERRE

Général

Les encadrements de porte ou de fenêtre sont des systèmes composés d'éléments porteurs verticaux et horizontaux permettant de ménager des ouvertures dans une paroi. Ces encadrements sont plus ou moins ouvragés selon l'époque de construction, la destination de l'ouvrage et le niveau social du propriétaire. Du simple chanfrein aux éléments très détaillés comme des linteaux en accolade, ils témoignent de l'histoire du bâti, et participent à l'identité patrimoniale du village.

Déclinaisons



Encadrement sculpté avec porte en bois
Photo Archipat



Arc brisé en pierre de taille
Photo Archipat



Arc en accolade et piédroits sculptés
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Encadrement :

- Suppression des décors peints
- Élargissement des encadrements
- Dégât esthétique de matériaux (desquamations : écaillage de la pierre ; épaufrures : éclat de pierre enlevé lors d'un choc)

Environnement :

- Enduit en surépaisseur créant un bourrelet autour de l'encadrement
- Enduit en ciment artificiel altérant la maçonnerie

Baie :

- Bouchement de baie
- Menuiserie non adaptée à la baie
- Matériau peu qualitatif (PVC)
- Éléments parasites de type volet roulant

Recommandations :

Encadrement :

- Nettoyage par gommage (sablage proscrit car trop brutal avec l'épiderme de la pierre)
- Consolidation des éléments en pierre
- Restitution des dimensions d'ouverture originelles
- Mise en valeur des décors

Environnement :

- Piquage des enduits rapportés
- Enduit à la chaux naturelle au ras de l'encadrement
- Possibilité d'appliquer un lait de chaux (eau fort, badigeon...) pour atténuer les contrastes

Baie :

- Bouchement en retrait si condamnation
- Pose de menuiserie adaptée à la baie
- Dépose des éléments parasites

8-7- PONTS

Général

Les premiers ponts en pierre sont construits au Moyen Âge pour enjamber les petits cours d'eau et faciliter la circulation. On conserve de beaux exemples de ces architectures constituées d'un ou plusieurs arcs en plein cintre ou segmentaires sur lesquels reposait le tablier incliné et un parapet réduit à minima. Une grande partie des ponts a été élargie et reconstruite par la suite, notamment au XIXe siècle. Construits également en pierre, ils sont reconnaissables par leur rythme de piles plus systématique, leur appareillage régulier ainsi qu'un tablier droit. Le territoire de Loire-Forez agglomération dispose d'un nombre important de ces ouvrages maçonnés de franchissement.

Déclinaisons



Pont en pierre à trois arches
Photo Archipat



Pont en pierre XIXe siècle
Photo Archipat



Pont médiéval du Diable
Photo Creative Commons

Altérations fréquentes :

Dispositifs :

- Ajout / remplacement de garde-corps métalliques standardisés
- Glissière de sécurité en métal
- Bornes routières lumineuses en plastique en amont et en aval du pont
- Trottoirs rapportés en béton/enrobé

Maçonnerie :

- Altération ou disparition des couvertines en pierre
- Reprise des joints au mortier de ciment artificiel

Environnement :

- Enfrichement des berges, prolifération de végétation devant et au pied de l'ouvrage
- Signalisation peu qualitative (panneaux routiers, noms du pont et du cours d'eau)

Recommandations :

Dispositifs :

- Conservation des parapets en maçonnerie
- Intégration optimale des dispositifs sécuritaires (intervention discrète, matériau qualitatif comme le bois)

Maçonnerie :

- Remplacement ou comblement des lacunes des couvertines
- Décroûtage des mortiers de ciment et reprise des joints sur le modèle d'origine

Environnement :

- Entretien régulier de la végétation pour éviter d'obstruer la vue sur les ouvrages

8-8- LAVOIRS

Général

Le lavoir se décline en de nombreuses typologies (bois, pierre ou acier, lavoir ouvert/couvert, alimenté par l'eau de pluie, etc.) Souvent situé dans le bourg où il occupe une place centrale, il n'est pas rare de le trouver légèrement à l'extérieur, ou en contre-bas. Utile à la vie quotidienne, le lavoir est aussi un lieu de rencontre, témoin d'une tradition profondément rurale. La première moitié du XIXe siècle marque véritablement l'âge d'or des lavoirs. On peut retrouver des lavoirs identiques d'un bourg à l'autre car, par souci d'économie, plusieurs communes pouvaient passer commander à un même constructeur.

Déclinaisons



Petit lavoir à ciel ouvert
Photo Archipat



Lavoir couvert
Photo Archipat



Lavoir en brique construit à même les rives
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Bassin :

- Altération ou disparition des margelles en pierre
- Disparition / déplacement des systèmes de caniveau en pierre
- Prolifération de mousses et de lichens

Façade et toiture :

- Renforts au ciment artificiel, remonté d'humidité
- Mauvaise étanchéité des couvertures, tuiles déplacées, usées / poreuses
- Modification des matériaux de couverture

Environnement :

- Enrobé de voirie au ras des maçonneries
- Végétation envahissante autour et sur la construction
- Proximité d'éléments techniques dégradants

Recommandations :

Bassin :

- Gommage des maçonneries
- Restitution des margelles
- Conservation des caniveaux en pierre
- Rejointement au mortier de chaux naturelle, comblement des lacunes

Façade et toiture :

- Restauration des murs, piles et huisseries
- Drainage et enduits au mortier de chaux naturelle
- Remplacement des tuiles usées sur le modèle existant (creuse, plate)

Environnement :

- Mise en valeur globale des abords (sols perméables ou végétalisés)
- Limitation de la confrontation avec des éléments de type conteneurs poubelles, panneaux publicitaires

8-9- FONTAINES ET BACHATS

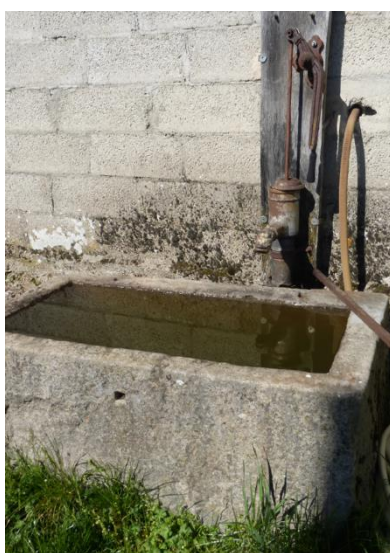
Général

Le bachat est un modeste réservoir d'eau présent dans tous les bourgs à caractère rural. Il regroupait diverses fonctions : abreuvoir pour les bêtes, fontaine publique et parfois même lavoir. Les dispositions sont variables : en position centrale, adossé à un mur, couvert sous un appentis, etc. Les bachats les plus anciens sont en pierre monolithique (granit), les plus récents en ciment. Les fontaines sont, en revanche, plus rares sur le territoire et ont été ajoutées, pour la plupart, récemment (XIXe siècle).

Déclinaisons



Fontaine avec bassin en pierre
Photo Archipat



Bachat avec pompe à bras
Photo Archipat



Bassin couvert
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Bassin :

- Altération ou disparition des margelles en pierre ou des maçonneries
- Prolifération de mousse
- Renforts au ciment artificiel

Robinetterie :

- Disparition des robinets ou pompes
- Corrosion, altération des peintures
- Perte d'un ou plusieurs éléments du mécanisme

Environnement :

- Enrobé de voirie au ras de la maçonnerie
- Végétation envahissante autour et sur la construction
- Proximité d'éléments techniques dégradants

Recommandations :

Bassin :

- Restitution des margelles
- Comblement des lacunes
- Entretien doux régulier
- Décroustage des renforts en ciment

Robinetterie :

- Conservation des mécanismes d'origine
- Traitement anti-corrosion et peinture dans la teinte d'origine
- Restitution des éléments manquants

Environnement :

- Mise en valeur globale des abords (sols perméables ou végétalisés)
- Limitation de la confrontation avec les éléments de type conteneurs poubelles, panneaux publicitaires

8-10- PUIITS

Général

Les puits sont des éléments indispensables de la vie quotidienne, disséminés dans tout le territoire, généralement au sein de propriétés privées. Les typologies sont très riches dans leur forme et leur matérialité (granit, basalte ou briques). Les plus représentés sont les puits dits 'à casquette', c'est-à-dire surmontés d'un toit mono-pente. On trouve également les puits fermés, en talus, ou parfois même en obus. Les plus anciens conservés sont les puits ouverts, à portique, et couverts par une petite toiture à deux pans.

Déclinaisons



Puits à casquette en brique
Photo Forez Histoire



Puits fermé avec porte en bois
Photo Archipat



Puits à portique en fer forgé
Photo Forez Histoire

Altérations fréquentes :

Maçonnerie :

- Altération ou disparition des margelles en pierre
- Délitement de la maçonnerie
- Reprise au ciment artificiel

Mécanisme :

- Disparition des tambours, manivelles
- Corrosion des portiques
- Perte de la couverture protectrice

Environnement :

- Prolifération de la végétation autour et sur la construction
- Environnement dévalorisant (mobilier, matériaux, etc.)

Recommandations :

Maçonnerie :

- Gommage des pierres et maçonneries
- Restitution des margelles
- Piquage des reprises en ciment
- Reprise des mortiers à la chaux naturelle

Mécanisme :

- Restitution des tambours et manivelles
- Traitement anti-corrosion
- Peinture dans la teinte d'origine
- Pose d'une nouvelle couverture

Environnement :

- Mise en valeur globale (entretien, matériaux)
- Soin de l'écrit de présentation, éviter la confrontation avec les éléments de type conteneurs poubelles, panneaux publicitaires

8-11- CHAPELLES ET ORATOIRES

Général

Les chapelles se répandent dans le Forez de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle. Quasiment chaque hameau en était doté comme en atteste le cadastre napoléonien, même si, bien souvent, elles étaient rattachées à un château ou à un prieuré. Les chapelles sont construites sur un modèle simple : un volume rectangulaire de nef contre lequel s'adosse le chevet composé d'une seule abside en cul-de-four. Les oratoires, plus ou moins rustiques, restent des éléments moins courants dans le paysage.

Déclinaisons



Chapelle dominant la vallée
Photo Archipat



Oratoire dédié à la vierge
Photo Archipat



Chapelle de hameau
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Intérieurs :

- Altération des décors peints
- Reprise des enduits au ciment
- Mauvaise tenue ou disparition de dalles en pierre au sol

Façade et toiture :

- Disparition des enduits couvrants à la chaux naturelle
- Reprise des joints de maçonnerie au mortier de ciment artificiel
- Prolifération de mousse en couverture
- Manque d'entretien des menuiseries et des vitraux
- Disparition / déscellement des croix couronnant les toitures

Environnement :

- Artificialisation des abords

Recommandations :

Intérieurs :

- Restauration et mise en valeur des décors
- Piquage des enduits au ciment artificiel au profit d'enduits à la chaux naturelle
- Remplacement des dalles altérées

Façade et toiture :

- Piquages des enduits rapportés
- Réfection d'enduit couvrant à la chaux naturelle
- Peinture des portes en bois dans les tons d'origine
- Re-scellement et traitement des croix en fer forgé ou en pierre
- Remplacement des tuiles creuses usées

Environnement :

- Maintien des sols végétalisés et perméables
- Conservation de la visibilité de l'édifice (entretien végétation)

8-12- CROIX ET CALVAIRES

Général

Les croix sont extrêmement nombreuses sur le territoire de Loire-Forez agglomération. On distingue :

- les croix de carrefour ou croix de chemin, implantées en général à la croisée des routes ;
- des croix de bourg installées sur la place et intégrées à d'autres éléments (assises, fontaine, etc.).

Elles constituent une délimitation (paroisse), un repère dans le paysage, ou sont le témoin des processions. Construites en bois, en pierre ou en métal, la plupart sont datées entre le XVe et le XIXe siècle. La croix n'est pas dissociable de son socle et de ses emmarchements.

Déclinaisons



Croix en bois sur piédestal
Photo Archipat



Croix en fer forgé sur autel maçonné
Photo Archipat



Croix monolithique et assises
maçonnées
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Croix :

- Déformation ou partie manquante (bras)
- Sur-épaisseur de peinture ou peinture dégradée
- Bois infesté par insectes
- Oxydation des fers

Socle :

- Descellement de la croix du socle
- Dégradation de la pierre des emmarchements
- Disparition de certains éléments (bornes)

Environnement :

- Déplacement de croix (croix de carrefour notamment)
- Prolifération de la végétation autour du monument
- Environnement dévalorisant (mobilier, matériaux, etc.)

Recommandations :

Croix :

- Restitution des parties manquantes
- Traitement anti-corrosion
- Traitements des bois
- Nettoyage délicat éléments sculptés

Socle :

- Rescellement pierre
- Décroûtage des renforts au mortier de ciment
- Compléments des lacunes et rejointoiement au mortier de chaux
- Gommage soigné

Environnement :

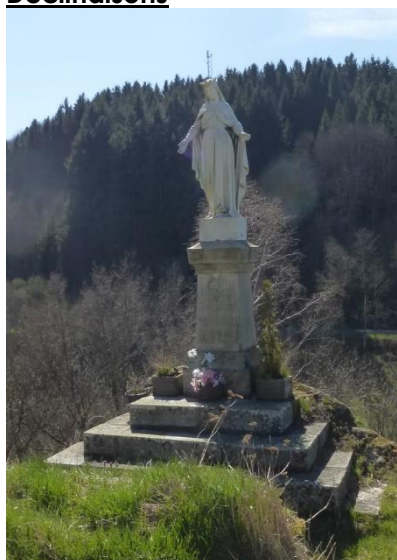
- Maintien des croix à leur emplacement d'origine ou intégration des axes et perspectives dans les nouveaux emplacements
- Valorisation de l'écrin de présentation (bâti, végétal), éviter la confrontation avec les éléments de type conteneurs poubelles, panneaux publicitaires

8-13- STATUES ET MADONES

Général

On répertorie de nombreuses statues religieuses qui quadrillent le territoire. Ces dernières sont notamment situées à proximité immédiate d'un édifice religieux. On trouve également des madones installées en évidence dans le grand paysage. Elles assuraient, autrefois, un rôle de protection et de repère. Enfin, des statuette privées, sont très régulièrement positionnées dans des niches intégrées aux façades des habitations rurales, notamment dans les hameaux isolés. Généralement en pierre, on trouve parfois également des exemples de statues en faïence ou en bois.

Déclinaisons



Madone dominant le paysage
Photo Archipat



Ensemble de 3 statuette inscrites dans
une niche
Photo Archipat



Statue d'ange soufflant dans un
instrument
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Intérieur :

- Altération des décors peints
- Reprise des enduits au ciment
- Mauvaise tenue ou disparition de dalles en pierre au sol

Enveloppe et toiture :

- Disparition des enduits couvrants à la chaux naturelle
- Reprise des joints de maçonnerie au mortier de ciment artificiel
- Prolifération de mousses en couverture
- Manque d'entretien des menuiseries et vitraux
- Disparition / déscellement des croix couronnant les clochers

Environnement :

- Artificialisation des abords

Recommandations :

Intérieur :

- Restauration et mise en valeur des décors
- Piquage des enduits au ciment artificiel au profit d'un enduit à la chaux naturelle
- Remplacement des dalles altérées

Enveloppe et toiture :

- Piquages des enduits rapportés
- Pose d'enduit couvrant à la chaux naturelle
- Peinture des portes en bois dans les tons d'origine
- Re-sceller les croix en fer forgé
- Remplacement des tuiles creuses usées

Environnement :

- Maintien des sols végétalisés et perméables
- Conservation de la visibilité de l'édifice (entretien végétation)

8-14- MONUMENTS AUX MORTS

Général

Ces monuments sont, dans la plupart des cas des cénotaphes, érigés pour commémorer et honorer les soldats disparus ou tués durant la guerre. Ils se trouvent généralement dans les centres-villes ou centres-bourgs. Leur emplacement, leurs dimensions et leur ornementation sont très variés. Bien souvent, bâtis en pierre de différentes qualités (marbre, granit, grès...), ils peuvent être figuratifs et ornés de statues de pierre ou de métal.

Déclinaisons



Monument aux morts en pierre
Photo Archipat



Statue de poilu
Photo Archipat



Monument entouré de grilles en fer forgé
Photo Archipat

Altérations fréquentes :

Statue :

- Oxydation du métal
- Peinture délabrée
- Éléments manquants (couronne de laurier...)

Socle :

- Altération des emmarchements et dalles en pierre
- Altération des inscriptions gravées (dates, noms)
- Végétalisation apportant de l'humidité

Environnement :

- Déplacement du monument et perte de lien avec l'espace public
- Altération ou suppression des mises à distance (grilles/obus)
- Environnement dévalorisant (mobilier urbain, matériaux sans qualité)

Recommandations :

Statue :

- Traitement anti-corrosion
- Peinture dans les teintes d'origine
- Restitution des éléments de décor rapportés

Socle :

- Gommage et re-scellement des pierres au mortier de chaux
- Piquage des enduits rapportés (ciment artificiel)
- Complément des lacunes
- Eloignement des sources d'humidité (de type massif de végétation...)

Environnement :

- Recherche de qualité urbaine (alignement, centralité)
- Valorisation de l'écrin de présentation (mur, écran végétal, mise à distance...)
- Evitement de la proximité avec des éléments techniques ou de mobiliers peu valorisants

9- Essences végétales recommandées

9-1- Programme local de prévention des déchets ménager et assimilés (PLPDMA) de Loire Forez agglomération 2019-2025

Le PLPDMA s'inscrit dans une dynamique visant à coordonner les initiatives du territoire dans le but d'engager une transition vers un modèle plus durable de circulation et d'échanges des biens, matériaux et idées. Les principaux objectifs visent à mettre en place une ligne directrice de réduction des déchets, d'accompagner l'évolution des pratiques et de coordonner les actions autour de la prévention des déchets.

Ce programme est un outil stratégique et opérationnel. Un plan d'action pluriannuel a été défini autour de 6 axes et 19 fiches actions. L'une d'elle promeut les essences à faible entretien.

Cette action s'inscrit dans l'axe 2 du PLPDMA à savoir la réduction et la gestion à la source des biodéchets. Les objectifs de cette action sont de :

- réduire les volumes des déchets verts à la source,
- réaliser un gain de temps et d'entretien,
- d'éviter les déplacements en déchèterie,
- protéger la biodiversité.

La promotion des essences à faible entretien permet, sur le long terme, de répondre à ces objectifs. La mise en place de cette action est rendue en partie possible par son inscription dans le PLUi.

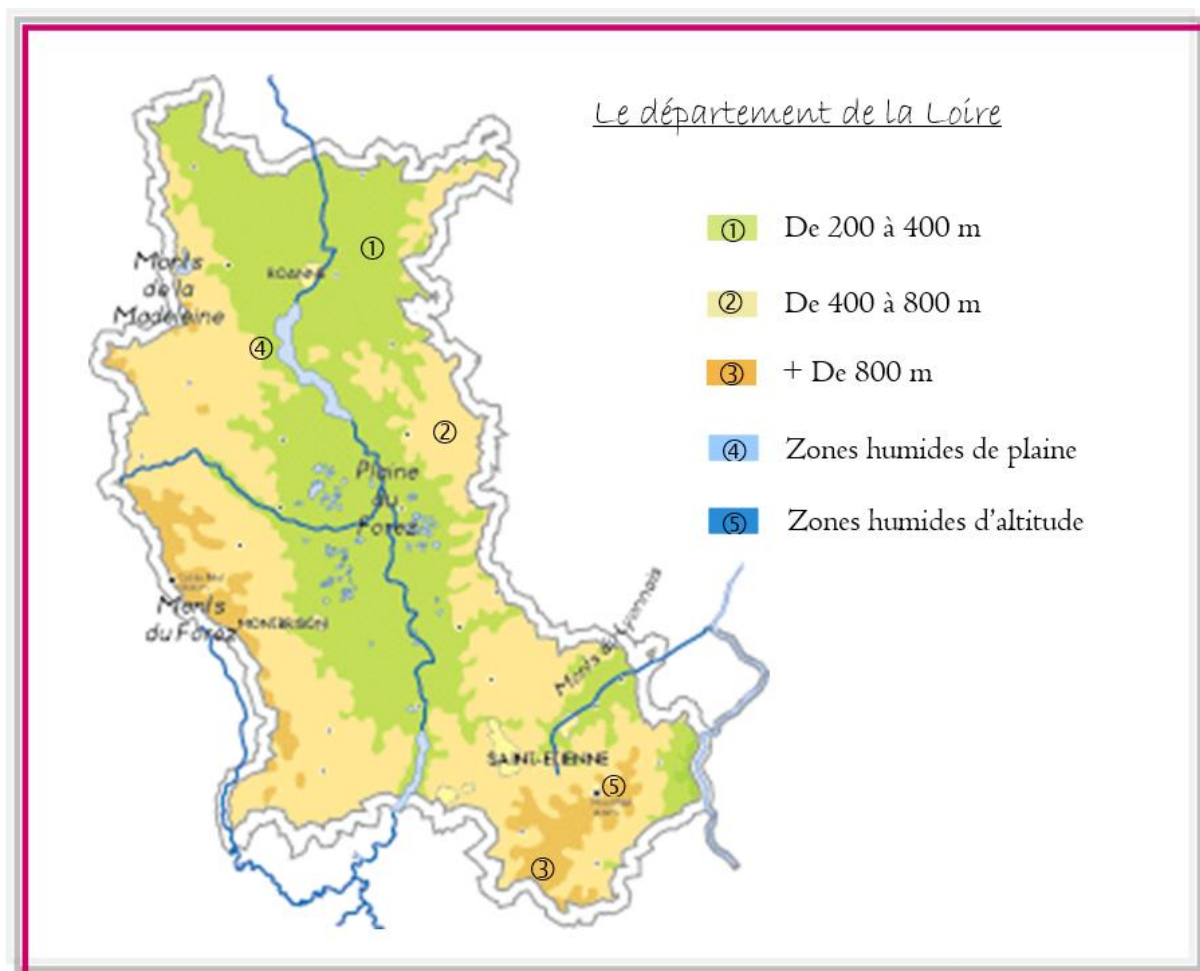
A l'horizon 2022/2023 la réalisation d'un guide des essences à faibles entretien est programmée. Ce guide viendra compléter les éléments énoncés ci-avant. Il pourra également être annexé au PLUi et ainsi s'ajouter à la liste des essences locales recommandées par le Département de la Loire détaillée en point 7.2.

9-2- Politique de développement durable du Département de la Loire

Dans le cadre de la politique de développement durable menée par le Département de la Loire, une attention particulière est portée sur la promotion des essences locales pour tout projet de plantations, adaptées aux conditions pédoclimatiques du territoire, dans un objectif de protection de l'environnement et des paysages.

Pour cela, il est préconisé de :

- Privilégier les espèces à faible potentiel allergisant, citées ci-dessous, dans les espaces urbains.
- Privilégier la diversité des essences dans les haies (limitation des risques allergisants, plus favorables à la biodiversité et, limitation des risques sanitaires pour les essences (ex pyrale du Buis).



NOM DE L'ESPECE NOM COMMUN NOM LATIN	HAUTEUR A L'AGE ADULTE	CROISSANCE	FEUILLES	TYPE DE MILIEUX	POTENTIEL ALLERGISANT
Les arbres à haut jet					
Aulne glutineux <i>Alnus glutinosa</i>	25 m	Rapide	Caduques	4 5	Fort
Chêne pédonculé <i>Quercus robur</i>	40 m	Lente	Caduques	1 2	Modéré
Chêne sessile <i>Quercus petraea</i>	35 m	Lente	Caduques	1 2	Modéré
Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	30 m	Rapide	Caduques	1 2 3 4 5	Faible/négligeable (par contact)
Frêne commun <i>Fraxinus excelsior</i>	30 m	Rapide	Caduques	1 2 3	Fort (Nul chez les plants femelles)
Hêtre <i>Fagus sylvatica</i>	35 m	Rapide	Caduques	1 2 3	Modéré
Merisier <i>Prunus avium</i>	25 m	Rapide	Caduques	1 2	-
Peuplier blanc <i>Populus alba</i>	30 m	Rapide	Caduques	4	Faible/négligeable (Nul chez les plants femelles)
Peuplier noir <i>Populus nigra</i>	30 m	Rapide	Caduques	4 5	Faible/négligeable (Nul chez les plants femelles)
Tremble <i>Populus tremula</i>	30 m	Rapide	Caduques	4	Faible/négligeable (Nul chez les plants femelles)
Tilleul <i>Tilia platyphyllos</i>	30 m	Rapide	Caduques	1 2 3	Modéré (par contact)
Les arbres bas ou arbres recépés					
Aulne glutineux <i>Alnus glutinosa</i>	20 m	Rapide	Caduques	4 5	Fort
Bouleau <i>Betula verrucosa</i>	20 m	Rapide	Caduques	1 2 3 4 5	Fort
Charme <i>Carpinus betulus</i>	20 m	Rapide	Caduques	1 2	Fort
Châtaigner <i>Castanea sativa</i>	20 m	Rapide	Caduques	1 2	Faible/négligeable
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	15 m	Moyenne	Caduques	1 2	Faible/négligeable (par contact)
Genévrier	10 m	Lente	Persistantes	1 2 3	Modéré

<i>Juniperus communis</i>					
Poirier commun <i>Pyrus pyraeaster</i>	20 m	Rapide	Caduques	1 2	-
Saule blanc <i>Salix alba</i>	20 m	Rapide	Caduques	4 5	Modéré (Proche de nul avec coupe régulière type têtard / Nul chez les plants femelles)
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	15 m	Rapide	Caduques	4 5	Modéré (Proche de nul avec coupe régulière type têtard / Nul chez les plants femelles)
Les arbres bas ou arbres recépés					
Saule des vanniers <i>Salix viminalis</i>	10 m	Rapide	Caduques	4	Modéré (Proche de nul avec coupe régulière type têtard / Nul chez les plants femelles)
Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i>	15 m	Rapide	Caduques	3	-
Alisier blanc <i>Sorbus aria</i>	15 m	Moyenne	Caduques	1 2 3	-
Les arbustes					
Ajonc d'Europe <i>Ulex europaeus</i>	4 m	Rapide	Persistantes	1 2	-
Aubépine <i>Craetaegus monogyna</i>	6 m	Lente	Caduques	1 2 3	-
Camérisier <i>Lonicera xylosteum</i>	2 m	Rapide	Caduques	1 2 3	-
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	5 m	Rapide	Caduques	1 2	-
Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i>	5 m	Lente	Caduques	1 2 3	-
Genêt des teinturiers <i>Genista tinctoria</i>	0,70 cm	Rapide	Persistantes	1 2 3	-

Groseillier à maquereau* <i>Ribes uva crista</i>	1,5 m	Moyenne	Caduques	1 2	-
Houx <i>Ilex aquifolium</i>	10 m	Lente	Persistantes	1 2 3	-
Noisetier <i>Corylus avellana</i>	4 m	Rapide	Caduques	1 2 3	Fort
Pommier sauvage <i>Malus sylvestris</i>	8 m	Moyenne	Caduques	1 2	-
Prunellier <i>Prunus spinosa</i>	4 m	Lente	Caduques	1 2 4	-
Troène <i>Ligustrum vulgare</i>	3 m	Lente	Persistantes	1 2	Modéré (par contact, proche de nul avec coupe régulière)
Saule pourpre <i>Salix purpurea</i>	6 m	Lente	Caduques	4 5	Modéré (Proche de nul avec coupe régulière type têtard / Nul chez les plants femelles)
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	8 m	Moyenne	Caduques	1 2 3 (4 5)	-
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	4 m	Rapide	Caduques	4 5	-

9-3- Flore exotique envahissante en Rhône-Alpes : espèces déconseillées

La liste ci-dessous reprend les essences classées comme espèces exotiques envahissantes avérées dans le cadre du bilan de la problématique végétale invasive en Rhône-Alpes de 2020 réalisée par le Conservatoire Botanique Alpin. Il s'agit de plantes exotiques présentant un comportement envahissant avéré en milieu naturel dont la prolifération occasionne des dommages importants sur les espèces végétales indigènes et les communautés végétales.

Pour consulter les listes actualisées et plus d'informations, il est possible de consulter le site : <http://eee-auvergnerhonealpes.fr/wordpress/index.php/faune-et-flore-invasives/>

NOM DE L'ESPECE NOM LATIN
Acer negundo L.
Achillea crithmifolia Waldst. & Kit.
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle
Ambrosia artemisiifolia L.
Amorpha fruticosa L.
Artemisia annua L.
Artemisia verlotiorum Lamotte

Azolla filiculoides Lam.
Bidens frondosa L.
Buddleja davidii Franch.
Bunias orientalis L.
Campylopus introflexus (Hedw.) Brid.
Cyperus eragrostis Lam.
Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John
Erigeron annuus (L.) Pers.
Erigeron canadensis L. (b.)
Erigeron sumatrensis Retz. (b.)
Galega officinalis L.
Helianthus tuberosus L.
Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier
Impatiens balfouri Hooker fil.
Impatiens glandulifera Royle
Impatiens parviflora DC.
Lemna minuta H.B.K.
Lindernia dubia (L.) Pennell
Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter & Burdet
Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven
Myriophyllum aquaticum (Velloso) Verdcourt
Panicum capillare L.
Parthenocissus inserta (A. Kerner) Fritsch
Reynoutria japonica Houtt.
Reynoutria x-bohemica Chrtek & Chrtkova
Robinia pseudoacacia L.
Senecio inaequidens DC.
Solidago canadensis L.
Solidago gigantea Aiton
Symphyotrichum gr. novi-belgii (inclus S. lanceolatum, S. novi-belgii et S. x salignum)
Vallisneria spiralis L.
Vitis gr. riparia (inclus Vitis rupestris et riparia x rupestris)
Xanthium orientale L.

10- Recommandations pour l'insertion des bâtiments dans la pente



Fiche pratique



ACCÈS ET STATIONNEMENT

En montagne, la voirie peut occasionner très vite des coûts importants, que ce soit pour la réalisation ou l'entretien des chemins. Dans un bourg traditionnel dense, l'implantation des constructions, et donc des accès et des garages, est déterminée par la morphologie de l'espace public (règles d'alignement et de mitoyenneté).

Les accès des véhicules tiennent forcément compte de la topographie du terrain. Dans une forte pente, ils peuvent nécessiter un chemin long et raide selon l'implantation de la maison. Privilégier un chemin le plus court possible et en pente douce permet d'adoucir les contraintes hivernales liées au déneigement et au verglas et de consommer le moins d'espace possible sur la parcelle. Implantation de la maison, voirie et stationnement des véhicules doivent être réfléchis globalement, d'autant plus quand le dénivelé est important.

fiche pratique 1

LE CHEMIN

L'implantation du chemin dans une pente peut se faire de plusieurs manières. Deux attitudes caricaturales peuvent être retenues :

Le chemin est dessiné perpendiculaire aux courbes de niveau :

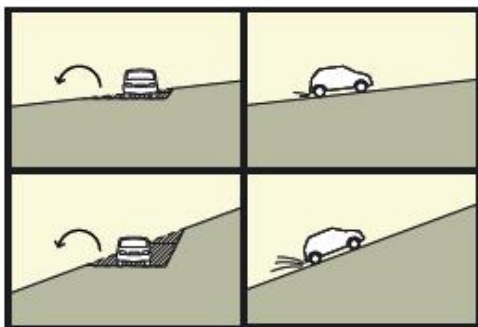
le terrassement est minime, mais la pente d'accès peut s'avérer impraticable en hiver (neige, glace). Il peut alors s'avérer nécessaire de réaliser un terrassement ou une construction en passerelle pour favoriser l'accès.

Le chemin est dessiné parallèlement aux courbes de niveau du terrain :

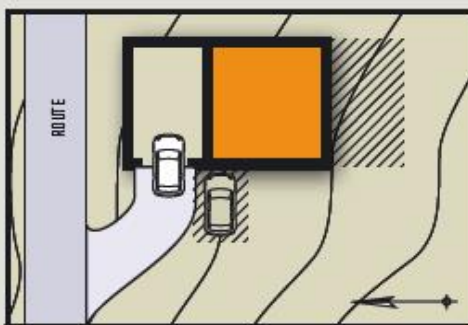
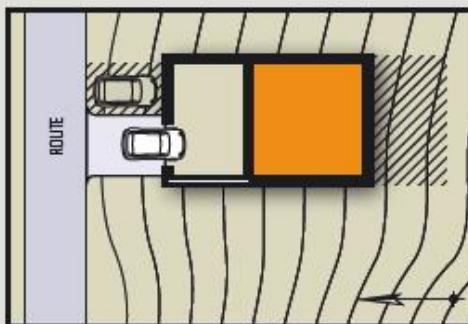
en pente douce, il nécessite un terrassement plus ou moins important selon sa longueur et le dénivelé. En pente forte, la stabilisation des talus créés est nécessaire.

Dans tous les cas, il faut penser à :

- L'entretien des chemins pentus, qui sont soumis à des phénomènes de ravinement importants lors de fortes précipitations.
- L'exposition des chemins, piétons ou automobiles. Les pentes fortes devront être ensoleillées pour dégeler plus rapidement.
- Un espace de stationnement et de retournement à plat devant la garage.

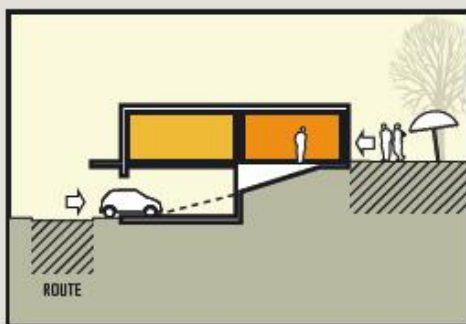
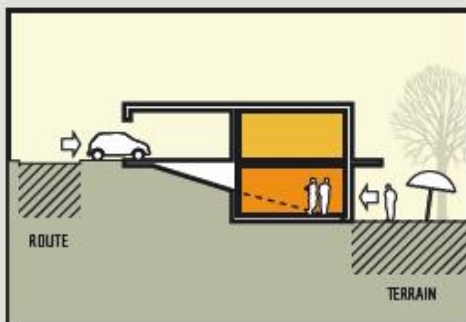


accès par le chemin le plus court, stationnement et garage en partie haute



accès latéral, par le haut, parallèlement aux courbes de niveau
on peut remarquer la réalisation du soutènement des talus créés

accès par le chemin le plus court, stationnement et garage en partie haute



accès, stationnement et garage en partie basse

GARAGE ET STATIONNEMENT

L'emplacement du garage lorsqu'on construit dans un terrain en pente est déterminant. Plusieurs solutions existent, elles dépendent de l'implantation possible de la maison selon l'orientation du terrain, de la situation de la voie publique, mais aussi de votre manière de vivre. Observez les constructions environnantes : les solutions traditionnelles employées dans l'environnement proche offrent souvent des idées à retenir.

Quand la voie publique est située en haut du terrain,

le garage s'installe dans un des niveaux supérieurs de la construction (face à la route avec un chemin très court, ou latéralement avec un chemin parallèle à la route). Le garage peut se trouver alors sous le toit, comme dans les granges traditionnelles de montagnes. Les espaces de vie s'organisent au même niveau et en dessous. L'intimité des activités privées extérieures est plus difficile à trouver (voie publique en surplomb).

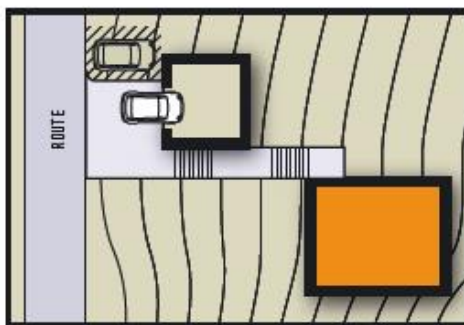
Quand la voie publique est située en contrebas du terrain,

le garage est positionné en bas de la construction (face à la route avec un chemin très court, ou latéralement avec un chemin parallèle à la route). Les espaces de vie s'organisent aux niveaux supérieurs. L'intimité des activités extérieures privées s'organise facilement.

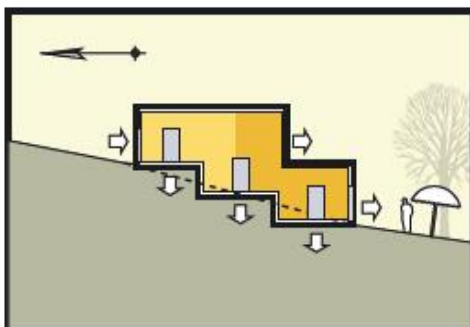
Vous pouvez prévoir un garage séparé,

qui peut être un simple abri ouvert, construit à proximité de la route. Un chemin piétonnier permettra l'accès à la construction. Sa largeur et son traitement pourront être prévus pour l'utilisation occasionnelle d'un véhicule. C'est une solution à privilégier en cas de terrain très contraint pour l'implantation qui rendrait l'accès difficile ou particulièrement coûteux, également en cas d'enneigement important et d'un chemin d'accès long ou en pente raide.

- Dans le cas de la construction d'un lotissement, la création de garages mitoyens est une solution économique à retenir.



fiche pratique 1

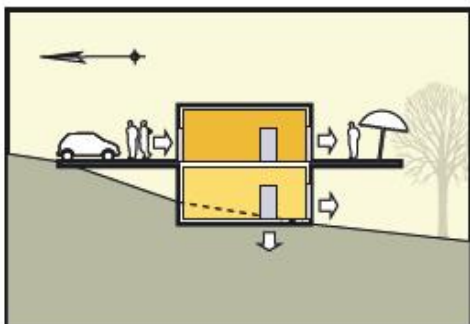


Accès de plain-pied aux différents niveaux de la construction



Accès par terrasses et passerelles

La maison se décolle de la pente du terrain. Quand l'accès pour les activités extérieures ne s'effectue pas de plain-pied et que les pièces de vie principales sont aux niveaux supérieurs de la construction, des terrasses prolongeront la construction. Attention : ces terrasses devront être suffisamment spacieuses pour répondre à vos attentes, et si possible protégées des intempéries.



ACCÈS À LA CONSTRUCTION

Accès de plain-pied aux différents niveaux de la construction

La maison suit la pente du terrain. L'espace extérieur du terrain est accessible depuis tous les niveaux de la construction, l'appropriation de cet espace ne pose pas de problème pour les activités extérieures. Le stationnement des véhicules sera dépendant de la voirie publique.



Accès par terrasses et passerelles

Renseignements

Parc naturel régional de Chartreuse

Maison du parc, 38380 St Pierre de Chartreuse
Tél : 04 76 88 75 20 - Fax : 04 76 88 75 30 - Mèl : accueil@parc-chartreuse.net

Parc naturel régional du Vercors

255, chemin des Fusiliés, 38250 Lans en Vercors
Tél : 04 76 94 38 26 - Fax : 04 76 94 38 39 - Mèl : info@pnr-vercors.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme

Place Jean Colombar, BP 1022, 26010 Valence cedex
Tél : 04 75 79 04 03 - Fax : 04 75 79 04 17 - Mèl : caue@draoem.net

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère

22, rue Hébert, 38000 Grenoble
Tél : 04 76 00 02 21 - Fax : 04 76 15 22 39 - Mèl : info@caue-isere.org - www.caue-isere.org

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie

BP 1802, 73018 Chambéry cedex
Tél : 04 79 60 75 50 - Fax : 04 79 62 67 42 - Mèl : caue.savoie@libertysurf.fr



2

PATRIMOINE ET PROJET

HABITER EN
MONTAGNE
AUJOURD'HUI

Fiche pratique

CONSTRUIRE
DANS LA PENTE

En montagne, les terrains constructibles sont pour la plupart en pente : pente unique plus ou moins prononcée, succession de pentes différentes, ou encore suite de replats et de contre-pentes. Comment tirer parti de la forme du terrain pour implanter sa maison ?

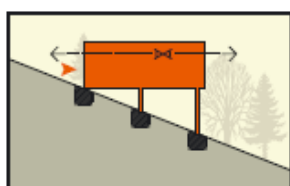
La construction dans une pente impose toujours un terrassement, mais celui-ci sera plus ou moins important suivant l'attitude choisie. Il existe quatre grands types d'implantation :

- en surplomb, décollé du sol en porte-à-faux ou perché sur des pilotis
- en cascade, avec succession de niveaux ou de demis-niveaux suivant le degré d'inclinaison
- encastré, voire semi-enterré
- posé sur un plat terrassé

Par ailleurs, si le toit comporte un faîtage, celui-ci peut être parallèle aux courbes de niveau, ou au contraire perpendiculaire.

Chaque type d'implantation présente ses avantages et ses contraintes. Le choix d'une attitude déterminera en grande partie l'organisation et la volumétrie du bâtiment.

SE SURÉLEVER DU SOL *en porte-à-faux ou perché sur des pilotis*

VOLUME DES
DÉBLAIS/REMBLAIS

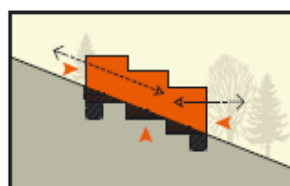
AVANTAGES

respect du terrain naturel / impact minimum
volume faible des déblais
dégagement des vues / prise d'altitude
ouverture et cadrage multiples des vues / vues traversantes
espace résiduel utilisable
adaptation aisée aux pentes extrêmes et aux terrains complexes

CONTRAINTES

accès direct limité / accès au terrain plus complexe
technicité ou coût éventuel du système porteur
exposition au vent
volumétrie éventuelle

ACCOMPAGNER LA PENTE *en cascade, avec succession de niveaux ou de demis-niveaux suivant le degré d'indinaison*

VOLUME DES
DÉBLAIS/REMBLAIS

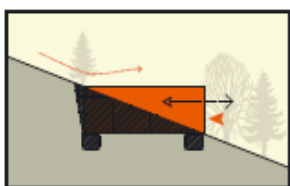
AVANTAGES

respect du terrain naturel
volume des déblais
ouverture et cadrage multiples des vues / vues
traversantes
accès directs multiples possibles à tous les niveaux

CONTRAINTES

circulation intérieur

S'ENCASTRER *s'enterrer, remblai et déblai*

VOLUME DES
DÉBLAIS/REMBLAIS

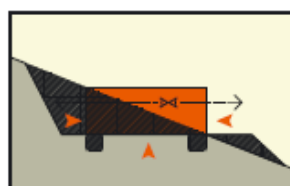
AVANTAGES

respect du terrain naturel
impact visuel faible / volumétrie
isolation thermique / exposition au vent
l'espace du toit peut être utilisable (attention sécurité/
accessibilité)
intimité éventuelle

CONTRAINTES

volume des déblais/remblais
accès direct limité / accès au terrain plus complexe
ouverture et cadrage limité des des vues / orientation

DÉPLACER LE TERRAIN *poser à plat sur un terrassement*

VOLUME DES
DÉBLAIS/REMBLAIS

AVANTAGES

accès direct et accessibilité au terrain
ouverture et cadrage multiples des vues / vues traversantes

CONTRAINTES

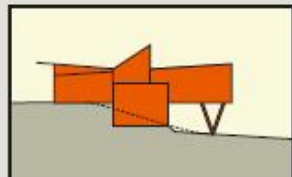
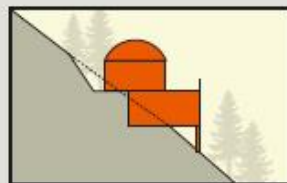
non respect du terrain naturel
impact visuel / volumétrie du terrain remanié
volume des déblais/remblais
création d'ouvrage de soutènement / instabilité des talus et remblais

Sauf cas exceptionnel cette solution n'est pas à retenir. Elle accompagne souvent la construction de maisons non conçues pour les terrains qui les reçoivent. Elle déforme les terrains et s'accompagne de la réalisation presque obligatoire d'enrochements ou de murs de soutènement de grande hauteur, pour la stabilisation des talus, qui dénaturent le paysage. D'une manière générale, la construction de soutènement de plus de 1 niveau est à éviter.

fiche pratique 2



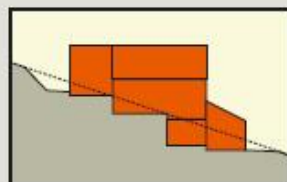
Sur ce terrain à pente «extrême» où le rocher est affleurant, la solution de se surélever du sol s'est imposée au concepteur. la maison développe ses niveaux en cascade, ce qui permet la réalisation d'une grande terrasse accessible qui compense la difficulté d'utilisation du terrain. Un espace «sanitaire» a été créé entre la maison et le rocher pour limiter les infiltrations des eaux de ruissellement.



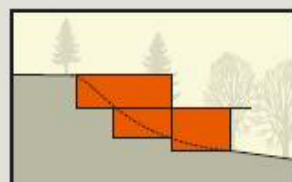
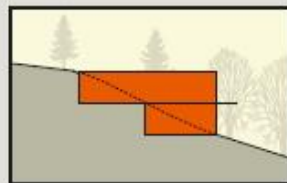
Ce terrain légèrement en contrepente du versant ne présente pas d'intérêt en partie basse en raison de son orientation. La solution retenue a été d'organiser la maison en demi-niveaux sur le terrain naturel. L'entrée se fait en partie basse, le volume sur pilotis libère un espace utilisé pour le stationnement automobile.



Cet exemple illustre bien la construction en cascade qui suit le profil du terrain naturel à forte pente. L'accès principal se fait en partie basse, mais tous les niveaux de la construction sont également accessibles de plein-pied.

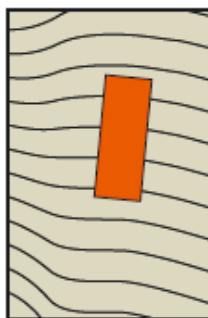
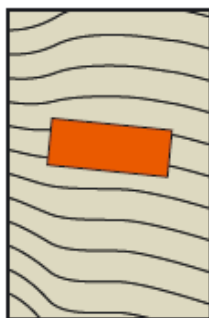


Deux exemples d'encastrement dans le terrain. Pour résoudre le problème des ouvertures, le premier utilise des patios qui apportent la lumière au centre de la construction, les espaces «arrières» sont des espaces techniques ou de rangement utilisés comme espaces «tampons». La construction est complètement protégée des vents dominants, et pratiquement invisible dans le paysage.



Dans ce cas, la construction se développe perpendiculairement à la pente, et s'ouvre latéralement sur des espaces traversants. L'espace du toit est utilisé pour le stationnement automobile, l'accès est sécurisé pour éviter les chutes, la construction est peu visible dans le paysage.

fiche pratique 2

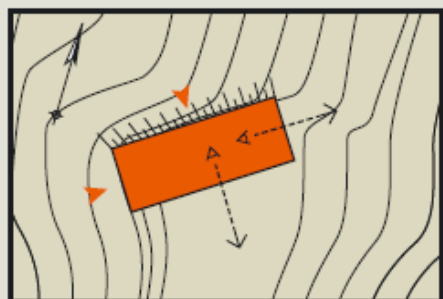


Le sens du bâtiment ou du faitage peut être parallèle ou perpendiculaire aux courbes de niveau suivant la volumétrie des constructions voisines, ou selon ce qui sera privilégié dans la construction : accès, accessibilité, orientations, vues.

Dans le cas d'une construction perpendiculaire aux courbes de niveau l'influence du ruissellement et d'accumulation de neige seront moindres.



Cette maison trouve une implantation en plan idéale sur une ancienne aire de retournement d'engins agricoles, seul espace plat du terrain. Elle profite d'un talus au nord pour s'enterrer et s'isoler du froid, alors qu'elle s'ouvre au sud sur le panorama de la vallée.



Terrain en pente et risques naturels

En montagne, les terrains sont soumis à de nombreux aléas naturels : les précipitations ou la fonte des neiges peuvent entraîner des phénomènes de glissements de terrain ou des ravinements importants, les reliefs dominants des chutes de blocs, des avalanches... A ces aléas s'ajoutent dans notre région un risque sismique non négligeable.

Construire en montagne implique nécessairement la prise en compte de ces risques.

Contraintes et atouts

Certains systèmes de construction nécessitent d'importants mouvements de terre pour la réalisation du chantier (déblais, remblais), même si le terrain retrouve son profil naturel à la fin des travaux. D'où un budget spécifique pour le terrassement, pouvant atteindre 10 à 20% du montant de la construction, et à intégrer donc dès le départ dans l'économie générale du projet.

La conception de la maison peut transformer la contrainte de la pente en atout : dégagement des vues, accès de plain-pied à tous les niveaux de l'habitation, moins de vis-à-vis...

Renseignements

Parc naturel régional de Chartreuse

Maison du parc, 38380 St Pierre de Chartreuse
Tél : 04 76 88 75 20 - Fax : 04 76 88 75 30 - Mail : accueil@parc-chartreuse.net

Parc naturel régional du Vercors

255, chemin des Fusillés, 38250 Lans en Vercors
Tél : 04 76 94 38 26 - Fax : 04 76 94 38 39 - Mail : info@pnr-vercors.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme

Place Jean Colombet, BP 1022, 26010 Valence cedex
Tél : 04 75 79 04 03 - Fax : 04 75 79 04 17 - Mail : caue@drauromet.org

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère

22, rue Hébert, 38000 Grenoble
Tél : 04 76 00 02 21 - Fax : 04 76 15 22 39 - Mail : info@caue-isere.org - www.caue-isere.org

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie

BP 1802, 73018 Chambéry cedex
Tél : 04 79 60 75 50 - Fax : 04 79 62 67 42 - Mail : caue.savoie@libertysurf.fr



3

PATRIMOINE ET PROJET

HABITER EN
MONTAGNE
AUJOURD'HUI

Fiche pratique

1

2

→ 3

4

5

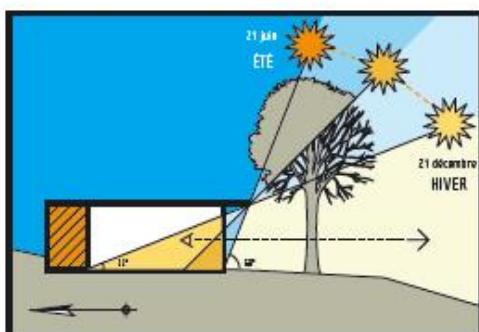
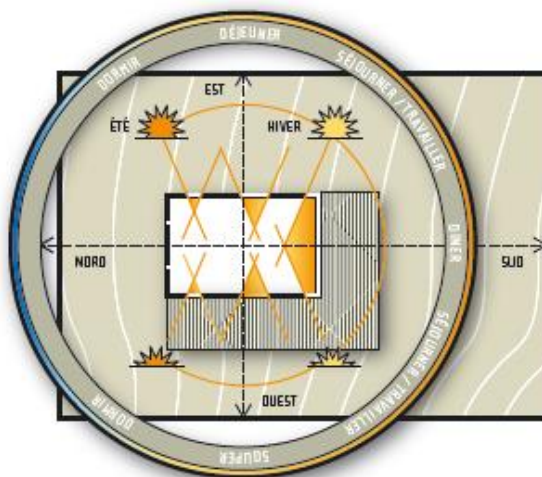
CONSTRUCTION
ET ENVIRONNEMENT (1)
PRINCIPES DE BASE

S'installer en montagne demande une attention soutenue au milieu naturel. Dans les massifs de Chartreuse et du Vercors, le climat est contrasté malgré des altitudes moyennes. La neige est présente plusieurs mois dans l'année. Elle peut former des congères selon les vents dominants et les obstacles, ou encore rendre les accès difficiles. Les zones d'ombre créées par les reliefs s'agrandissent quand le soleil est bas sur l'horizon. Le froid peut être intense plusieurs semaines d'affilée et les températures sont parfois fraîches même en plein été. Sur les versants orientés sud, la chaleur du soleil est rapidement importante. L'hiver, l'inversion de température et l'ensoleillement plus généreux qu'en fond de vallée sont de précieux atouts à exploiter. Orientation au soleil, protection des vents froids, implantation dans la parcelle, isolation, ventilation, occultation, conception du volume et des espaces intérieurs, aménagements extérieurs, accès... : en montagne plus qu'ailleurs, l'homme doit composer avec les éléments pour que sa maison lui offre le confort souhaité, dans une logique d'économie énergétique, pour limiter les coûts et l'impact sur l'environnement.

PROFITER DU SOLEIL

Les zones d'ombre créées par les reliefs environnants ou les arbres de haut jet sont parfois surprenantes : quelques mètres en amont sur la parcelle peuvent tout changer, surtout l'hiver. L'orientation de la parcelle au soleil levant ou couchant est également déterminante.

- Privilégier l'emplacement le plus ensoleillé
- Orienter le plus possible la maison au sud
- Prévoir des ouvertures au sud-est si la parcelle est exposée au soleil levant, au sud-ouest dans le cas contraire.
- Espaces vitrés type vérandas : l'inclinaison des vitres doit être réfléchiée pour ne pas transformer la maison en four l'été et éviter l'accumulation de neige l'hiver



Une dénivelée de toiture bien conçue permet de réguler l'ensoleillement en fonction des saisons.

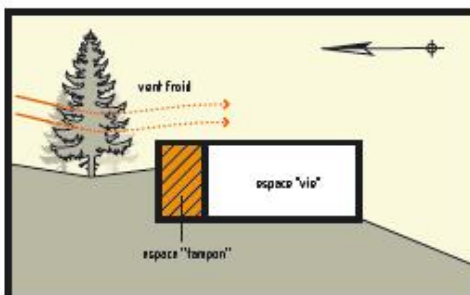
- Prévoir des débâtelées de toiture qui protègent du soleil l'été, mais le laissent pénétrer dans la maison l'hiver
- Prévoir des systèmes extérieurs d'occultation légers pour les terrasses, vérandas et baies orientées au sud : végétaux grimpants, toiles, stores, arbres à feuilles caduques à proximité de la maison...



SE PROTÉGER DES VENTS

En dehors des vents du nord et de l'est, très froids en montagne, d'autres courants d'air créés par les reliefs environnants peuvent être gênants à l'usage. Ne pas hésiter à interroger les voisins, pour les connaître et s'en préserver.

- Utiliser les reliefs de la parcelle comme protection, s'encaster dans la pente
- Prévoir des zones tampons fermées : chauffage, buanderie, cellier...
- Planter des arbres à feuillage persistant à distance de la maison

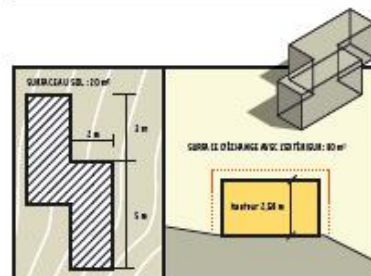
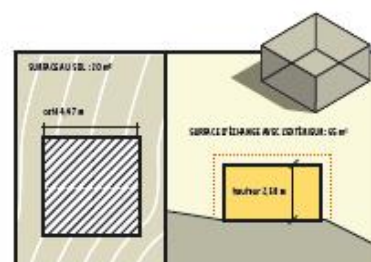
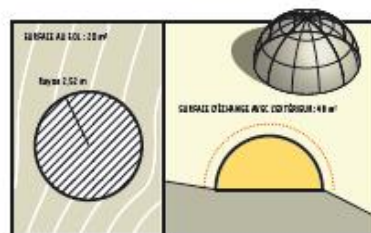


SE PROTÉGER DU FROID

Privilégier les formes compactes, pour réduire les échanges thermiques

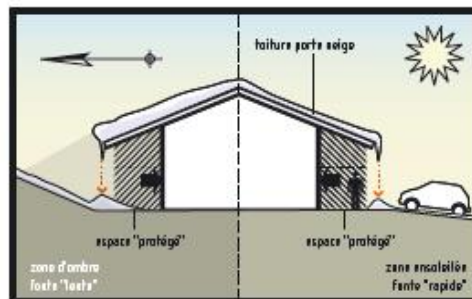
- Au nord et au nord-est : éviter les grandes baies sauf si vues exceptionnelles ; ni balcons, ni terrasses, ni vérandas.
- Prévoir des vitrages isolants performants
- Occultation des baies (volets massifs traditionnels, ou panneaux extérieurs coulissants en bois épais, stores, doubles-rideaux, cloisons modulables...)
- Sas d'entrée isolant, zone-tampon au nord et nord-est.
- Attention aux espaces ouverts, surtout entre deux étages : l'air chaud monte, le volume sera plus difficile à chauffer en hiver

Encastrée dans le sol, organisée autour d'un volume compact et protégée par l'espace du garage au nord, cette maison utilise des orientations qui lui permettent de limiter les déperditions thermiques



PRÉVOIR LA NEIGE

- Privilégier une toiture porte-neige, qui participe à l'isolation thermique du bâtiment
- Escalier ou allée d'entrée exposés au soleil
- Anticiper les chutes de neige du toit : pas d'accès sous une rive d'égoût
- Éviter les pentes raides pour l'accès courant à la maison.



Un espace protégé sous la porte-à-faux de l'étage. Il permet une circulation abritée et sèche l'hiver vers la buanderie et la réserve de bois.



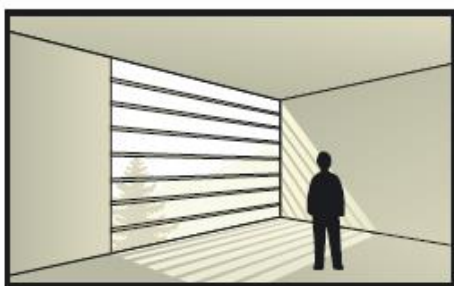
fiche pratique 3

PAYSAGE ET VUES

Le paysage est souvent le facteur déclenchant du choix de s'implanter en montagne.

Le paysage lointain, contemplé et inaccessible, peut aussi devenir paysage intérieur par le biais des techniques constructives actuelles : mur vitré, ouvertures longitudinales, fentes verticales dans la structure... Se posent alors les questions :

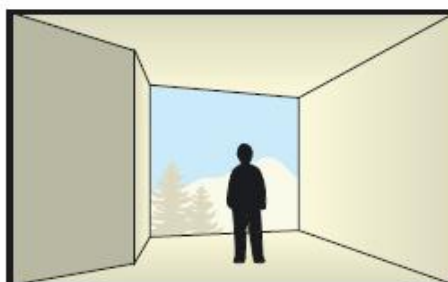
- que voir ou montrer à voir ?
- tout ouvrir ou au contraire masquer pour mieux suggérer ?
- comment organiser les vues pour orienter l'aménagement intérieur sur le paysage extérieur ?
- comment gérer les apports solaires mais aussi la protection thermique des surfaces vitrées ?



Le paysage proche assure quant à lui la transition entre l'intérieur et l'extérieur.

D'où l'importance du traitement des abords du bâtiment :

- accès et voirie,
- seuils et transitions entre le logement, les annexes et le terrain naturel,
- jardin sauvage ou jardin apprivoisé : potager, d'agrément, thématique....



Un mur fenêtre ou une fenêtre en tableau cadre le paysage et tourne l'espace vers l'extérieur.

De nombreux systèmes, comme des éléments fixes extérieurs, filtrent la lumière et permettent de gérer l'apport solaire.

Un « espace fenêtre » créé dans l'épaisseur de mur permet d'aménager un espace fonctionnel de repos ayant une relation intime au paysage.



LA PENTE

Elle est un élément paysager omniprésent en montagne et doit à ce titre être intégrée dès la conception du projet, notamment au niveau des accès :

- accès voitures et circulations piétonnes, différenciés ou non,
- accès familial quotidien (y compris en période hivernale) et accès visiteurs occasionnel,
- espaces intérieurs se prolongeant de plain-pied sur le terrain extérieur.

Pour l'implantation de la construction dans la pente, différentes attitudes sont possibles en fonction de la configuration du site, de l'orientation et des vues : encastrement, cascade, surélévation ...

Elles sont détaillées dans une fiche spécifique (fiche 2 construire dans la pente)

Renseignements

Parc naturel régional de Chartreuse

Maison du parc, 38380 St Pierre de Chartreuse

Tél : 04 76 88 75 20 - Fax : 04 76 88 75 30 - Mèl : accueil@parc-chartreuse.net

Parc naturel régional du Vercors

255, chemin des Fusillés, 38250 Lans en Vercors

Tél : 04 76 94 38 26 - Fax : 04 76 94 38 39 - Mèl : info@pnr-vercors.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme

Place Jean Colombet, BP 1022, 26010 Valence cedex

Tél : 04 75 79 04 03 - Fax : 04 75 79 04 17 - Mèl : caue@drone.net

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère

22, rue Hébert, 38000 Grenoble

Tél : 04 76 00 02 21 - Fax : 04 76 15 22 39 - Mèl : info@caue-isere.org - www.caue-isere.org

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie

BP 1802, 73018 Chambéry cedex

Tél : 04 79 60 75 50 - Fax : 04 79 62 67 42 - Mèl : caue.savoie@libertysurf.fr



11- Zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles

11-1- Bonson

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
AI	26	19984
AI	42	6044
AI	43	359
AI	44	3814
AI	45	237
AI	46	9956
AI	47	190
AI	48	1835
AI	49	21264
AI	50	6349
AI	51	76
AI	52	9325
AI	53	7486
AI	54	3975
AI	55	1469
AI	56	3074
AI	57	5665
AI	58	5948
AI	59	5708
AI	60	26559
AI	61	24070
AI	62	4406
AI	63	1318
AI	64	1292
AI	65	2389
AI	66	6464
AI	67	11624
AI	68	1165
AI	69	952
AI	70	933
AI	71	957
AI	72	2349
AK	55	123948

11-2- Chambres

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
A	32	48790
A	33	9170
A	34	570
A	35	1390
A	36	2530
A	38	7400
A	39	690
A	40	3790
A	41	1520
A	42	1600
A	43	7020
A	44	9310
A	45	23720
A	46	3590
A	47	3390
A	48	1220
A	49	13210
A	59	12930
A	79	129250
A	990	86310
A	1008	4630
A	1009	1400
A	1010	26850
A	1011	1380
A	1014	295
A	1015	460
A	1016	51440
A	1017	22850
E	109	5040
E	110	290
E	114	3810
E	115	2480
E	116	1530
E	117	3340
E	118	4620
E	119	5710
E	120	20
E	121	21170
E	122	5400
E	123	2080
E	128	14260
E	215	8460

E	216	9210
E	217	410
E	218	600
E	219	3110
E	220	3020
E	221	2760
E	222	730
E	223	3030
E	245	310
E	246	4500
E	247	7750
E	248	8430
E	250	1310
E	511	27300
E	512	3680
E	513	1070
E	514	1800
E	515	14100
E	534	830
E	537	350
E	538	370
E	543	90
E	544	40
E	545	120
E	560	750
E	562	1630
E	563	1560
E	576	1790
E	577	900
E	580	140
E	581	3370
E	582	2590
E	583	1250
E	618	99070
E	619	980
E	620	6340
E	621	3810
E	641	13690
E	642	3990
E	842	196720
E	844	95330
E	869	3470
E	871	8070
E	896	13195

E	899	33050
E	903	18950
E	917	41400
E	918	14830
E	1008	93
E	1009	22
E	1010	189
E	1011	2431
E	1104	519
E	1169	4660
E	1215	800
E	1248	4844
E	1249	640
E	1250	18748
E	1251	11742
E	1252	7471
E	1253	17471
E	1254	15706
E	1255	6
E	1256	2613

11-3- Gumières

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
AB	15	9438
AB	16	8224
AB	18	4877
AB	19	4980
AB	58	12710
AB	85	11200
AB	66	24200
AB	67	11309
AB	68	106
AB	69	968
AB	70	942
AB	71	9400
AB	72	9000
AB	73	9815
AB	74	5147
AB	75	23620
AB	78	2415
AB	79	13440
AB	80	118
AB	81	1827
AB	82	254
AB	83	238
AB	84	5963
AB	85	15664
AB	86	13128
AB	87	3692
AB	88	4908
AB	89	553
AB	90	12268
AB	92	768
AB	97	113
AB	187	257
AB	188	2819
AB	194	14911
AB	195	12439
AB	196	949
AB	197	1422

AB	198	4379
AB	199	15091
AB	200	8350
AB	201	1693
AB	202	5887
AB	203	8847
AB	204	893
AB	205	5600
AB	206	4250
AB	207	50
AB	208	47
AB	209	3266
AB	210	7
AB	211	2012
AB	212	2494
AB	213	97
AB	214	12562
AB	215	501
AI	48	3695
AI	49	3180
AI	50	3700
AI	51	316
AI	52	1676
AI	53	2781
AI	54	671
AI	55	5455
AI	56	477
AI	57	1024
AI	58	2694
AI	59	978
AI	60	2267
AI	61	3440
AI	62	590
AI	63	2537
AI	244	1778
AI	245	4578

AI	247	3486
AI	248	3314
AI	249	1709
AI	299	2613
AI	300	335
AI	301	643
AI	302	9112
AI	303	6608
AI	304	273
AI	305	1064
AK	92	8571
AK	93	65
AK	94	5490
AK	95	2856
AK	96	1576
AK	97	1125
AK	99	2800
AK	100	1751
AK	101	4390
AK	103	4406
AK	104	2439
AK	105	5480
AK	218	65
AK	219	3715

11-4- Magneux Haute Rive

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
B	130	13900
B	131	650
B	136	104370
B	138	22300
B	139	47190
B	140	104750
B	141	11100
B	162	24100
B	163	64868
B	164	4750
B	181	7284
B	236	15210
B	241	11587
B	242	22709

11-5- Saint-Cyprien

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
AI	70	9670
AI	81	1039
AI	82	128
AI	83	50220
AI	84	31051

11-6- Saint-Just-Saint-Rambert

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
AR	104	166
AR	105	905
AR	106	730
AR	107	196
AR	108	684
AR	109	1837
AR	110	126
AR	111	2370
AR	112	16
AR	113	830
AR	114	145
AR	115	270
AR	116	10
AR	117	19
AR	118	1420
AR	119	1225
AR	120	1331
AR	121	2575
AR	122	1244
AR	123	248
AR	124	1110
AR	125	127
AR	126	600
AR	127	1480
AR	128	216
AR	129	3883
AR	130	1400
AR	312	19
AR	313	227
AR	314	660
AR	315	480
AR	316	1003
AR	317	445
AR	318	390
AR	319	460

AR	320	996
AR	321	1176
AR	322	2220
AR	323	855
AW	16	6424
AW	18	1674
AW	19	6880
AW	21	2520
AW	22	4488
AW	23	11420
AW	24	2860
AW	25	562
AW	26	2792
AW	27	2806
AW	28	4240
AW	29	865
AW	30	472
AW	31	4670
AW	32	4940
AW	33	5690
AW	34	4175
AW	36	4405
AW	47	8735
AW	48	3303
AW	53	11430
AW	54	7025
AW	60	4435
AW	64	6815
AW	65	5935
AW	66	6575
AW	67	6105
AW	68	6610
AW	69	805
AW	70	3245

AW	71	35
AW	72	142950
AW	73	2855
AW	74	9200
AW	75	10520
AW	76	680
AW	77	9305
AW	78	1995
AW	79	4495
AW	80	1670
AW	81	4455
AW	82	4824
AW	83	1790
AW	84	13
AW	85	5605
AW	86	3044
AW	87	530
AW	88	1048
AW	89	11135
AW	90	4940
AW	91	3095
AW	92	450
AW	93	980
AW	94	1270
AW	95	1845
AW	96	340
AW	97	250
AW	98	3050
AW	230	518
AW	231	782
AW	232	103
AW	233	245
AW	234	432
BN	1	188752

BN	2	8
BN	9	16130
BN	10	5558
BN	20	2602
BN	21	1375
BN	22	5380
BN	23	1655
BN	24	938
BN	25	888
BN	26	6151
BN	27	21174
BN	28	18056
BN	29	2884
BN	30	625
BN	31	8631
BN	32	1223
BN	33	8388
BN	34	1633
BN	35	4962
BN	36	14656
BN	37	2614
BN	38	6056
BN	39	1074
BN	40	1049
BN	41	13505
BN	42	2587
BN	43	6881
BN	44	9827
BN	45	2220
BN	46	4990
BN	47	4451
BN	48	2733
BN	49	8040
BN	50	540
BN	51	10400
BN	52	7020
BN	53	6875
BN	54	334
BN	55	11480
BN	56	154
BN	58	18040
BN	62	29323
BN	63	12607
BO	1	25950
BO	15	3363

BO	16	5686
BO	17	113140
BO	19	18514
BO	20	719
BO	21	2060
BO	22	6952
BO	23	21940
BO	24	6115
BO	25	1933
BO	26	781
BO	27	3472
BO	28	1102
BO	29	4232
BO	250	5351
BO	251	242869
BO	252	3716
BO	253	112804
BO	254	307
BO	255	236

11-7- Unias

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
B	143	16133
B	145	9790
B	146	10510
B	148	30000
B	149	11820
B	150	12190
B	151	64795
B	152	29788
B	153	29801
B	154	52320
B	155	13840
B	156	14159
B	157	13219
B	158	11927
B	159	11104
B	160	42593
B	162	1320
B	163	3354
B	164	15080
B	165	13964
B	166	12499
B	167	13124
B	168	13299
B	170	35965
B	171	100762
B	172	5464
B	173	3854
B	174	9842
B	175	7115
B	176	5312
B	178	2150
B	189	46487
B	199	123934
B	200	119108
B	205	2129
B	206	320

B	208	3122
B	209	1989
B	210	1584
B	211	1446
B	212	1369
B	213	1070
B	214	395
B	215	172
B	216	38001
B	217	1120
B	218	167
B	219	914
B	220	14230
ZA	38	640
ZA	39	4390
ZB	10	9000

11-8- Veauchette

Liste des parcelles concernées :

Section	Numéro	Surface(m²)
A	295	10797
A	297	5425
A	300	6480
A	301	6370
A	304	2120
A	305	6550
A	306	2430
A	307	5963
A	308	3875
A	309	6200
A	310	2980
A	312	13530
A	325	9435
A	326	5460
A	334	3800
A	335	29773
A	473	4482
A	474	6633
A	475	12429
A	476	10239
A	638	15920
A	639	9120
A	640	2331
A	641	3496
A	642	6254
A	643	2723
A	644	6917
A	645	1778
A	646	2902
A	647	2089
A	648	1966
A	649	1961
A	650	1399
A	724	847

A	725	4267
A	726	15735
A	732	1608
A	734	1263
A	735	2656
A	736	5
A	737	3337
A	738	7801
A	739	22361
A	740	21055

12- Zones de présomption archéologique

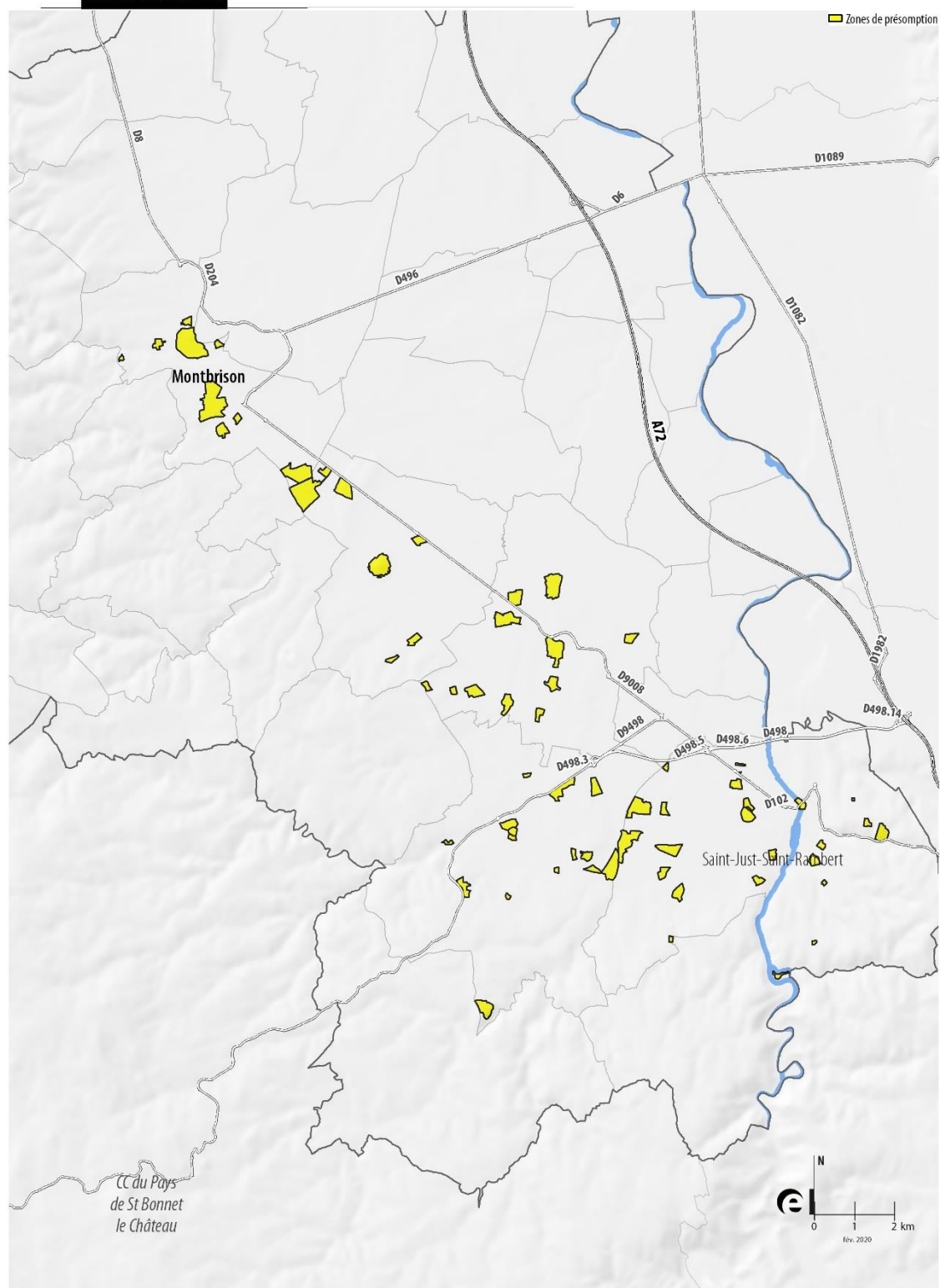
TYPE DE SITE	LOCALISATION	COMMUNE
Bourg gaulois	Cheyzieux	Montbrison
Ville médiévale	Ville de Montbrison	Montbrison
Maison forte du moyen-âge	La Tuilière	Montbrison
Site gallo-romain	Beauregard	Montbrison
Abbaye médiévale	Savigneux	Montbrison
Commanderie médiévale	Saint-Antoine	Montbrison
Site gallo-romain	Saintinieux	Montbrison
Agglomération antique d'Aquae Segetae, bourg médiéval	Bourg de Moingt	Montbrison
Site gallo-romain	Le Surizet	Montbrison
Pont antique ou médiéval	Pont de vérines	Saint-Marcellin-en-Forez
Maison forte médiévale	Le colombier	Saint-Marcellin-en-Forez
Château et ville moyen-âge	Château comtal et ville de Saint-Marcellin	Saint-Marcellin-en-Forez
Maison forte médiévale	Aboën	Saint-Marcellin-en-Forez
Site néolithique et âge de fer	Pic de la violette	Saint-Marcellin-en-Forez
Indices de site gallo-romain	Les Serennes	Saint-Marcellin-en-Forez
Indices de site gallo-romain	Aux ânes	Saint-Marcellin-en-Forez
Indices de site gallo-romain	Les Farges	Saint-Marcellin-en-Forez
Site gallo-romain	Batailloux	Saint-Marcellin-en-Forez
Château du XVIe	Batailloux	Saint-Marcellin-en-Forez
Indices de site gallo-romain	Les garets-la Gerle	Saint-Marcellin-en-Forez
Ensemble médiéval	Chapelle Sainte-Catherine	Saint-Marcellin-en-Forez

Site protohistorique et gallo-romain	Batet-Monthaut	Saint-Marcellin-en-Forez
Maison forte médiévale	La Lande	Saint-Marcellin-en-Forez
Bourg médiéval	Urieux	Saint-Just-Saint-Rambert
Pont médiéval	Sur la Loire	Saint-Just-Saint-Rambert
Bourg médiéval fortifié	Bourg de Saint-Rambert	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	La Méarie	Saint-Just-Saint-Rambert
Maison forte médiévale	La Baraillère	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Fraisse-le-Plat	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Les grandes terres	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Les plaines	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Saint-Côme	Saint-Just-Saint-Rambert
Villa gallo-romaine	Cérizieux	Saint-Just-Saint-Rambert
Moulin médiéval	Vers le vieux Moulin	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Frécon Vieux	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Pré Salvaud	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	La Gerle	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Chez Vieux La Pra	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Les varennnes	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Les varennnes-La Péguette	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain et médiéval	La gagères La Mure	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Les Avernay Les grandes cotes	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain	Puy blanc	Saint-Just-Saint-Rambert
Site gallo-romain et médiéval	Les chaumes	Saint-Just-Saint-Rambert

Site gallo-romain	Les chaumes	Saint-Just-Saint-Rambert
Château fort	Grangent	Saint-Just-Saint-Rambert
Site de l'âge de fer	Grange Neuve	Saint-Just-Saint-Rambert
Habitat gallo-romain	Bois rivière	Saint-Romain-le-Puy
Maison forte XVe	La bruyère	Saint-Romain-le-Puy
Site néolithique	Chézieux – Les franchises cuillers	Saint-Romain-le-Puy
Site néolithique	Le Pic	Saint-Romain-le-Puy
Eglise médiévale	Le bourg	Saint-Romain-le-Puy
Indices de site gallo-romain	La source	Saint-Romain-le-Puy
Maison forte du XVe	Les tourettes	Saint-Romain-le-Puy
Indices gallo-romain	Colombart	Sury-le-Comtal
Bourg médiéval	Le bourg	Sury-le-Comtal
Indices gallo-romain	Les collerets	Sury-le-Comtal
Village médiéval	Cimetière Vorzey	Sury-le-Comtal
Maison forte médiévale	Aubigny	Sury-le-Comtal
Indices gallo-romain – maladerie médiévale	Amancieu la Maladière	Sury-le-Comtal
Indices gallo-romain	Le Chavaray	Sury-le-Comtal
Indices protohistoriques et gallo-romain	Aubigny l'Ozon	Sury-le-Comtal
Indices gallo-romain	Fontalun	Sury-le-Comtal
Indices gallo-romain	Le colombart	Sury-le-Comtal
Indices gallo-romain	Aquinton	Sury-le-Comtal

Zones de présomption de prescription archéologique

PLUi de Loire Forez Agglomération



13- Entités archéologiques issues de la carte archéologique nationale

BARD

- Chez Le Gras / Le Grand Pre / Bas-empire / indices d'occupation
- Prieuré Saint-Jean / Bourg / prieuré / Moyen Âge - Période récente
- Bois fond / maison / Bas Moyen Âge
- Fougerolles / maison / Bas Moyen Âge
- Montel / maison / Bas Moyen Âge
- Celle / maison / Moyen Âge classique
- Bernigau / maison forte / Bas Moyen Âge
- Église Saint-Jean / Bourg / église / Moyen Âge - Période récente
- Entrée village, près de l'école / sépulture / Époque indéterminée
- Vinol / Indice / Age du bronze moyen
- Puy des Saints / Puy de Moulou / dolmen ? / Néolithique final - Age du bronze ancien
- Au Sud de chez Le Gras / Le Puy de Moulou / aqueduc / Gallo-romain

BOISSET-LES-MONTROND

- Entre Boisset et le pont de Montrond / Bas-empire / bâtiment
 - Château, bourg castral / Le Bourg / château fort / bourg castral / Moyen Âge
 - Église / Le Bourg / cimetière / église / Moyen Âge
 - Les Combes / Age du bronze moyen / fosse
 - Les Combes / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Les Piorons / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Le Noyer / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Les Scioux / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Les Scioux / Gallo-romain ? / bâtiment, enclos
 - Les Etangs / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Les Vorzillons / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - L'Isle / Second Age du fer ? / Indices d'occupation
 - L'Isle / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Le Gand / Gallo-romain / tegulae
 - La Terrasse / Gallo-romain / Indices d'occupation
 - Le Chardonnet / Néolithique moyen / Indices d'occupation
 - Les Combes / Age du bronze final / niveau d'occupation
 - Les Combes / indice / Bas-empire
- Les Etangs / Époque indéterminée / Indices d'occupation

BOISSET-SAINT-PRIEST

- Bazourges / carrière ? / Gallo-romain ?
- Ancienne église de Boisset / Le Bourg / église / Moyen Âge classique
- Église paroissiale St Priest / église / Moyen Âge classique
- Pierre à bassin / Les Carrières / Époque indéterminée / bloc
- Prassomat / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Lac 1 / Le Lac / maison / Époque moderne ?
- Le Lac 2 / Le Lac / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Ourties / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Chabannes / Aux Multines / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Sucs / Les Sucs / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Plat / Gallo-romain / indices d'occupation
- Au Cellier / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Vaure 1 / La Vaure / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Vaure 2 / La Vaure / Gallo-romain / indices d'occupation
- Baraillons 1 / Les Baraillons / maison / Époque moderne
- Baraillons 2 / Les Baraillons / Époque moderne / bâtiment
- Lucenol 1 (emploi) / Lucenol / Époque moderne / pierre sculptée
- Lucenol 2 (emploi) / Lucenol / Époque moderne ? / meneau
- La Vaure 3 (emploi) / La Vaure / Époque moderne / fenêtre à meneau
- Fontvial 2 (emploi) / Fontvial / Époque moderne / fenêtre à meneau
- L'Etang / Époque indéterminée / fossé

BONSON

- La Chapelle / église / Moyen Âge classique
- Barnier / Moyen Âge classique / croix
- Lurieux / Moyen Âge classique / grange
- Bechet / sépulture sous dalle / Haut Moyen Âge
- ZAC des Plaines, tranche 1 / nécropole / Haut-empire

CHALAIN-D'UZORE

- Le Bourg, dans le mur du Colombier / Gallo-romain / bas relief en emploi
- La Tuillère - Entre les Buissonnées et les Tissots / Gallo-romain / bâtiment, puits, hypocauste
- La Pierre Murée / temple ? / Haut-empire
- Église St Didier / église / Moyen Âge classique
- Merlieux / habitat ? / Moyen Âge ?
- Chapelle Sainte-Catherine / Bossieux / église / Moyen Âge
- château fort / Moyen Âge classique - Époque moderne
- Les Tissots 1 / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Tissots 2 / Age du bronze - Age du fer / Indices d'occupation
- Bossieux / motte castrale ? / Moyen Âge ?
- La Pierre Murée / villa ? / Haut-empire
- La Grande Echelle / Les Echats / habitat ? / Gallo-romain
- Les Buissonnées / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Vigne Vague / Cordon Rouge / Gallo-romain / Indices d'occupation

CHALAIN-LE-COMTAL

- Les Rayons / Gallo-romain / stèle
- Gourgoura ouest / villa ? / Gallo-romain
- Bourg / bourg castral / Moyen Âge classique
- Notre-Dame de Chalain / Cimetière / église / Moyen Âge classique ?

- Église St Symphorien / Bourg / église / Moyen Âge classique
- La Somme Noire / Le Bourg / Néolithique / Indices d'occupation
- Matrat 2 / Néolithique / Indices d'occupation
- La Charbonnière / Les Charbonnières / Néolithique récent / Indices d'occupation
- Terre du Valet / Les Pigeonneaux / Néolithique ? / Indices d'occupation
- Etang de Couzon / Age du bronze - Age du fer ? / Indices d'occupation
- La Guesée / La Guise / Néolithique / Indices d'occupation
- Les Cailles / Les Vignons / Néolithique ? / Indices d'occupation
- La Bardoire / Etang Bardoire / Paléolithique supérieur ? / Indices d'occupation
- Plateau de Montazy / Néolithique ? / Indices d'occupation
- Le Trapon / Les Gours - Les Anouets / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / Indices d'occupation
- Le Perdriat, Le Puriat / Age du bronze - Age du fer ? / Indices d'occupation
- Le Bancillon 2 / Les Bancillons / Néolithique / Indices d'occupation
- Grange neuve / habitat / Age du bronze moyen - Age du bronze final
- Matrat 2 / Age du fer - Gallo-romain ? / Indices d'occupation
- Etang de Couzon / Néolithique / Indices d'occupation
- Les Cailles / Les Vignons / Age du bronze - Age du fer ? / Indices d'occupation
- La Bardoire / Etang Bardoire / Néolithique ? / Indices d'occupation
- La Bardoire / Etang Bardoire / Age du bronze - Age du fer ? / Indices d'occupation
- Le Bancillon / Age du bronze / Indices d'occupation
- Les Gours - Le Trapon / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Plateau de Montazy / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Grands Champs / Néolithique / Indices d'occupation
- La Longue / Néolithique ? / Indices d'occupation
- Les Petites Varennes 1 / Indices d'occupation
- Les Petites Varennes 2 / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Charbonnières 1 / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Bancillon / villa ? / Haut-empire
- Les Saignes / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Thevet / Néolithique ? / Indices d'occupation
- La Grande Momande / Gallo-romain / Indices d'occupation
- La Gravelle / Néolithique / Indices d'occupation
- La Tapissière / Néolithique ? / Indices d'occupation
- Grange neuve / Néolithique ancien / foyer
- Grange neuve / Néolithique moyen / foyer
- Grange neuve / exploitation agricole ? / Haut-empire

CHALMAZEL-JEANSAGNERE

- Le Ché de la Garde / Gallo-romain ? / fosse
- Abri de l'Olme / L'Olme / Néolithique ? / Indices d'occupation
- Château / château fort / Moyen Âge
- Église / Bourg / église / Moyen Âge classique ?
- Diminasse / Moyen Âge classique ? / Indices d'occupation
- Diminasse / Époque indéterminée / souterrain
- Courtaud / Néolithique ? / Indices d'occupations
- Bayet / habitat pastoral ? / Habitat groupé / Fosses / Époque indéterminée
- Au nord du col de la Chamboite / habitat pastoral ? / Habitat groupé / Fosses / Époque indéterminée
- Nord-Ouest de Jeansagniere / La Combe, la Jat, la Roche / Moyen Âge / bâtiment
- La Roche ou la Rochette - Près de la Jasserie de la Geulle / habitat / Époque indéterminée
- Cave de Maison Filloux (1886) / Ladret / Époque indéterminée / souterrain
- Au bas des dernières maisons du bourg, près moulin Piron / Époque indéterminée / souterrain
- Jas de Chez / habitat / Époque indéterminée
- Dans un bois de sapins / Creux de la Vesse / Époque indéterminée / bâtiment
- L'Amoux ou la Moux (près de la Guelle) / habitat / Époque indéterminée

- Près du Gal - Provenchère / Époque indéterminée / souterrain
- Prieure / prieuré / Moyen Âge classique
- Les Gamasses à l'ouest du Bourg / La Chaize / enceinte / Second Age du fer ?
- Les Gamasses à l'ouest du Bourg / La Chaize / habitat / Second Age du fer ?
- Les Gamasses à l'ouest du Bourg / La Chaize / Moyen Âge ? / souterrain
- Les Gamasses à l'ouest du Bourg / La Chaize / habitat / Moyen Âge ?
- Nord-Ouest de Jeansagnière / La Combe, la Jat, la Roche / habitat / Haut Moyen Âge ?

CHAMBLES

- Au Suc du Pré / Essalois / Néolithique / Indices d'occupation
- Au suc du Pré / Essalois / oppidum / Second Age du fer
- Essalois / château fort / Moyen Âge - Période récente
- Yassalieu / château fort / Moyen Âge classique
- Église paroissiale St Pierre / Bourg / église / Moyen Âge classique
- La Garde / maison forte / Moyen Âge
- Bourg / espace fortifié / bourg / Moyen Âge classique ?

CHAMPDIEU

- Église prieurale St Sébastien / Au bourg / église / Moyen Âge classique - Bas Moyen Âge
- Fossé de l'enceinte urbaine / Le Bourg / Moyen Âge - Période récente / fossé
- Lac (le) / voie ? / Gallo-romain
- Villeroy / Villeroy / habitat / Bas Moyen Âge
- Angerieux / habitat / Haut Moyen Âge - Moyen Âge classique ?
- Au bourg / prieuré / Haut Moyen Âge - Bas Moyen Âge ?
- Le Bourg / Hôpital-Dieu - rue des Caves / hôpital / Bas Moyen Âge
- Enceinte urbaine / Au bourg / enceinte urbaine / Bas Moyen Âge
- Chantagret / Haut-empire / fosse
- Malvaure / motte castrale ? / Moyen Âge ?
- Angerieux - Malvaure / Moyen Âge ? / enclos, bâtiment
- Pinasse / Haut-empire / Indices d'occupation
- Le Garet / Le Garet / Néolithique final - Age du bronze final / Indices d'occupation
- Champeau / Jobert / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Brosses / Les Brosses / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Au Roset / Le Roset / habitat / Gallo-romain
- La Vallon / exploitation agricole ? / République - Haut-empire
- Les Sablats / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Gué sur le Ruillat / Le Bourg / gué / Époque indéterminée
- Gué sur le Champeau / Le Bourg / gué / Époque indéterminée
- Porte de Bise / Le Bourg / Bas Moyen Âge / porte, tour
- Tour d'enceinte à l'ouest / Le Bourg / Bas Moyen Âge / tour
- Le Bourg / rue des Caves / Bas Moyen Âge / tour

CHATELNEUF

- motte castrale / Moyen Âge classique
- château fort / Moyen Âge
- Ancienne église St-Gilles / Moyen Âge classique
- Ancienne église dite chapelle de Fraisses / Moyen Âge
- Bourg castral / Bas Moyen Âge

CHAZELLES-SUR-LAVIEU

- Château / Pierre Duron / château fort / Moyen-âge ?
- Église paroissiale / Au bourg / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Le Poyet / château fort / Bas moyen-âge

CRAINTILLEUX

- Église Saint-Léger / Moyen Âge - Période récente
- Pré Pelot / Gallo-romain / indices d'occupation
- Grande Terre / Gallo-romain / indices d'occupation
- Étang Grenouillat / Gallo-romain / indices d'occupation
- Champ de Bœuf / Age du bronze ancien / foyer
- Prieuré Saint-Léger / prieuré / Moyen Âge - Période récente
- Champ de Bœuf / Age du fer / foyer
- Champ de Bœuf / Gallo-romain / mur
- Champ du Bœuf / occupation / Premier Age du fer - Second Age du fer
- Les Prés - Ferme de la Ronze / voie / Époque indéterminée

ECOTAY L'OLME

- Le Monfort-Au Sud-Est d'Ecotay / habitat / Gallo-romain ?
- Au Sud-Est d'Ecotay / La Chize / habitat / Gallo-romain ?
- Au Sud-Est d'Ecotay / La Chize / défense / Moyen Âge ?
- Le Verdier, à 500m au nord d'Ecotay / nécropole / Haut-empire
- Surplombant le bourg actuel d'Ecotay / Ecotay / château fort / Moyen Âge classique
- Église dite chapelle / Ecotay- Surplombant le bourg actuel d'Ecotay / Bas Moyen Âge
- Château de Querezieux / Querezieux / château non fortifié / Époque moderne
- Église paroissiale St.-Etienne / église / Moyen Âge classique
- Le Monfort - Au Sud-Est d'Ecotay / défense / Moyen Âge ?

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF

- Sur un éperon rocheux / Essertines-Basses / bourg castral / Moyen Âge classique
- Dans le bas fond de la vallée / Guillanche / maison forte / Bas Moyen Âge
- St Etienne / Essertines Basses / chapelle / Moyen Âge classique
- Essertines Basses / château fort / Moyen Âge classique
- Notre-Dame / Essertines Haute / prieuré, église / Moyen Âge classique
- Le Chevallard / enceinte / Bas Moyen Âge ?

GREZIEU LE FROMENTAL

- Église Saint-Étienne / Bourg / Moyen Âge classique ?
- Château / le bourg / chapelle / motte castrale / Moyen Âge
- Bourg / village / Moyen Âge classique
- La Maladrerie / Le Bourg / hôpital / Bas Moyen Âge
- Les Grisons / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Bourg / Gallo-romain / indices d'occupation
- Lachaud / Second Age du fer / indices d'occupation
- Lachaud / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Pommière / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Piles / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Armands / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Bolène / voie / Gallo-romain
- La Petite Pommière / Age du bronze - Age du fer ? / enclos

GUMIERES

- Gruel / Haut Moyen Âge / Indices d'occupation
- Mas de Gruel / habitat / Moyen Âge classique ?
- Église Saint Barthélemy / Bourg / église / Moyen Âge
- Prieuré / Bourg / prieuré / Moyen Âge

- Le Bourg / Époque indéterminée / souterrain
- Hôtel Bouthéon / Bourg / maison / Époque moderne
- Maison Cheneval / Bourg / maison / Bas Moyen Âge

LAVIEU

- Cave de la Drophe, Grotte de Valensanges / Nuzin / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / indice d'occupation
- Église paroissiale St.-Jacques / Moyen Âge classique
- Lavieu / Château / château fort / Moyen Âge classique
- Bourg / enceinte urbaine / Bas Moyen Âge
- La Grande Pierre - Les Creux / sépulture / Époque indéterminée

LERIGNEUX

- Le Gaud de Genetoux - A l'Ouest de Lérigneux / défense ? / Époque indéterminée
- Le Plat du Mas / Le Mas / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Plat du Mas / Le Mas / Époque indéterminée / souterrain
- Bourg / village / Moyen Âge
- Chavassieux / habitat / Moyen Âge ?
- Crozet / pont / Moyen Âge
- Fredifont / habitat / Moyen Âge ?
- Église / Bourg / église / Moyen Âge classique

LEZIGNEUX

- Vidrieux / habitat / Moyen Âge ?
- Vidrieux (l'Étang) / étang / Moyen Âge
- paroissiale St.-Martin / Au bourg / église / Moyen Âge
- Valensanges / Néolithique ? / Indice d'occupation
- Valensanges / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / Indice d'occupation
- Les Garets de Champanet / Néolithique ? / Indice d'occupation
- La Tourette / Néolithique ? / Indice d'occupation
- La Verpillère / Néolithique ? / Indice d'occupation
- Le Suc / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Cartalles / Haut-empire / Indices d'occupation
- Mérigneux / Néolithique / Indices d'occupation
- Mérigneux / Gallo-romain / Indices d'occupation

L'HOPITAL-LE-GRAND

- Au Nord-Est d'Hopital-le-Grand / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Bourg / commanderie / Moyen Âge classique
- Ville / Moyen Âge classique ?
- Les Batières / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Dupont / Néolithique / Indices d'occupation
- Les Horods / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Charvat / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Grand Buisson / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Horods / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Chaux / Néolithique / Indices d'occupation
- Janieux / Gallo-romain / Indices d'occupation
- La Grande Borne / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Chaux / Paléolithique moyen / Indices d'occupation
- Les Chaux / Néolithique moyen / Indices d'occupation
- Le Bourg / Époque indéterminée
- Dupont / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Chaux / Gallo-romain / Indices d'occupation

- Les Chaux / Néolithique moyen / Indices d'occupation
- Sainte-Croix / Bourg / église / Moyen Âge classique
- La Croix de Bois / voie / Époque indéterminée
- Dupont / voie / Époque indéterminée

MAGNEUX-HAUTE-RIVE

- A la sortie nord du Bourg, près du lotissement / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Bourg / village / Haut Moyen Âge ?
- Saint-Nicolas / La Boulaine / prieuré / Moyen Âge
- Église Saint-Martin / Bourg / Moyen Âge classique
- Bourg / château fort / Bas Moyen Âge
- La Tuilière / Second Age du fer ? / Indice d'occupation
- La Tuilière / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Saint-Nicolas / La Boulaine / église / Moyen Âge - Période récente
- les Vorzes / aménagement de berge / Age du bronze ?
- Les Chambons 1 / Haut-empire - Bas-empire / Indices d'occupation
- Les Vignasses 1 / Age du bronze final ? / Indices d'occupation
- Tourmon 3 / Haut-empire / Indices d'occupation
- Le Bois 1 / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Bois 2 / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / Indice d'occupation
- La Tuilière 2 / Age du bronze moyen - Age du bronze final / Indices d'occupation
- Les Vorzes 1 / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Vorzes 2 / Haut-empire - Bas-empire / Indices d'occupation
- Les Lattes 1 / Haut-empire / Indices d'occupation
- Les Lattes 2 / Age du bronze - Age du fer ? / Indices d'occupation
- Château-Vieux / Bourg / château fort ? / Moyen Âge
- Bourg / cimetière / Époque indéterminée
- Gravière Morillon Corvol / Les Chalinats / habitat / Age du bronze ancien
- La Pège, Le Châtelard, Les Romperts, Les Chaninats / habitat / Premier Age du fer
- Carrière Morillon Corvol / Les Chalinats / Second Age du fer / enclos (système d')
- Carrière Morillon Corvol / Les Chaninats / Second Age du fer / fossé, enclos
- Carrière Morillon Corvol / Les Chalinats / sépulture / Second Age du fer
- Lotissement des Violettes / Tourmon et Cornecul / Néolithique ancien / trou de poteau
- Lotissement des Violettes / Tourmon et Cornecul / Age du bronze ancien / grenier, trou de poteau, fosse
- Lotissement des Violettes / Tourmon et Cornecul / habitat / maison ? / Age du fer
- Lotissement des Violettes / Tourmon et Cornecul / Haut-empire / empiérement, fosse, trou de poteau
- Lotissement des Violettes / Tourmon et Cornecul / Époque indéterminée / fossé, fosse, trou de poteau
- Lotissement des Violettes / Tourmon Cornecul / Néolithique moyen / Indice d'occupation
- Lotissement des Violettes / Tourmon Cornecul / Age du bronze final / bâtiment, trous de poteau (ensemble de), foyer
- Lotissement des Violettes / Tourmon Cornecul / Second Age du fer / bâtiment, trous de poteau (ensemble de), four, fossé, dépôt
- Les Chambons Gand / Époque indéterminée / fosse
- Cornecul / Age du bronze moyen - Age du bronze final / Indices d'occupation
- La Pège, Le Châtelard, Les Romperts, Les Chalinats / habitat / enceinte ? / Néolithique ancien
- La Pège, Le Châtelard, Les Romperts, Les Chalinats / habitat / Néolithique moyen
- Carrière Morillon Corvol / Les Chaninats / habitat ? / Age du bronze moyen
- La Pège, Le Châtelard, Les Romperts, Les Chalinats / sépulture / Haut-empire
- La Pège, Le Châtelard, Les Romperts, Les Chalinats / exploitation agricole / Haut-empire
- Extension de la carrière Tranche 2 / Les Chalinats, les Lattes / occupation / Néolithique moyen
- Extension de carrière, Tranche 2 / Les Chalinats, les Lattes / Néolithique final / Indices d'occupation
- Extension de carrière, Tranche 2 / Les Chalinats, les Lattes / occupation / Age du bronze moyen -

Age du bronze final

- Les Chalin, les Lites / Second Age du fer / Indice d'occupation
- Extension de carrière, Tranche 2 / Les Chalin, les Lites / parcellaire / Second Age du fer - Haut-empire

MARGERIE-CHANTAGRET

- A l'Ouest de Margerie-Chantagret / Bussy - Le Suc / nécropole ? / Bas-empire
- Sur la route de Soleymieux / architecture commémorative / Moyen Âge classique ?
- Mont Marcoux / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Jays / voie / Gallo-romain
- Le Bret / voie / Gallo-romain
- Le Lac / Gallo-romain ? / Indices d'occupation
- Les 6 Chemins / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Croix des Sarrasins / Bas Moyen Âge / croix

MONTBRISON

- Le Sauvage / Montbrison / campement / Néolithique
- Les Granges (à Moingt) / Gallo-romain ? / construction
- Le Bruchet, à l'est de Moingt / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- Dans la terre de la fabrique - Nord du bourg / Dans le bourg de Moingt / aqueduc / Gallo-romain
- Église St-Julien / au Bourg de Moingt / Gallo-romain / bâtiment
- Sous le chemin qui va de la RD5 à l'établissement des Sourdes / Dans le bourg de Moingt / habitat / Gallo-romain
- Près de la rivière Le Moingt / Santinieu-sur-Moingt / habitat / Haut-empire
- Dans le bourg de Moingt, dans l'ancien clos St.-Julien / cimetière / habitat / Bas-empire
- Le Mur des Sarrasins (Moingt) / théâtre / Haut-empire
- Dans l'ancienne propriété Poyet / Dans le bourg de Moingt / Gallo-romain / construction
- A l'est de Moingt / Le Surizet / Gallo-romain / sarcophage
- Le Poulailier (Moingt)-Sur les communes de Moingt et Précieux / borne miliaire / Bas-empire
- Dans le bourg de Moingt, dans l'ancienne propriété Duchez / voie / Gallo-romain
- Établissements Gege / Dans le bourg de Moingt / Gallo-romain / puits, inscription
- Dans le bourg de Moingt, dans l'ancien clos Bernot / Gallo-romain / bâtiment, inscription
- Près des Thermes / Dans le bourg de Moingt / cimetière / Gallo-romain
- Santinieu (Moingt)-Au Sud de Moingt / Gallo-romain / indices d'occupation
- Près de la Croix de Cindrieu / Montplaisir (Moingt) / aqueduc / Gallo-romain
- Beauregard, dans la partie est de Montbrison / habitat / Gallo-romain
- A la limite de la rue des Arches et de la place de la Mairie / Gallo-romain / stèle, inscription
- Dans la ville de Montbrison, près du cimetière / Haut-empire / indices d'occupation
- La Pierre à Chaux (Montbrison) / habitat / Gallo-romain
- Dans le Bourg de Moingt / habitat / Gallo-romain
- Thermes de Sainte-Eugénie / Moingt, Ste Eugénie / thermes / Haut-empire
- Place de l'église-vieux bourg / voie / Gallo-romain
- Chemin de St.Thomas-la-Garde à Précieux / habitat groupé / Haut-empire
- Moingt / Sautinieu / Haut-empire / indices d'occupation
- Le Château / Le Calvaire / château fort / Moyen-âge classique
- Moingt Bourg, à 200m au nord-ouest du clocher / Gallo-romain / indices d'occupation
- Square Honoré d'Urfé / habitat / Bas moyen-âge - Époque moderne
- Pierre à Chaux / Néolithique ? / indices d'occupation
- Parc des Comtes / / Époque moderne / bâtiment
- La Tuilière / maison forte / Moyen-âge
- Vauberet / Gallo-romain / bâtiment
- Ancienne léproserie / hôpital / Moyen-âge classique
- Ancienne église de la Madeleine / Faubourg de la Madeleine / Moyen-âge classique
- Charlieu les Montbrison / Rive droite de Vizezy / maison forte / Moyen-âge ?
- Ancienne commanderie de St.-Antoine / Faubourg de la Madeleine / commanderie / Moyen-âge

classique

- Commanderie de St.-Jean-des-Prés / commanderie / Moyen-âge classique
- Couvent Ste-Claire / couvent / Bas moyen-âge
- Rue des Clercs / habitat / Moyen-âge classique
- Ancien hôpital des Pauvres / dans le château de Montbrison / hôpital / Moyen-âge classique
- Ancienne église St.-Pierre-le-Vieux / Au Calvaire / église / Moyen-âge classique
- Deuxième enceinte du château / enceinte / Moyen-âge
- Ancien hôtel comtal / La Diana / maison / Moyen-âge classique
- Ancienne porte du cloître Notre-Dame / rue de l'ancien Hôpital / Moyen-âge / porte, tour
- Pont Notre-Dame / Rue Notre-Dame / Moyen-âge / porte
- Ancien pont Trunel / Enclos canonial / pont / Moyen-âge
- Maison Latour-Durand / Enclos canonial / maison / Moyen-âge
- Hôtel-Dieu / au bord du Vizezy / hôpital / Moyen-âge classique
- Ancien hospice de la Charité / 5-17, rue Bourgneuf / habitat / maison ? / Moyen-âge
- Ancien couvent des Ursulines. collège Victor de Laprade / rue du Collège / château fort / Moyen-âge
- Ancien couvent des Cordeliers, mairie actuelle / place de l'hôtel de ville / église / couvent / Bas moyen-âge - Époque moderne
- Ancienne église St-André / Au bourg, rue Francisque Reymond / Moyen-âge classique
- Enceinte urbaine / enceinte urbaine / Bas moyen-âge
- Square Honoré d'Urfé / couvent / Époque moderne
- Rue Pracomtal / habitat / Moyen-âge classique
- Rue des Legouvé-Ancienne rue Neuve / habitat / Moyen-âge classique
- Pont de l'Hôpital / rue de l'Hôpital / Moyen-âge classique
- ancienne maison des Pénitents / architecture religieuse / Moyen-âge classique
- Ancienne Chancellerie / civil / Moyen-âge classique
- Rue Tupinerie / habitat / Moyen-âge classique
- Ancien marché aux bestiaux / A l'ouest du cloître canonial / boutique / Bas moyen-âge
- Ville de Montbrison / Le bourg / espace fortifié / bourg / Moyen-âge
- Mauvoisin / Au sud du Calvaire / habitat / Moyen-âge classique
- anciennes maisons canoniales / Enclos canonial Notre-Dame / établissement de religieux / maison / Moyen-âge
- Église collegiale Notre-Dame / Enclos canonial / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Square Honoré d'Urfé / enceinte urbaine / Époque moderne
- Rue Henri Pourrat / Moyen-âge ? / fossés (réseau de)
- Rue Henri Pourrat / Bas moyen-âge - Époque moderne / mur
- Première enceinte du château / le Calvaire / enceinte / Moyen-âge classique
- 4 rue des Visitandines / atelier métallurgique / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Couvent des Visitandines / enceinte / Moyen-âge classique
- Îlot Chenevoterie / rue Chenevoterie, rue Simon Boyer / faubourg / quartier artisanal / Bas moyen-âge - Époque moderne
- La Tour des Prisons / 4 rue des visitandines / prison / Bas moyen-âge - Époque contemporaine
- Le Surizet / Néolithique ? / lithique
- Le Petit Sauvagneux / Néolithique / lithique
- Prieuré du Palais / Moingt, Ste.-Eugénie / prieuré / Moyen-âge classique
- Église Sainte-Eugénie / Moingt - Ste-Eugénie / église / Bas moyen-âge
- Place de l'église-vieux bourg / Gallo-romain / bâtiment
- Place de l'église-vieux bourg / enceinte / Moyen-âge
- Place de l'église-vieux bourg / maison / Moyen-âge
- Place de l'église-vieux bourg / espace fortifié / bourg / Moyen-âge
- Vauberet / maison forte / Moyen-âge
- 4 rue des Visitandines / Bas moyen-âge / tour
- Pont Notre-Dame / Rue Notre-Dame / pont / Moyen-âge classique
- Ancien hospice de la Charité / (5-17) rue Bourgneuf / hôpital / Époque moderne
- Ancien couvent des Ursulines, collège Victor de Laprade / Rue du Collège / établissement religieux / Époque moderne
- Cimetière des Cordeliers / Place de l'hôtel de ville / cimetière / Bas moyen-âge - Époque

moderne

- Bourgneuf / Au nord de l'hotel de ville / habitat / Moyen-âge classique
- Couvent des Visitandines / couvent / Époque moderne
- A l'est de Moingt / Le Bruchet / habitat / Moyen-âge classique
- Chambre des Comptes / 4 rue des Visitandines / édifice public / lieu de perception / Bas moyen-âge - Époque moderne
- Église St-Julien / Au bourg de Moingt / Haut moyen-âge - Moyen-âge classique
- Dans l'ancienne propriété Poyet / Dans le bourg de Moingt / Haut moyen-âge / plaque de ceinturon
- Moingt Bourg, au nord-ouest du clocher / cimetière / Haut moyen-âge
- Moingt, 10 bis rue Centrale / habitat ? / Haut-empire
- Rue de la Résistance / Bas moyen-âge / mur, trou de poteau
- Agglomération secondaire / Moingt / agglomération secondaire / Haut-empire - Haut moyen-âge
- Église Saint-Jean-Baptiste / Bourg de Moingt / cimetière / Haut moyen-âge - Époque moderne
- Église Saint-Jean-Baptiste / 6 rue de l'ancienne mairie (Moingt) / Moyen-âge classique
- Troisième enceinte / rue du Bout du Monde - Boulevard Carnot / enceinte urbaine / Bas moyen-âge
- Cimetière / Rue du Bout du Monde - Boulevard Carnot / cimetière / Époque moderne
- Bassin du Panorama / Avenue Thermale (Moingt) / habitat / Haut-empire
- Chapelle des Clarisses / Moingt - Sainte-Eugénie / chapelle / Époque contemporaine
- Église Saint-Julien / Moingt / cimetière / Moyen-âge - Période récente ?
- 4/8 rue Louis Braille / Époque moderne / dépotoir, fosse
- 8 rue Louis Braille / Époque moderne / dépotoir, fosse
- 14 rue du Palais de Justice / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge / tour, bâtiment
- 14 rue du Palais de Justice / habitat / Époque moderne - Époque contemporaine
- Ecole Saint-Aubrin / Moyen-âge classique / indices d'occupation
- Rue du Repos / Rue du Repos / habitat / Gallo-romain
- Rue du Repos / habitat / Gallo-romain
- Rue du Repos / habitat / Gallo-romain
- Jardin du couvent des Cordeliers / Place de l'Hôtel de Ville / Moyen-âge - Période récente / mur
- Rue Centrale / Rue Centrale / occupation / caniveau / Haut-empire
- Rue Centrale / Rue Centrale / nécropole / Bas-empire
- La Bolène / voie / Gallo-romain
- Extension de la ZA de Chézieu / habitat / Haut-empire
- ZAC de Chézieu / occupation / Second Age du fer

MORNAND-EN-FOREZ

- La Bolène / voie / Gallo-romain
- Sur le passage de la voie Bolène, le long de la R.D. 60 / Gallo-romain / construction
- Confluent Félines-Vizezy / Pommet / Néolithique / indices d'occupation
- Brassart / Pommet / Néolithique / indices d'occupation
- Bourg / habitat / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Champs / habitat / Moyen-âge classique
- les Piards / moulin / Époque moderne
- Sauvagneux / habitat / Bas moyen-âge
- Pommet 4 / Néolithique - Age du fer / fosse
- Pommet 5 / Age du bronze final ? / indices d'occupation
- Pommet 6 / Néolithique final ? / indices d'occupation
- Néolithique / indices d'occupation
- Le Bost 1 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Bourg / église / Moyen-âge classique
- Bourg / communication / Bas moyen-âge
- Saint-Martin-des-Champs / Champs / église / Moyen-âge classique
- Maison forte de Champs / maison forte / Bas moyen-âge
- Sauvagneux / Bas moyen-âge / bassin
- Néolithique - Age du bronze / trou de poteau

- Pommet 2 / Age du bronze - Moyen-âge ?
- La Cotille 2 / La Cotille / Haut-empire / bâtiment
- Pommet 3 / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / indices d'occupation
- Champs 1 / Moyen-âge classique ? / indices d'occupation
- La Cotille 1 / Second Age du fer - Moyen-âge classique / indices d'occupation
- Saint-Ange / Bas moyen-âge / indices d'occupation
- Bernier 2 / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge / indices d'occupation
- Sauvagneux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Petit Sauvagneux 1 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Champs 2 / Age du fer / indices d'occupation
- Les Résinets / au delà de la rivière / thermes ? / Haut-empire
- Champs 3 / Haut-empire / indices d'occupation
- Les Maréchaux 1 / Bas moyen-âge / indices d'occupation
- Les Piers 2 / Bas moyen-âge / céramique
- Au bourg / Époque indéterminée / indices d'occupation
- Bernier / Époque indéterminée / indices d'occupation
- Les Maréchaux 3 / Second Age du fer ? / indices d'occupation
- Les Maréchaux 4 / Haut-empire / indices d'occupation
- Les Maréchaux 5 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Bost 2 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Champs 4 / Champs Sud / Haut-empire / enclos
- Champs 5 / Champs Sud / Second Age du fer - République / enclos
- La Jarlette / Haut-empire / indices d'occupation
- Champs 6 / Gallo-romain / bâtiment
- Sauvagneux 2 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Champs Nord / voie / Époque indéterminée
- Comolon / habitat ? / Époque indéterminée
- Bernier / moulin ? / Époque indéterminée

PALOGNEUX

- Bourg / église / Moyen-âge classique

PERIGNEUX

- Église Saint-Jean-Baptiste / Bas moyen-âge
- Miribel / bourg, espace fortifié / Moyen-âge
- Ancienne église dite chapelle Ste-Marguerite / Miribel / Moyen-âge classique
- Château / Miribel / château fort / Moyen-âge classique ?
- Suc de la Violette / campement / Néolithique moyen
- Au Suc de Trol / Miribel ? / Néolithique moyen / indices d'occupation
- Suc de la Violette / Age du fer ? / indices d'occupation
- Pic de la Violette / Néolithique moyen / niveau d'occupation
- Pic de la Violette / Age du fer / indices d'occupation

PRALONG

- La Sarra / villa / Haut-empire
- Les Planes / Gallo-romain / indices d'occupation
- Montoisel / cimetière / Haut moyen-âge
- Rangon / habitat / Moyen-âge ?
- Bourg / habitat / Haut moyen-âge
- Lard / Gallo-romain / indices d'occupation
- Menacey / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Prerarde / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Corée / Haut-empire / indices d'occupation
- Ceyrieux 1 / Haut-empire / indices d'occupation

- Ceyrieux 2 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Ceyrieux 3 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Saint-Romain / Bourg / église / Moyen-âge classique - Époque contemporaine
- Bourg / village / Bas moyen-âge
- Montoisel / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Fouillouse / Gallo-romain / indices d'occupation
- Côte Chevalier / Gallo-romain ? / aménagement indéterminé, aménagement indéterminé
- Les Daguets 1 / Les daguets / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Plat / Puy de Griot / Gallo-romain / indices d'occupation

PRECIEUX

- La Baluse / enceinte / Second Age du fer
- La Baluse / Néolithique final - Age du bronze ancien / indices d'occupation
- Pierres folles / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Grand Gramia / indice d'occupation / villa / Haut-empire
- Pré Mouton / Haut-empire / indices d'occupation
- Curraize / maison forte / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Messilleu / habitat ? / Moyen-âge classique
- Le Bourg / bourg castral / Moyen-âge
- La Seauve / habitat / Moyen-âge
- Église / Moyen-âge
- St Blaise / moulin / Moyen-âge classique
- hôpital ? / Moyen-âge
- Château / château fort / Moyen-âge
- La Vue / Gallo-romain / hypocauste
- Ruffieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Janieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Ste Agathe / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- Les Bichaizons / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Poulailler-Reemploi / borne miliaire / Gallo-romain ?
- Continuité du site Grand Gramia ? / Pre-Mouton / Haut-empire / indices d'occupation
- Ruffieu / La Loge / indices d'occupation / Age du bronze moyen
- La Vue / Néolithique / indices d'occupation
- Baluses 2 / Les Baluses / Age du bronze final / fossé
- Ruffieu 2 / Ruffieu / atelier de taille / Néolithique
- Au Nord-Ouest du cimetière actuel de Précieux / la Baluse / cimetière / Second Age du fer
- La Baluse -Au Nord-Ouest du cimetière actuel de Précieux / Haut-empire / indices d'occupation
- Messilleu / commanderie / Moyen-âge classique
- Les Baluses 3 / Age du bronze final / indices d'occupation
- Les Baluses 4 / Second Age du fer ? / indices d'occupation
- Chaussée Berger / Second Age du fer ? / indices d'occupation
- Les Baluses 5 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Baluses 6 / Haut-empire / indices d'occupation
- La Sauzée 1 / Haut-empire / niveau d'occupation
- La Sauzée 2 / Néolithique / indices d'occupation
- La Sauzée 2 / Moyen-âge ? / indices d'occupation
- Pierrisse / Messilleux / Néolithique / indices d'occupation
- Pierrisse / Massilleux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Messilleux / motte castrale ? / Moyen-âge ?
- Messilleux 1 / habitat ? / Gallo-romain
- La Commanderie / Messilleux / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Commanderie / Messilleux / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / indices d'occupation
- Les Omilles / Azieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Azieux 1 / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- Azieux 2 / Second Age du fer - République ? / indices d'occupation
- La Vue 1 / Age du bronze - Age du fer / indices d'occupation
- La Vue 2 / Age du bronze final / indices d'occupation

- La Loge / Ruffieux / Age du bronze final / indices d'occupation
- Ruffieux 3 / Second Age du fer - République ? / fossé, empiérement
- Ruffieux 4 / Age du bronze final / indices d'occupation
- Paradis / Croix des Rapeaux / Néolithique final ? / indices d'occupation
- La Cotille 1 / Second Age du fer - République ? / indices d'occupation
- La Cotille 2 / Haut-empire / indices d'occupation
- La Cotille 3 / Age du bronze - Age du fer / indices d'occupation
- La Cotille 4 / Moyen-âge / indices d'occupation
- La Volière / Moyen-âge / indices d'occupation
- La Croix d'Or / Age du bronze final / indices d'occupation
- La Pommère / Age du bronze ancien ? / indices d'occupation
- Les Roussets / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Roussets / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge / indices d'occupation
- Les Jaquets 2 / Les Jaquets / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge / indices d'occupation
- La Grole / Époque indéterminée / indices d'occupation
- Côtes de Ruffieux / carrière / Époque indéterminée
- Mecilleux - La Commanderie / voie / Époque indéterminée
- La Bolène / voie / Gallo-romain
- Le Poulailier / Gallo-romain ? / fossé, puits

ROCHE

- Au Sud-Ouest de Roche / Château Gaillard / Gallo-romain / indices d'occupation
- Pivadan / fosses / habitat ? Moyen Âge ?
- Au Nord-Est de Roche / Seynaud / Gallo-romain / indices d'occupation
- Bouchet / Moyen Âge / indices d'occupation
- Prieuré de Roche / Le bourg / Moyen Âge classique ?
- Église paroissiale St Martin / Le bourg / Bas Moyen Âge
- Le bourg / bourg / espace fortifié / Moyen Âge
- Pierre Bazanne / habitat ? / extraction ? / Moyen Âge - Période récente ?
- Au nord des Uclats / Gallo-romain ? / Indices d'occupation
- Au sud du Jas du Compère / Néolithique ? Indices d'occupation
- Jasseries de Gourgon / Néolithique ? / Indice d'occupation
- Roche Gourgon / Aménagement indéterminé / Mur ? / Époque indéterminée
- A l'ouest de Roche Gourgon / Habitat pastoral / habitat groupé / fosses / Époque indéterminée

SAINT-BONNET-LE-COURREAU

- Jasseries de Garnier / mur / Époque indéterminée
- Jasseries de Garnier / captage / Moyen Âge classique ?
- Au sud des jasseries de Garnier / Époque indéterminée / Indices d'occupation
- A l'ouest des jasseries de Garnier, en direction de l'Oule / néolithique ? / Indices d'occupation
- Ensembles 25 à 28 / Garnier Nord / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensembles 29-30 / Les Planches / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 67 / Les Planches / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 70 / Les Planches / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 65 / Garnier Nord / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 32 à 35 / Garnier sud / habitat groupé / Époque indéterminée
- Ensemble 36 à 39 / Garnier sud-est / habitat groupé / Époque indéterminée
- Ensemble 40 / Garnier sud-ouest / habitat groupé / habitat pastoral / Époque moderne ?
- Ensemble 41 / Garnier sud-ouest / Croix de Barras / habitat groupé / habitat pastoral / Époque moderne
- Ensemble 64 / Garnier ouest / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 31 / Bois de l'Oule / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensembles 42-43 / Bois de l'Oule / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensembles 53 à 57 / Jasseries de l'Oule / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée

- Ensembles 75-76 / Jas sans nom (au sud des Planches) / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Les Chastellars - Entre Chazal et Soleymieux / occupation / Bas Moyen Âge
- Les Chastellars - Entre Chazal et Soleymieux / défense ? / Époque indéterminée
- Au Sud-Ouest d'Aubigneux / nécropole / Gallo-romain
- Au sommet du Puy de la Bouterelle / Bouterelle-Chastre / Gallo-romain ? / Indices d'occupation
- Aubigneux / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Roure / défense / Moyen Âge
- Église Saint-Roch dite chapelle / Courreau / Moyen Âge
- Église paroissiale St Bonnet / Moyen Âge classique - Époque moderne
- Pramol / Moyen Âge ? / bâtiment
- La Chaize / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Pic de Purambard 1-Puy de la Bourelle / La Chatre / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Trémolin-Pic de Purambard 2 / Au nord de Trémolin / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Faverge / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Bucherolles / Gallo-romain / Indices d'occupation
- La Farge / Gallo-romain / Indices d'occupation
- La Farge / Époque moderne / céramique
- Montagne de Garnier (ouest) /habitat / habitat pastoral ? / Second Age du fer - Haut-empire
- La Regardière / Bois de la Regardière / habitat / défense / Haut Moyen Âge - Époque moderne
- Au sud des Planches / Age du Bronze – Age du Fer ? / Indices d'occupation
- Au sud des Planches / néolithique ? / Indices d'occupation

SAINT-CYPRIEN

- Sainte-Marie-Madeleine / Verneuil / église / Bas Moyen Âge ?
- Verneuil / commanderie / Moyen Âge
- Saint-Cyprien / église / Moyen Âge classique - Époque moderne - Époque contemporaine
- Janzieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Pierrefolle / Gallo-romain / indices d'occupation
- Face au cimetière / Gallo-romain / indices d'occupation

SAINT-GEORGES-EN-COUZAN

- A l'Ouest de St-Georges-en-Couzan / Chiche / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Chiche / enceinte / Époque indéterminée
- La Chiche / Gallo-romain / indices d'occupation
- Manteau et Fontaine de St Martin / Chavanettes / Néolithique moyen / indices d'occupation
- château fort / Moyen-âge
- Église St Georges / église / Bas moyen-âge
- Chez Gerbe / Néolithique / indices d'occupation

SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE

- Au Nord-Ouest de la Roche / Gallo-romain / indices d'occupation
- Église paroissiale St Georges / Au bourg / Moyen-âge classique
- Sainte Marie-Madeleine / Monsupt / église / Bas moyen-âge
- Monsupt / voie / Gallo-romain
- Monsupt / château fort / Moyen-âge classique
- Au sommet de la butte de Monsupt / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- Mont Claret / temple ? / Gallo-romain
- Voie Bolène / Les Peyrons / voie ? / Gallo-romain ?
- La Varenne / Haut-empire ? / indices d'occupation
- Grandes Terres / Haut-empire ? / indices d'occupation
- Perrières - La Loge / Haut-empire ? / indices d'occupation
- Les Clos / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Perrières / Gallo-romain / indices d'occupation

- La Moune / Gallo-romain / indices d'occupation
- Terland 1 / Terland / Néolithique / indices d'occupation
- Terland 2 / Terland / Haut-empire ? / indices d'occupation
- Moulin à vent / Cote Rotie / moulin à vent / Époque contemporaine
- Les Nizays / ferme / Époque moderne

SAINT-JUST-EN-BAS

- Le Mont / Gallo-romain / indices d'occupation
- Volzey / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Colonge / Moyen-âge classique / souterrain
- La Colonge / habitat / Moyen-âge classique
- Église paroissiale St Just / église / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

- Le jardin derrière la maison de M. Brochut / la Méairie / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Mure / Époque indéterminée / fossé
- Au Sud-Ouest d'Avernay / Avernay / habitat ? / Gallo-romain
- Saint-André / dans un mur de l'église / Gallo-romain / cippes
- Sous la chapelle St Jean / Bas-empire / bâtiment
- Rue Simiane de Montchal et rue d'Occiacum / aménagement du terrain / Bas moyen-âge
- Dans la Loire, entre St Just et St Rambert / pont / pilori / Gallo-romain
- Le jardin du prieuré, au-dessous du musée / Saint-Rambert-sur-Loire / Gallo-romain ? / bâtiment
- Le bourg de Saint-Rambert / Rue Simiane de Montchal / maison / Moyen-âge
- Porte dite "de Franchise" / Bas moyen-âge / porte
- Le bourg / enceinte urbaine / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Prieuré Saint-André-Saint-Rambert / le bourg / enceinte / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Ancienne Église St Just / Urieux / Moyen-âge classique
- Château de Grangent / Grangent / château fort / Moyen-âge classique
- Notre-Dame de Grangent / Sous le château d'Essalois / église / Moyen-âge classique
- La Baraillere / maison forte / Bas moyen-âge ?
- Puy Blanc / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Grandes Cotes / Gallo-romain / indices d'occupation
- Saint-Côme / villa / Gallo-romain
- Château Beauvoir / Au bourg / habitat / Bas moyen-âge
- Au bourg / hôpital / Moyen-âge ?
- Porte de Poyet (nord) / Rue Simiane de Montchat-Boulevard du Poyet / Bas moyen-âge / porte
- Au bourg / Au nord de l'enceinte prieurale / eau et hydraulique / Moyen-âge ?
- Frecon vieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Grange neuve / voie / Époque indéterminée
- Rue Colombert / Porte de Boucheries (ouest) / Bas moyen-âge / porte
- Porte de la Chana / Rue de 1562 / Moyen-âge / porte
- Place de la Libération / Porte du Bost (sud) / Bas moyen-âge / porte
- Pre Salvaud / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Gerle / Gallo-romain / indices d'occupation
- Saint-Côme-la-Lande / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Varennes / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- La Peguette / Les Varennes / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- la Mure / Gallo-romain - Moyen-âge ? / indices d'occupation
- La Pra-chez Vieux / Second Age du fer ? / indices d'occupation
- Grange-Neuve / Gallo-romain / indices d'occupation
- Grange-Neuve / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Grandes Cotes / Époque indéterminée / puits
- Prieuré Saint-André-Saint-Rambert / le bourg / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Les Plaines / Gallo-romain / indices d'occupation
- Frecon Vieux / Gallo-romain ? / indices d'occupation

- Les Chaumes / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Chaumes / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Croix des Rameaux / Le Vieux St-Just / Époque moderne ? / croix
- Fraisse-le-plat / Moyen-âge ? / indices d'occupation
- Le Plat / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Rivières / Second Age du fer / indices d'occupation
- Violletière / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Grandes Terres / Gallo-romain / indices d'occupation
- Maison du Forez / Rue Chapelle / habitat / Moyen-âge
- L'Hopital Vieux / Le bourg de St-Rambert / habitat / Moyen-âge
- 18,20,22 rue B.Robelin, 2 rue Porte de la Franchise / maison / Bas moyen-âge - Époque moderne
- Grand place / Place de la République / Époque indéterminée
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / maison / Moyen-âge classique
- ZNA du Bois de la Dame / le Bois de la Dame / parcellaire / Gallo-romain
- Maison bourgeoise / 29 rue de la Loire / maison / Bas moyen-âge - Époque contemporaine
- Le bourg de Saint-Rambert / Rue Simiane de Montchal / cimetière / Moyen-âge
- Notre-Dame de Grangent / Sous le château d'Essalois / enceinte / Époque moderne
- Urieux / Age du fer ? / indices d'occupation
- Château Beauvoir / Au bourg / habitat / Époque moderne
- La Pra-chez Vieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Chaumes / Moyen-âge ? / indices d'occupation
- Les Rivières / Gallo-romain / indices d'occupation
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / maison / Bas moyen-âge
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / production métallurgique / Bas moyen-âge
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / Bas moyen-âge / scories
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / forge / Bas moyen-âge
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / maison / Époque moderne
- 4,6,8 rue Gonyon / bourg de Saint-Rambert / maison / Époque moderne
- Le Ton / La Cote-Les Maraichers-Cerizieux / Haut-empire / indices d'occupation
- Le Ton / La Cote-Les Maraichers-Cerizieux / habitat / Bas-empire
- 29 Rue de la Loire / 29 Rue de la Loire / aménagement du terrain / Époque moderne
- Église Prieurale Saint-André / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
- Chapelle St Jean-Dans la ville / sous la chapelle St Jean / Bas-empire / bâtiment
- Dans la ville, sous la chapelle St Jean / funéraire / Moyen-âge classique
- Rue de Simiane de Montchal et rue d'Occiacum / bief de dérivation / Moyen-âge - Période récente ?
- Rue de Simiane de Montchal et d'Occiacum / aménagement du terrain / Moyen-âge classique
- Ancienne église dite chapelle St.-Come / 14 chemin des Vernes / église / cimetière / Moyen-âge classique - Époque moderne
- Dans la Loire, entre St Just et St Rambert / pont / Bas moyen-âge
- Église Saint-Jean-Baptiste / Au bourg / Haut moyen-âge - Moyen-âge classique
- Les Muats / voie / Gallo-romain ?
- Frécon Vieux / Age du bronze - Gallo-romain ? / aménagement indéterminé, fossé
- Les Muats - Asnière / gué ? / Époque indéterminée
- Urieux / habitat ? / Second Age du fer ?
- Urieux / occupation ? / Gallo-romain ?
- Urieux / habitat ? / Age du bronze - Age du fer

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

- L'Etang / Époque indéterminée / fossé
- Suc de la Violette / campement / Néolithique moyen
- Suc de la Violette / Age du fer ? / indices d'occupation
- le Batet - Au Sud-Ouest de Rachassel / indices d'occupation / Bas-empire
- Le pont de Verrines / Verrines / Gallo-romain / indices d'occupation
- L'Hospitalet / Néolithique / indices d'occupation

- Le bourg / bourg, espace fortifié / Moyen-âge
- Enceinte urbaine / Bas moyen-âge
- Manoir du Colombier / Le Colombier / maison / Bas moyen-âge
- Église paroissiale St Marcellin / église / Haut moyen-âge
- Ancienne église dite chapelle Ste Catherine / cimetière / église / Moyen-âge classique
- Léproserie / A coté de l'église Ste Catherine / hôpital / Bas moyen-âge ?
- Maison du crédit agricole / Le bourg / maison / Moyen-âge
- Frelon Neuf-Frelon Vieux / Gallo-romain / indices d'occupation
- Ancien bourg castral / Au bourg / bourg castral / Moyen-âge classique
- Au nord de l'église paroissiale / maison / Bas moyen-âge
- ZAC des Plaines / Époque indéterminée / trou de poteau
- Les Serennes / Gallo-romain / indices d'occupation
- Aux Anes / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Garets / Gallo-romain / indices d'occupation
- Mont Haut / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Plantées / Gallo-romain / indices d'occupation
- L'Ozon / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Farges / Gallo-romain / indices d'occupation
- Au Pont / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Garets / habitat / République - Haut-empire
- Chemin Rouge (Cusset) / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Garets / Gallo-romain / indices d'occupation
- Batailloux / La Maison Blanche / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Batet / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Bleuses / Gallo-romain / indices d'occupation
- Aboën / maison forte / Moyen-âge
- La Lande / habitat / Moyen-âge
- Rue Porte Gaillard / Au Bourg / maison / Époque moderne
- Rue du Fond du Sac / Au Bourg / enceinte / maison / Moyen-âge classique
- Rue de l'Église / Le Bourg / maison / Bas moyen-âge
- Place Sainte Catherine / Le Bourg / maison / Bas moyen-âge
- Avenue de la Libération / Le Bourg / maison / Bas moyen-âge
- le bourg - rue de l'église / maison / Bas moyen-âge
- Rue de l'Église / Au Bourg / maison / Bas moyen-âge
- Le Bourg / maison / Bas moyen-âge
- Rue de l'abbé Levet / le bourg / maison / Moyen-âge
- Le bourg-Rue Valentine / Bas moyen-âge / Éléments de décoration
- Place des Terreaux / le bourg / Bas moyen-âge / éléments de décoration
- Maison Bonnefoi / Avenue de la Libération - le bourg / maison / Bas moyen-âge
- Rue de la Marque / Bas moyen-âge / statue
- Le bourg, rue de la Marque / Moyen-âge / statue
- Le bourg / maison / Moyen-âge classique
- Batailloux / château non fortifié / Époque moderne - Époque contemporaine
- Moulin Rocher / au bourg / moulin / Moyen-âge
- Tour / château fort / Moyen-âge
- Maison Chatelard / Rive de la gare-au bourg / habitat / Moyen-âge ?
- Le Pont du Diable / Verrines / chemin / pont / Moyen-âge
- La Cure / Au Bourg / habitat / Moyen-âge
- Rue Valentine / maison / Bas moyen-âge
- Rue de la Libération / maison / Bas moyen-âge ?
- Église paroissiale St Marcellin / Moyen-âge classique
- Les Garets / Gallo-romain ?
- Au bourg / maison / Bas moyen-âge
- Ilot nord est de l'église / au bourg / maison / Moyen-âge classique
- Ilot nord est de l'église / au bourg / maison / Bas moyen-âge
- Au bourg / maison / Bas moyen-âge
- Les garets / voie / Gallo-romain ?

- Moulin Rocher / au bourg / moulin / Moyen-âge
- La Cure / Au Bourg / enceinte / château fort / Moyen-âge classique
- La Cure / Au Bourg / habitat / Époque moderne
- Manoir du Colombier / Le Colombier / manoir / Époque moderne
- Déviation R.D. 498 / aménagement de berge / Époque indéterminée
- Bâtet / Époque indéterminée / enclos
- Gare / Gallo-romain ? / système d'enclos , fossés (réseau de)
- Gare / Gallo-romain ? / enclos, fossé
- Rue Valentine / Moyen-âge / porte

SAINT-PAUL-D'UZORE

- La Brûlée -N-O des Churées / Gallo-romain / mur
- La Cave / Époque indéterminée / bâtiment, cour
- Sous l'église / Le bourg / terrasse / thermes ? / Gallo-romain
- Les Bichets -Au Nord de Bellevue / Gallo-romain / indices d'occupation
- Etangs du Roi / étang / Moyen-âge classique
- Château de la Pierre / maison forte / Moyen-âge ?
- La Cave 1 / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Cave 2 / Gallo-romain / indices d'occupation
- Église paroissiale St Paul / Le bourg / enclos funéraire / Moyen-âge classique
- Église paroissiale St Paul / Le bourg / Moyen-âge classique - Époque moderne
- La Cave / Second Age du fer ? / indices d'occupation
- Agglomération secondaire / Les Bachets / Haut-empire
- Lotissement RD5 / Le Bourg / drain / Gallo-romain ?
- Lotissement RD5 / Le Bourg / Second Age du fer ? / trou de poteau
- Lotissement Allée des Charmilles / Le Bourg / drain / Haut-empire
- Ouest de Bellevue / Moyen-âge ? / borne
- Nord-ouest de Bellevue / Gallo-romain / amas
- La Cave / Gallo-romain ? / bâtiment
- Les Maisonnets / Gallo-romain / bâtiment
- Côte d'Or / Gallo-romain / indices d'occupation
- Le Georges / A l'ouest des Ronzières / Gallo-romain - Moyen-âge / mur
- Le Parc / Au nord des Bornes / enceinte ? / Gallo-romain
- Les Maisonnets/Les Bichets / Gallo-romain / indices d'occupation
- Les Peynots / habitat ? / Gallo-romain
- Église Notre-Dame de Lorette, dite chapelle et ermitage Saint-Roch / Mont d'Uzore / Époque moderne

SAINT-ROMAIN-LE-PUY

- Chemin de St.Thomas-la-Garde à Précieux / habitat groupé / Haut-empire
- La Bolène / voie / Gallo-romain
- Places (les)-Au Nord-Ouest de St-Romain-le-Puy / Gallo-romain / indices d'occupation
- la Bruyère -Dans le bois Ribaud, au Sud de la Bruyère / Gallo-romain / indices d'occupation
- la Bruyère -Dans le bois, au Sud du château / villa / Bas-empire
- Dans le Bourg-Sur la place / Gallo-romain / stèle
- A l'Ouest du château de la Bruyère / Gallo-romain / indices d'occupation
- Au Sud-Est du château / la Bruyère / Gallo-romain / indices d'occupation
- Chézieu / Second Age du fer / indices d'occupation
- Dans le Bourg- Sur la butte/ Gallo-romain / indices d'occupation
- Lheurt / Gallo-romain / bâtiment
- Château-bourg castral / château fort / Moyen-âge classique
- Château-bourg castral / espace fortifié / bourg / Bas moyen-âge
- Prieuré - Au sommet du pic / Moyen-âge
- Au sommet du pic / château fort / Moyen-âge
- Les Tourettes / habitat / Bas moyen-âge

- Le château / La Bruyère / habitat / Gallo-romain
- Ancienne église paroissiale St Pierre / Le Pic, sur le flanc sud / Moyen-âge classique
- Église paroissiale St Martin / Le bourg / Moyen-âge classique - Époque contemporaine
- La Source / Gallo-romain / indices d'occupation
- Terland / Gallo-romain ? / indices d'occupation
- La Cote et Cora-Chézieu / habitat / Gallo-romain
- Chézieu / Les Franches Cuillères / Gallo-romain / indices d'occupation
- Agripax-Solover / Chézieu / Age du bronze / fossé
- Chézieux / Époque indéterminée / indices d'occupation
- Les Tourettes / maison forte / Bas moyen-âge
- Le château / La Bruyère / maison forte / Bas moyen-âge
- Agripax-Solover / Chézieu / Second Age du fer / fossé
- Agripax-Solover / Chézieu / Haut-empire / bâtiment
- Chézieu / voie / Gallo-romain
- Chézieu / Gallo-romain / puits
- Chézieu / habitat / Gallo-romain
- Église prieurale St Romain / funéraire / Gallo-romain
- Église prieurale St Romain / Gallo-romain / dépotoir
- Église prieurale St Romain / coffre funéraire / Haut moyen-âge ?
- Église prieurale St Romain / Haut moyen-âge - Moyen-âge classique - Bas moyen-âge - Époque moderne
- Chézieu / Les Franches Cuillères / habitat / Age du bronze final
- Chézieu / Les Grandes Cuillères / ferme / organisation du territoire / Second Age du fer
- Chézieu / Les Franches Cuillères / chemin / parcellaire / Haut-empire
- Chézieu / Les Franches Cuillères / exploitation agricole / habitat / Bas-empire
- Chézieu / Les Franches Cuillères / Néolithique / indices d'occupation
- Chézieu / atelier de potier / Gallo-romain
- Voie Bolène / près de Chézieu / voie / Gallo-romain ?
- Près de Chézieu / habitat groupé ? / Gallo-romain ?
- Extension de la ZA de Chézieu / habitat / Haut-empire
- Ferland / Paléolithique moyen / indices d'occupation
- Les Cornilles / les Salles basses / République ? / indices d'occupation
- Côte des Tourettes / Côte des Tourettes / Gallo-romain / indices d'occupation
- Monclaret / la Chana / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Bruyère 1 / la Bruyère / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Bruyère 2 et 3 / la Bruyère / Gallo-romain / indices d'occupation
- La Source / la Source / Gallo-romain / indices d'occupation
- Terland / Néolithique / indices d'occupation
- Le Petit Terland / Terland / exploitation agricole ? / Gallo-romain
- Le Bost / Gallo-romain / indices d'occupation
- L'Etang / Age du bronze - Gallo-romain ? / indices d'occupation
- Le Grang Terland / Terland / Age du bronze - Gallo-romain ? / indices d'occupation
- Les Chambons de la Curraize / Époque indéterminée / mur
- Chézieu / Gallo-romain / bâtiment
- Les Gisons Est / Époque indéterminée / aménagement indéterminé, fossé
- ZAC de Chézieu / occupation / Second Age du fer
- ZAC de Chézieu / chemin / Époque moderne
- Agglomération secondaire / Chézieu / agglomération secondaire / Haut-empire

SAINT-THOMAS-LA-GARDE

- Église Saint-Thomas / Le bourg / Moyen-âge - Période récente
- Le Château / La Garde / maison forte / Moyen-âge classique
- Lolantere / Gallo-romain / Indice d'occupation
- Lolantere / voie / Gallo-romain
- Lolantere / parcellaire / Gallo-romain ?
- Prieuré Saint-Thomas / Bourg / Moyen-âge - Période récente

- Le Château / La Garde / château fort / Bas moyen-âge
- Agglomération secondaire / Chézieu / Haut-empire
- Au sud-est de Les Alliés / atelier métallurgique ? / Gallo-romain ?
- Près de Clos maillon / Gallo-romain ? / enclos, bâtiment
- Les Brosses / Gallo-romain / indices d'occupation
- Voie Bolène / Au Moulin / voie / Gallo-romain ?

SAUVAIN

- Le bourg / espace fortifié / bourg / Porte / Bas Moyen Âge
- Église Notre Dame / Le bourg / Moyen Âge classique - Époque moderne
- « Château de M. Lépine » / Maison forte / Le bourg / Époque moderne ?
- « Rocher Porchat » / Gorges Chioloup / Abri sous roche / Époque indéterminée
- Chorsin / habitat ? / ermitage ? / Moyen Âge – Époque moderne ?
- Abri des Grands Chars / Les Grands Chars / Abri sous roche / habitat pastoral ? / Age du bronze final - Époque contemporaine
- Ensemble 1 / Gourd des Aillières / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 2 / Gourd des Aillières Nord / habitat groupé / habitat pastoral / Époque moderne
- Ensemble 5 / Gourd des Aillières Nord / habitat groupé / habitat pastoral / Époque moderne
- Ensemble 97 / Gourd des Aillières Nord / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 7 / Gros fumé / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Gros fumé / drain ? / niveau d'occupation / Haut -Empire
- Ensembles 3 et 4 / vers Pierre Courpière / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 13 / Pierre Courpière / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensembles 98 et 99 / Pierre Courpière / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 12 / Chassirat / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 24 / Bois des Aules / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 14 / Jasseries de Renat / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensembles 8 à 11 / Molinvé / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Ensemble 6 / Colleigne Est / habitat groupé / habitat pastoral / Époque moderne
- Ensemble 16 / Vieux Colleigne / habitat groupé / habitat pastoral / Époque indéterminée
- Jasseries de Colleigne / Drain ? / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Jasseries de Colleigne / Néolithique / Indices d'occupation
- Sous le replat de l'oratoire / Colleigne / Époque indéterminée / Indice d'occupation
- Château fort de Montherboux / la Brosse ? / Moyen Âge
- Mervillon / Le Mas / emplacement de l'ancien bourg de Sauvain ? / Moyen Âge
- Vallon de Subertha / Moulins / Époque moderne ?

SAVIGNEUX

- La Bolène / voie / Gallo-romain
- Bicêtre / Bas-empire / bâtiment
- Croix Ste.-Agathe / Bel Air / cimetière / Moyen Âge
- Chantegrelet / nécropole / Gallo-romain
- Bullieu - A 150m environ du château / Gallo-romain / bâtiment
- Vergnon / Gallo-romain / Indice d'occupation
- Forys / maison forte / Moyen Âge classique
- Prieuré Sainte-Croix / L'abbaye / habitat / Moyen Âge classique - Époque moderne
- Merlieu / maison forte / Moyen Âge classique
- Montrouge / maison forte / Bas Moyen Âge
- Bel Air / Gallo-romain / Indice d'occupation
- Vaure / maison forte / Bas Moyen Âge ?
- Au nord-ouest de l'ancien prieuré / habitat / Haut-empire - Haut Moyen Âge ?
- Prieuré Sainte-Croix / Allée du Bicêtre / prieuré / Moyen Âge - Période récente
- Merlieux / maison forte / Époque moderne
- Prieuré Sainte-Croix / L'abbaye / Gallo-romain

- Bel Air / Moyen Âge ? / Indice d'occupation
- Chantegrelet - Au nord-est de l'étang de Savigneux / atelier de potier ? / Gallo-romain
- Chantegrelet - Au nord-est de l'étang de Savigneux / Époque indéterminée / Indice d'occupation
- Forys / habitat / Époque moderne
- Église Sainte-Croix / L'abbaye / Moyen Âge - Période récente
- Allée du Bicêtre / cimetière / Haut Moyen Âge - Époque moderne
- Les Colombons / habitat ? / Gallo-romain
- Entre la Sauvade et la Glacière / Merlieux / Paléolithique - Néolithique ? / Indice d'occupation

SURY-LE-COMTAL /

- Saint-Etienne / Le bourg / Dans la chapelle du cimetière / Gallo-romain / mur
- Ancienne église dite chapelle Saint-Etienne (Vorzey) / Cimetière / Moyen Âge classique - Époque contemporaine
- ZAC des Plaines / drain / parcellaire ? / Second Age du fer
- Château de Sury / château fort / Moyen Âge classique - Époque contemporaine
- Église / prieuré / Moyen Âge
- Amancieux / hôpital / Moyen Âge
- Aubigny / maison forte / Moyen Âge - Période récente
- Aubigny / Age du bronze - Age du fer / Indice d'occupation
- Fontalun / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Colletets / Gallo-romain ? / Indices d'occupation
- Amancieux / Gallo-romain ? / Indices d'occupation
- Aubigny / dépôt monétaire / Gallo-romain ?
- Notre-Dame la Mercy / hôpital / Moyen Âge
- Enceinte castrale / bourg castral / Moyen Âge classique
- Le bourg / maisons / Moyen Âge
- rue de la Grenette / au bourg / maison / Bas Moyen Âge
- rue Laforest / au bourg / maison / Bas Moyen Âge
- rue E Raymond / au bourg / maisons / Moyen Âge
- Place Giraudier / au bourg / maison / Moyen Âge
- Colombard / Époque indéterminée / Indices d'occupation
- La Calendre / Époque indéterminée / Indices d'occupation
- Aubigny / Gallo-romain / Indices d'occupation
- rue Emile Reymond / au bourg / enceinte urbaine / Moyen Âge classique - Bas Moyen Âge
- Le bourg / Rues Gambetta - Rue Sainte-Catherine / maison / Bas Moyen Âge
- ZAC des Plaines / Premier Age du fer / puits
- ZAC des Plaines / République ? / puits
- Première enceinte / enceinte / Moyen Âge classique
- Tour-porte du cloître / Moyen Âge classique - Époque moderne / porte
- 4 place de l'église / caniveau / Bas Moyen Âge
- 4 place de l'église / maison / Bas Moyen Âge - Époque moderne
- Déviation de Bonson et Sury-le-Comtal / Mur / Niveau d'occupation / Moyen Âge

UNIAS

- Au nord-est d'Unias / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Balmes / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Les Gargottes / Second Age du fer / Indice d'occupation
- Les Gargottes / villa / Haut-empire
- Les Gargottes / voie / Époque indéterminée
- Les Grands Champs / Néolithique moyen / Indice d'occupation
- Les Grands Champs / Age du fer - Gallo-romain / aménagement indéterminé, fossés (réseau de)
- Le Fraisse / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Bourg / cimetière / église / Moyen Âge
- Grange Neuve / Gallo-romain / Indices d'occupation

VEAUCHETTE

- Malépine / pont / Moyen Âge ?
- Les Bergettes / Néolithique moyen / Indices d'occupation
- Le Noyer / Gallo-romain / enclos
- Grange Neuve / Gallo-romain / Indices d'occupation
- La Loire / Second Age du fer - Haut-empire / bâtiment
- La Chaussée / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Goussat / Gallo-romain / Indices d'occupation
- Le Goussat / Age du fer / incinération
- Le Goussat / Gallo-romain ? / enclos
- Brune / Néolithique final - Age du bronze ancien ? / Indices d'occupation
- Ronchon / Gallo-romain ? / fosse

VERRIERES-EN-FOREZ

- Le Mas - Au nord de Verrières en Forez / Haut-empire / indices d'occupation
- Le Soleillant - Au pied d'une colline dominant Verrières / maison forte / Bas Moyen Âge
- Beauvoir / château fort / Bas Moyen Âge
- Église / le bourg / Moyen Âge classique - Époque moderne

A noter que ces informations ne représentent que l'état actuel des connaissances : d'autres sites enfouis, donc invisibles, demeurent vraisemblablement inconnus.

14- Rappel de la réglementation anti-endommagement des réseaux lors de travaux

Les collectivités territoriales sont un acteur clé de la prévention de l'endommagement des réseaux lors de travaux et peuvent être concernées à plusieurs titres, notamment :

- exploitant de réseaux en propre ;
- maître d'ouvrage lorsque vous avez des projets de travaux ;
- exécutant de travaux lorsque vos services techniques entreprennent eux-mêmes la réalisation de travaux.

Pour plus d'information sur cette réglementation, merci de consulter le site internet du guichet unique des réseaux : www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Il est également à noter que chaque mairie doit fournir un accès internet au guichet unique des réseaux, ou tenir à disposition de ses administrés qui n'auraient pas de connexion internet, une liste exhaustive et les coordonnées des exploitants d'ouvrages implantés sur son territoire (service offert par le guichet unique sur demande de la mairie).

Plus particulièrement, le Code de l'Environnement – Livre V – Titre V – Chapitre IV impose à tout responsable d'un projet de travaux, sur le domaine public comme dans les propriétés privées, de consulter le Guichet Unique des réseaux (téléservice www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr) afin de prendre connaissance des noms et adresses des exploitants de réseaux présents à proximité de son projet, puis de leur adresser une Déclaration de projet de Travaux (DT).

Les exécutants de travaux doivent également consulter le Guichet Unique des réseaux et adresser aux exploitants s'étant déclarés concernés par le projet une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Conformément à l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, **lorsque le nom de GRTgaz est indiqué** en réponse à la consultation du Guichet Unique des réseaux, **les travaux ne peuvent être entrepris tant que GRTgaz n'a pas répondu à la DICT et repéré ses ouvrages lors d'un rendez-vous sur site.**

5.1

Règlement écrit

Loire
FOREZ
Agglo

